3 1761 04420 7843

UNIV. OF
TORONTO
LIBRARY

QUATRE ÉCOLES
D'ÉCONOMIE SOCIALE

Q24

QUATRE ÉCOLES D'ÉCONOMIE SOCIALE

CONFÉRENCES

DONNÉES

A L'AULA DE L'UNIVERSITÉ DE GENÈVE

SOUS LES AUSPICES DE LA

Société chrétienne suisse d'Économie sociale.

L'École Le Play — M. Claudio Jannet.
L'École collectiviste — M. G. Stiegler.
L'École nouvelle — M. Charles Gide.
L'École de la Liberté — M. Fréd. Passy.

GENÈVE
LIBRAIRIE STAPELMOHR, ÉDITEUR
24, Corraterie, 24

PARIS
LIBRAIRIE FISCHBACHER
33, Rue de Seine, 33

1890

GENÈVE. — IMP. M. RICHTER, RUE DES VOIRONS 10.

230 15
25/5/92

ECTRONIC VERSION
AVAILABLE
O. 47000 HS

AVANT-PROPOS

En face des réclamations qui s'élèvent de tant de côtés différents contre l'ordre social actuel, il est du devoir de chacun d'examiner ce qu'elles peuvent avoir de fondé et de rechercher les moyens de donner satisfaction à ce qu'elles ont de juste et de légitime.

C'est dans cette intention que s'est constitué à Genève, en 1889, *la Société chrétienne suisse d'économie sociale.*

Comme son titre l'indique, elle se place nettement sur le terrain du christianisme, car elle estime que c'est dans l'application fidèle des principes proclamés par le Christ que se trouvera la solution de toutes les questions intéressant le bonheur de chaque individu en particulier et les progrès de l'humanité en gé-

néral. Ses membres croient que la source de toutes les souffrances est le péché avec toutes ses conséquences, l'orgueil, l'égoïsme, la haine, les convoitises de tout genre, qui provoquent entre les hommes les inimitiés, les divisions, les luttes meurtrières. Pour eux le véritable remède à ces maux se trouve dans l'obéissance à la loi divine et tout spécialement à ce commandement du Christ : Aimez-vous les uns les autres. Contrairement à l'incrédulité moderne, ils disent avec Fichte, l'un des précurseurs du socialisme allemand : « Le christianisme porte encore dans son sein une puissance de rénovation qu'on ne soupçonne pas. Jusqu'à présent il n'a agi que sur les individus et indirectement par eux sur l'État. Mais celui qui a pu apprécier son action intime soit comme croyant, soit comme penseur indépendant, celui-là admettra qu'il deviendra un jour la force interne et organisatrice de la société et alors il se révélera au monde entier dans toutes les profondeurs de ses conceptions et toute la richesse de ses bénédictions. »

Ils estiment donc qu'il faut rechercher, à la lumière des enseignements de l'Évangile, ce qui dans l'état social actuel est en contradiction avec les lois de la justice, de la charité,

de la solidarité,lesquelles, d'après l'ordre même de Dieu, doivent régir les rapports des hommes entre eux, et ils se proposent d'en provoquer la réforme, mais seulement par des moyens en harmonie avec ces mêmes lois. Pour atteindre ce but, il y a des études à faire, des connaissances spéciales à acquérir. Il faut se rendre compte des conditions du développement de l'homme, des causes qui influent sur la prospérité et la décadence des individus et des peuples. Il faut connaître les faits de l'ordre économique, faire ressortir les enseignements qu'ils comportent. Des erreurs en matière économique, aussi bien qu'en matière politique ou religieuse, ont des conséquences trop graves, un retentissement trop prolongé sur de nombreuses générations pour qu'on ne fasse pas tout ce qui est nécessaire pour les prévenir et les éviter.

Dans le domaine de l'économie politique ou sociale, comme dans tous ceux où la liberté humaine intervient, il n'est pas toujours facile d'assigner aux faits leurs vraies causes, ni aux principes toute leur portée. De là des divergences qui ont amené la formation d'écoles différentes, souvent opposées les unes aux autres, dont il est essentiel de connaître les doctrines et les théories.

Ces considérations ont engagé la Société à faire exposer, dans une série de conférences publiques, les principes de ces diverses écoles. Elle s'est adressée pour cela à leurs représentants les plus autorisés et elle a rencontré auprès d'eux une bonne volonté, un empressement auxquels elle tient à rendre ici un hommage reconnaissant. Le succès que, grâce à leur éminent concours, ces conférences ont obtenues, devant un public de plus en plus nombreux, l'a encouragée à les publier in extenso.

En les faisant donner sous son patronage, la Société chrétienne suisse d'économie sociale n'a point entendu faire acte d'adhésion à telle ou telle École, ni préconiser un système plutôt qu'un autre. Se plaçant au point de vue exposé plus haut, elle n'a eu d'autre but que de convier à une étude scientifique, impartiale, non seulement ses propres membres, mais encore tous ceux qui désirent sincèrement s'éclairer. En les publiant, elle espère éveiller un intérêt croissant pour ces questions difficiles, compliquées sans doute, mais importantes entre toutes.

Genève, avril 1890.

PREMIÈRE CONFÉRENCE

le 28 Février 1890

LE

SOCIALISME D'ÉTAT

ET LA

RÉFORME SOCIALE

PAR

M. Claudio JANNET

professeur d'économie politique à l'Institut catholique de Paris.

LE

SOCIALISME D'ÉTAT

ET LA

RÉFORME SOCIALE

Messieurs,

Je me suis rendu à l'invitation de la *Société chrétienne suisse d'Economie sociale*, car Genève est doublement chère aux Français. Vingt ans écoulés depuis lors n'ont effacé dans le cœur d'aucun de nous, la reconnaissance pour l'hospitalité généreuse donnée par la Suisse à nos soldats vaincus. Puis nous sommes heureux qu'il y ait à côté de nous un second foyer de la civilisation française libre et autonome. Il ne se passe pas de génération que vous ne donniez à notre littérature un écrivain de race. Affranchis que vous êtes des préoccupations de la lutte pour

l'existence nationale, jouissant de la liberté et de la sécurité que vous donnent vos institutions, vous avez pu pleinement développer dans votre cité la haute culture intellectuelle et en faire un des grands foyers scientifiques du monde.

Vous êtes bien placés pour étudier avec méthode et liberté d'esprit le grave problème qui se pose aujourd'hui dans tous les pays arrivés à un certain degré de civilisation, aux Etats-Unis comme en Europe, à savoir : la question des rapports des classes entre elles, ou, pour parler plus clairement cette *question des riches et des pauvres* que, grâce au Christianisme, l'humanité n'avait plus connue depuis les jours orageux d'Athènes et de Rome.

Puisque vous avez voulu savoir comment l'*Ecole de F. Le Play* conçoit les moyens de résoudre dans la mesure du possible cette grave question, je vous entretiendrai ce soir successivement 1° de la vie, de la méthode et de l'œuvre de Le Play ; 2° de la manière dont se pose actuellement le problème social ; 3° des moyens sur lesquels Le Play et ses disciples, s'appuyant sur l'expérience des siècles et les faits contemporains, comptent pour améliorer la condition des classes ouvrières.

I

Frédéric Le Play naquit en 1806 au village de La Rivière, près d'Honfleur, d'une famille de modeste bourgeoisie. Lui-même a tracé dans son admirable autobiographie [1] le tableau de l'état moral du pays à cette époque. Les institutions anciennes jonchaient le sol de leurs débris, et rien ne s'était élevé encore à leur place ; mais les sciences de la nature se développaient de plus en plus et leurs progrès donnaient naissance aux applications qui allaient transformer le monde matériel. La vie de Le Play a coïncidé avec l'avènement de l'ère des machines, de la houille et des communications rapides. Lui-même a été en plein dans ce mouvement : métallurgiste éminent, il a contribué puissamment aux progrès de l'art de traiter les métaux, et, comme commissaire général aux Expositions universelles de 1852, 1855 et 1867, il a été mêlé activement à tout l'essor industriel contemporain.

Ainsi que la plupart des hommes de sa génération, Le Play était parti de l'idée de la supériorité absolue de son siècle et de la foi préconçue dans le

[1] *Ouvriers européens*, 2e édition, tome I.

progrès contemporain. Ce qui caractérise en effet le XIX^e^ siècle à ses débuts, c'est une immense confiance en lui-même. Le cours du temps devait, hélas! la déprimer cruellement et la remplacer par ces sentiments de découragement et de tristesse que le mot de *fin de siècle*, entré dans le langage journalier, caractérise trop bien !

Le Play s'éleva bientôt au-dessus de ces préjugés; vivant constamment avec les ouvriers, il fut amené à ramener toute la question du progrès à savoir si la grande masse des hommes avait le pain quotidien et jouissait de la paix. Cette préoccupation, qu'il avait déjà en 1829, à sa sortie de l'Ecole polytechnique, alla se développant pendant les voyages et les longs séjours qu'il fit comme ingénieur et directeur d'usines sidérurgiques en Espagne, en Russie, en Allemagne, en Angleterre. Le contraste de la sécurité morale, de la paix sociale dont jouissaient les ouvriers de l'Orient avec le grand développement intellectuel, mais aussi avec l'inquiétude des ouvriers de l'Occident le frappait par-dessus tout.

En avril 1848, il étudiait, avec le concours de MM. Munier et Lefort, *l'horloger de Genève* et faisait la monographie d'un jeune ménage d'ouvriers tacherons. Vous reconnaîtrez l'exactitude de ses observations à ce portrait moral qu'il en trace :

« Les manières, comme le langage du mari et de la femme, sont distingués : leur intelligence s'élève au niveau de leur moralité. Aucune autre contrée en Europe n'a présenté à l'auteur de ces études des types sociaux plus remarquables sous ce double rapport. » Le Play signale particulièrement, à l'occasion de ce ménage d'horloger, l'heureuse influence exercée sur la moralité des ouvriers par les institutions libres de l'Europe occidentale.

« Des visites pastorales faites dans toutes les familles à des époques rapprochées, et tout au moins une fois par an, ont une heureuse influence sur la tenue des habitations et en général sur la moralité de la population ouvrière. *Ces ouvriers cherchent par le vêtement à s'assimiler à la bourgeoisie, mais des discussions fréquentes s'élèvent avec les patrons sur la question du salaire.* »

La méthode que suivait Le Play, c'était l'observation des faits : c'est la méthode par excellence de la science sociale : c'est grâce à elle qu'avant lui Aristote et Adam Smith l'avaient fait progresser. Elle emprunte sans doute à la philosophie ses principes premiers sur la nature de l'homme et le but de la vie humaine, c'est-à-dire la distinction fondamentale du bien et du mal. Une place importante — la position des premiers principes et la détermination du *criterium* — est

donc faite à la méthode logique[1]. Mais vouloir étudier, par une série de déductions, de syllogisme en syllogisme, les phénomènes économiques qui sont essentiellement complexes et réflexes, c'est s'exposer aux erreurs dans lesquelles sont tombés Platon et Fénelon, quand ils ont quitté les sommets de la Philosophie pour s'occuper des questions sociales. De nos jours tous les théoriciens du socialisme, à commencer par Lasalle et Karl Marx, ont été des déductifs et des idéologues.

Le Play a développé la méthode d'observation plus que ne l'avait fait aucun de ses illustres devanciers, en créant la *Monographie de famille* qui est un véritable instrument de précision pour observer les ouvriers. Les moindres détails de la vie d'une famille sont relevés et classés dans des cadres soigneusement établis qui permettent les comparaisons ; ils trouvent leur justification

[1] On consultera avec grand intérêt sur la part que Le Play faisait à la philosophie dans sa méthode, l'étude publiée comme document annexé à son ouvrage, *la Constitution de l'Angleterre* 1875, et intitulée *Les Dangers du naturalisme allemand : exemple des opinions littéraires qui, par leurs conséquences directes, entraîneraient la ruine des sociétés les plus prospères.* Dans cet ordre d'idées, Le Play avait engagé dès 1867 une correspondance avec son ancien condisciple de l'Ecole polytechnique, le père Gratry, afin de se concerter avec lui pour la réfutation des doctrines matérialistes, v. *Le Play d'après sa correspondance,* par Charles de Ribbe, Paris, Didot, 1884.

dans un budget de recettes et de dépenses et dans des comptes annexés. Pour que les vues particulières de l'observateur n'influent pas sur la constatation des faits, toutes les conclusions qu'il croit pouvoir en tirer sont rejetées dans des notes placées à la fin de la monographie. En 1855, l'Académie des Sciences décernait le grand prix de statistique à l'ouvrage les *Ouvriers européens* qui contenait trente-six monographies. Elles se sont depuis lors multipliées et sont reconnues par tous les économistes comme un des plus précieux procédés de l'observation scientifique. Elle n'exclut pas les autres. La statistique, qui étudie certains faits généraux sous des aspects déterminés, aide à choisir les types ouvriers qui feront l'objet des monographies. Les enquêtes parlementaires ou scientifiques esquissent le milieu où se déroule l'existence de l'ouvrier. L'histoire sociale et la géographie économique nous enseignent l'importance effective des différentes races. Elles nous fixent sur le cœfficient de valeur à donner aux observations faites sur elles et nous préservent des erreurs d'Herbert Spencer qui, dans les lourdes colonnes de sa *Descriptive Sociology*, met des peuplades misérables, dispersées aux extrémités du monde, sur la même ligne que les grands peuples de l'antiquité et des temps modernes. En 1864, Le Play posait les conclusions de la

vaste enquête qu'il poursuivait depuis un demi-siècle à travers le monde et à travers l'histoire, dans son ouvrage capital *La Réforme sociale en France déduite de l'observation comparée des peuples européens*. En voici les idées maîtresses :

Le but de l'activité des sociétés humaines est moins le développement de la richesse en elle-même que l'obtention du bien-être pour les hommes. Le bien-être suppose le pain quotidien ; mais il n'existe pas en dehors de la paix sociale. Le véritable criterium du bien-être des sociétés, c'est le contentement, l'acceptation de leur sort par les hommes; c'est la paix entre les classes, la paix dans la famille, dans l'atelier et dans l'Etat, cette paix que le Sauveur a apportée aux hommes! Les sociétés compliquées de l'Occident semblent malheureusement l'avoir perdue, et l'instabilité, l'antagonisme qui en résultent causent tant de souffrances, qu'elles contrebalancent presque les bienfaits résultant des grands progrès matériels de notre temps.

Le mal moderne vient plus encore de l'erreur que de la volonté mauvaise. Notre temps est caractérisé par des aspirations vers le bien, peu profondes sans doute parfois, mais très nombreuses et généralement sincères. On les rencontre dans tous les milieux. Si notre société est si dés-

organisée, il faut donc en accuser surtout les erreurs accumulées depuis un siècle.

Le Play signale ensuite les fausses théories d'histoire, l'abus de quelques mots susceptibles d'un sens légitime, mais dont les sophistes abusent, notamment de ceux de démocratie, de liberté, de progrès, et, comme pour justifier sa perspicacité, voici que les socialistes contemporains maudissent la liberté et déclarent que 1789 a été une mystification bourgeoise ! Au milieu de ces idées confuses, il y a trois grandes erreurs qu'il a stigmatisées d'un mot resté célèbre *les trois faux dogmes de 1789,* à savoir : la croyance à la perfection originelle de l'homme — l'idée de l'infaillibilité personnelle et le droit permanent à l'insurrection qui en découle — la croyance à l'égalité providentielle et absolue des individus sur le terrain des droits concrets.

Ces trois erreurs découlent elles-mêmes d'une erreur fondamentale : la négation de la chute originelle. Ce n'est pas seulement un dogme religieux, c'est un fait constaté par le témoignage des traditions anciennes et par l'observation scientifique ; car il est inscrit au plus profond de la nature humaine. Pour que la science sociale soit adéquate à son objet, elle doit partir de ce fait primordial, reconnaître que la racine du mal n'est pas dans les institutions, mais dans le cœur même

de l'homme, et qu'il faut incessamment le combattre, d'abord par l'action morale intérieure, puis par l'action des autorités sociales.

Après avoir ainsi replacé la science sur sa base, Le Play démontre que la réforme des mœurs n'est point subordonnée à l'invention de nouvelles doctrines et que l'esprit d'innovation est aussi stérile dans l'ordre moral qu'il est fécond dans l'ordre matériel. Il faut en revenir avant tout à la distinction fondamentale du bien et du mal. Elle se trouve dans le Décalogue et l'Evangile, et c'est aux autorités sociales, chacune dans son cercle, aux parents dans la famille, aux patrons dans l'atelier de travail, à l'Eglise et à l'Etat, chacun dans sa sphère, à faire prévaloir les pratiques du bien.

Au milieu des prospérités matérielles du second empire, Le Play prévoyait les catastrophes qui devaient atteindre sa patrie et ébranler le monde occidental tout entier. Après comme avant 1870, il se livrait à une propagande active afin de grouper les hommes de bien qui, par leur union, pourraient conjurer ou réparer le mal. Il publiait en 1870 *L'Organisation du travail : observations comparées sur la distinction du bien et du mal dans le régime du travail ; les causes du mal actuel et les moyens de réforme,* et en 1880 *La Constitution essentielle de l'humanité, exposé*

des principes et des coutumes qui créent la prospérité ou la souffrance des nations. Dans ce dernier ouvrage, qui a été son testament scientifique, il signalait la situation de l'Europe occidentale en présence du colosse russe qui s'élève à l'Orient, et des mondes nouveaux qui en Amérique grandissent et menacent de réduire à rien nos nations vieillies. Il recommandait *la paix entre les nations* et leur montrait la nécessité du groupement sur les bases du respect du droit des gens et de l'union douanière des peuples de l'Europe centrale.

L'ascendant de Le Play sur sa génération fut considérable ; non seulement il a laissé de nombreux disciples, dont le nombre même après sa mort ne cesse de s'accroître, mais encore ses idées ont eu une influence très grande, par voie de diffusion, sur le public général. C'est qu'il n'était pas un *laudator temporis acti* ni un réactionnaire. « Nous étudions les institutions du passé, disait-il, non pour restaurer les abus, mais pour y trouver les libres aspirations du génie national et apprécier ainsi les tendances de l'avenir. » Nul n'a mieux compris que Le Play la supériorité des conditions de la vie économique moderne ; mais ces progrès matériels exigent un développement moral parallèle. Sans cela l'accroissement du bien-être des populations ouvrières ne ferait que précipiter le cataclysme social par l'écart qu'il créerait

entre leurs désirs de jouissance et les moyens de les satisfaire. Un critique pénétrant, Sainte-Beuve, donnait en ces termes le trait caractéristique de sa physionomie :

« Le Play est d'une génération toute nouvelle. Il est l'homme de la société moderne par excellence, nourri de sa vie, élevé dans ses progrès, dans ses sciences et dans leurs applications, de la lignée des fils de Monge et de Berthollet, et s'il a conçu la pensée d'une réforme, ce n'est qu'à la suite de l'expérience et en combinant les voies et moyens qu'il propose avec toutes les forces vives de la civilisation actuelle, sans prétendre en étouffer ni refouler les développements. »

Le Play a fondé deux sociétés pour continuer sa double œuvre d'études scientifiques et de réforme sociale.

La *Société internationale des études pratiques d'économie sociale* est une association purement scientifique : elle est ouverte à tous les hommes honorables qui s'engagent à observer loyalement les faits. Continuant à pratiquer la méthode de Le Play, elle a déjà publié, sous le titre *Les Ouvriers des deux mondes*, sept volumes contenant quatre-vingts nouvelles monographies de famille. Elle y ajoute des monographies d'ateliers, d'usines, de communes. Dans les réunions semi-mensuelles, où elle discute les questions sociales à l'ordre du jour, elle ne vote jamais de conclusions pour

n'engager en rien la liberté d'aucun de ses membres [1]. Les *Unions de la paix sociale*, au contraire, groupent localement les hommes de bien qui adoptent les grandes lignes de la doctrine de Le Play, sans distinction de confession ou de parti politique [2]. Ce n'est pas que Le Play fut indifférent à ces questions et méconnut leur importance ; mais ainsi qu'il le disait:

« Comme les particuliers sont eux-mêmes profondément divisés au sujet des débats nationaux, politiques et religieux, il faut que notre enseignement ne s'étende jamais jusqu'à ces questions. ..... En restant dans ces limites, l'école conserve un champ d'action plus fécond et plus large que les terrains brûlants sur lesquels s'accumulent à notre époque tant de luttes stériles [3]. »

Ces divisions sont fâcheuses assurément ; mais encore faut-il empêcher le mal de se propager par

[1] Une *Société belge d'Economie sociale* a été fondée en 1881 pour appliquer la méthode de Le Play, et une *société canadienne* a été fondée en 1888 à Montréal dans le même but. Tout en ayant une autonomie complète, ces sociétés entretiennent avec la société de Paris des rapports suivis.

[2] Outre leurs réunions à Paris, les *Unions de la paix sociale* forment des groupes provinciaux dans les principales villes de France. Ceux du Centre, de Bordeaux, de Lyon, de Toulouse, de Lille, de Besançon ont déployé dans ces dernières années une activité très remarquable.

[3] *Les Ouvriers européens*, t. I, pag. 594. Les travaux de la *Société d'Economie sociale* et des *Unions de la paix sociale* sont publiés dans la revue *La Réforme Sociale*, qui paraît deux fois par mois depuis 1881 (Paris, 174, boul. St-Germain.)

des ondes indéfinies, et c'est faire œuvre de bien que de trouver un terrain de croyances communes sur lequel des hommes de bonne foi divisés par ailleurs puissent se rallier et lutter de concert contre les envahissements ultérieurs du mal.

Les *Unions de la paix sociale* ont aujourd'hui plus de 3000 membres. Naturellement les catholiques y sont en grande majorité, comme ils le sont dans notre pays ; mais nous sommes heureux de compter parmi nous un nombre important de membres des différentes confessions protestantes ; ils ne sont jamais blessés dans nos réunions, parce que jamais ni débats ni polémiques ne s'y produisent sur les questions qui nous divisent.

II

Je dois maintenant, messieurs, préciser comment se pose le problème de la réforme sociale ; car c'est seulement en le saisissant dans son essence que nous pourrons indiquer les moyens pratiques de le résoudre.

Nos sociétés occidentales sont devenues de plus

en plus denses et compliquées. De 167 millions d'âmes en 1789 la population de l'Europe est montée en 1889 à 350 millions, et pendant ce temps elle a fourni plus de 22 millions d'émigrants aux autres parties du monde. Cette densité croissante de la population s'accentue surtout par le développement universel des agglomérations urbaines, plus rapide encore que l'accroissement total de la population. Elle amène certaines formes de misère particulièrement poignantes. Au milieu du mouvement général qui pousse les masses en avant, le sort des retardataires, des déclassés peut devenir plus douloureux qu'il ne l'était dans le passé. Mais dans l'ensemble l'amélioration du sort matériel des classes inférieures est incontestable. L'accroissement énorme du nombre des hommes en est la preuve.

Or, malgré cette amélioration et même à cause d'elle, l'élasticité des besoins humains, qui est la source de tous les progrès, fait que les travailleurs aspirent à améliorer encore davantage leur position.

Cette aspiration est parfaitement légitime pourvu qu'elle se produise dans les limites du juste et du possible.

Il y a trois éléments dans le socialisme ; d'abord des malfaiteurs intellectuels, comme Guizot appelait jadis l'un d'eux, que l'envie et la haine

animent ; ils sont heureusement une infime minorité. Beaucoup plus nombreux sont les idéologues qui n'ont que des vues incomplètes et obéissent à des idées fixes. Lorsque la passion les anime, ils deviennent de dangereux sophistes. Quant à la très grande masse des individus qui se réclament du socialisme, elle veut seulement améliorer son sort et suit de confiance ceux qui lui font les plus belles promesses.

Cette poussée des masses populaires pour rendre meilleures les conditions matérielles de leur existence devait logiquement se produire après l'avènement de la démocratie, quoique démocratie et socialisme soient deux choses fort différentes ; mais le triomphe de la démocratie n'est nullement le gage du triomphe futur du socialisme.

Jadis l'ancienne société reposait sur la division des fonctions se réalisant dans des classes ou ordres distincts. Les nobles et les patriciens combattaient et gouvernaient ; les clercs priaient et administraient certains grands intérêts généraux ayant un caractère moral comme l'instruction et l'assistance publique ; les ouvriers des villes, organisés en corporations, élaboraient les produits manufacturés exigeant un certain art ; les paysans cultivaient le sol et fabriquaient les objets les plus grossiers des industries domestiques. Ces

classes se faisaient équilibre l'une à l'autre : très rares étaient ceux qui passaient de l'une à l'autre : l'immense majorité des hommes ne pensait pas à sortir de sa fonction. En tout cas cette ascension exigeait plusieurs générations.

Aujourd'hui, à la suite d'un grand mouvement qui a mis plusieurs siècles à se dérouler et qui a eu pour principaux moteurs la royauté française et ses légistes d'une part, les Puritains et les Quakers de l'autre, l'égalité civile et politique de tous les hommes est un fait acquis. Des théoriciens allemands, grands ennemis de l'ordre économique actuel, rêvent la restauration des ordres de l'État sous le couvert de groupements professionnels et sous l'étiquette de représentation des intérêts. Quelles que révolutions que puisse porter l'avenir dans ses flancs, les hommes pratiques n'ont pas à s'occuper de ces visions. Nous et nos enfants seront depuis longtemps dans la tombe avant que le monde fasse ainsi machine-arrière.

La démocratie règne et gouverne pour plusieurs générations.

Il n'y a plus des *classes dirigeantes* dans le sens ancien du mot. Aucun homme de quelque condition qu'il soit n'est plus parqué nécessairement dans un horizon limité : il a conscience de ses intérêts et cherche à les promouvoir. Si des barrières de fait s'élèvent devant lui, il ne connaît au

moins aucune entrave légale. De plus en plus il entend se déterminer par lui-même. Sans doute la pensée purement individuelle est une chose fort rare. Tous nous subissons des influences intellectuelles; car Dieu a voulu que par la communication des pensées, nous agissions les uns sur les autres : mais ces influences nous les acceptons volontairement. L'homme du peuple moderne *croit* se déterminer par lui-même, ce qui revient au même au point de vue politique. Cet *état de détermination par soi-même* est le vrai caractéristique de la démocratie. *L'avènement à la capacité politique des classes ouvrières*, selon une expression célèbre, est en réalité le résultat d'une évolution intellectuelle. Ce point de vue a été admirablement indiqué par un évêque américain :

« Dans le monde entier un changement s'opère de l'ordre de choses ancien à un nouveau, de l'état de tutelle dans lequel la masse du peuple vivait dans toutes les contrées à la liberté individuelle qui existe parmi nous et qui fait graduellement son avènement ou s'accroît dans toutes les nations civilisées. Ce changement fait continuellement surgir des idées qui doivent être examinées et sur lesquelles il faut se prononcer. Cela exige une grande activité d'esprit et une grande lutte d'opinion qui a ses avantages. Nous ne sommes pas effrayés de l'usage de la raison[1].

[1] Mgr. Chatard, évêque de Vincennes.

Si telle est l'essence de la démocratie, nous ne pouvons espérer qu'étant toute puissante elle obéisse volontairement aux lois de la justice et de la raison qu'en l'instruisant et en l'élevant.

La grande œuvre du temps, c'est l'enseignement populaire supérieur et l'éducation des élites ouvrières. Le chemin ne sera barré au socialisme, la réforme sociale ne s'accomplira que lorsqu'une élite ouvrière s'y intéressera.

A cette oeuvre, l'école est indispensable ; mais elle ne suffit pas. A elle seule, elle amène le surmenage, *l'over education* et finalement le déclassement.

Il faut que le développement de l'enseignement populaire marche de pair avec l'éducation donnée par la famille et par l'Eglise : il faut que cet enseignement soit complété et rendu applicable à la vie pratique par les libres institutions émanées du *Self Help*, où se fait l'éducation économique du travailleur adulte.

L'économie politique démontre en effet qu'il y a des limites à la transformation des conditions matérielles d'existence des hommes, et qu'il y a une certaine somme irréductible de souffrances pour l'humanité depuis la grande fracture du plan divin primitif. *Sunt lacrymæ rerum*, disait le poète. La majorité des hommes ne pourra jamais être affranchie du souci du lendemain, surtout dans nos sociétés denses et compliquées.

Sans doute des progrès sont toujours possibles ; mais il y a des bornes aux changements sociaux parce que la nature de l'homme et la nature des choses ne changent pas. Ce sont là *les lois économiques naturelles*, expression de l'ordre général des choses dans lequel l'activité libre des individus se meut, comme l'Océan dans ses rivages. Cette notion capitale a été remarquablement mise en lumière par M. Dameth, professeur à l'Université de Genève, dans sa belle *Étude sur le Socialisme de la chaire*, en 1876 :

« Les lois naturelles économiques, dit-il, sont aussi universelles que l'ordre de phénomènes qui en dépend. Sans cela le plan général de l'Univers, cette merveilleuse unité de système qui enchaîne et harmonise tout par delà le domaine de l'accident, serait atteint dans son essence. »

Certaines de ces lois économiques sont même susceptibles de formules mathématiques, comme l'a prouvé M. Léon Walras, le professeur éminent de Lausanne, dont les *Éléments d'Économie politique pure* sont universellement connus et appréciés aujourd'hui.

Que nous apprend donc l'étude de ces lois ?

C'est que l'affection, la mutualité désintéressée ne sont en règle générale réalisées que dans la famille. En dehors de son cercle, *l'altruisme* des

Positivistes ne remplacera jamais la recherche de l'intérêt personnel, comme grand ressort de l'ordre économique. Seule la charité surnaturelle peut compléter ou plutôt compenser son action dans de certaines limites.

Les faits, aussi haut que remonte l'histoire, confirment cette vérité démontrée par l'observation psychologique. Partout l'histoire nous montre pratiqués l'échange, la vente, la location, la fructification du capital, le salariat, le forfait, l'entreprise, en un mot ces contrats du droit des gens, comme les appelaient les jurisconsultes romains, qui se sont formés dans tous les pays spontanément, dès que des hommes libres et maîtres de leur personne ont été en présence, en sorte que pour bien des phénomènes économiques se vérifie cette parole de la Sagesse : *Rien n'est nouveau sous le soleil et nul ne peut dire : voilà une chose nouvelle, car elle a été déjà dans les siècles qui nous ont précédés.* (Ecclésiaste I, 10.)

L'économie politique oppose encore aux utopies socialistes d'autres démonstrations. Là où règne la liberté économique et où la justice est observée, le développement de la richesse des uns n'est pas une cause d'appauvrissement pour les autres hommes : elle améliore plutôt leurs chances dans la vie. Cette notion a été récemment exposée

d'une manière saisissante par le célèbre philosophe anglais Hurrell Mallok, dans ses livres *Social Equality* et *Property and Progress*.

Les statisticiens, comme sir Robert Giffen et M. Leone Levi, ont montré qu'en Angleterre la part prise par les classes ouvrières dans le progrès de la richesse générale était proportionnellement plus forte que celle des classes riches. Enfin le fait saillant du mouvement économique est l'ascension du fond de la masse populaire, par l'épargne et par la capacité productive, d'un nombre croissant d'individus qui entrent dans la classe moyenne et forment ce large centre de gravité qui caractérise nos sociétés modernes. Toutefois ce n'est là que la moitié de la vérité. S'il n'y a point de mauvaises richesses, il peut y avoir, il y a malheureusement de mauvais riches, qui oublient que la possession de la richesse impose de redoutables devoirs moraux. Mon ami, M. Théodore de la Rive, vous en a parlé l'an dernier dans ses belles conférences sur *le Péril social* avec une éloquence qui a retenti au delà de Genève et à laquelle je ne saurai rien ajouter sans l'affaiblir.

Tel est en raccourci l'ensemble des vérités que l'économie politique oppose aux sophismes socialistes.

Le Play les a encore combattus d'une autre manière. Fort de ses études comparées sur des

peuples placés à des étages de civilisation différents, il a montré que le socialisme contemporain était beaucoup plus un archaïsme qu'une innovation, et qu'il constituerait, si par impossible il venait à être réalisé, une rétrogradation, non un progrès. Il y avait en effet dans les anciens régimes sociaux beaucoup d'éléments communautaires et une tutelle communale qui déprimaient les individualités capables et énergiques en les soumettant à un niveau égalitaire. Le progrès de la civilisation a consisté précisément à dégager l'individu de ces entraves. Une aspiration universelle en ce sens se produit sous nos yeux dans l'Europe orientale, où beaucoup de restes de ces régimes subsistent encore.

Le Play, dans la première partie de sa vie, a vu encore debout en Russie, en Suède, en Autriche, les organisations corporatives, les réglementations administratives — y compris les odieuses restrictions au mariage des ouvriers, — que les socialistes modernes veulent restaurer. Ces entraves paraissaient intolérables à ceux qui les subissaient; mais on oublie vite le passé! Quant à Le Play, qui n'était pas un libéral de système et de parti pris, qui voyait dans la liberté comme dans l'autorité non un but mais un moyen pour réaliser le bien, il a toujours combattu au nom de l'expérience les atteintes à la liberté du travail,

le retour aux réglementations anciennes et le régime de la tutelle administrative [1].

Il faut donc aborder avec calme le problème social contemporain, avoir le cœur chaud mais garder la tête froide, éviter les grandes phrases et les programmes retentissants. « Ces problèmes compliqués ne se résolvent pas d'instinct et d'enthousiasme », vous le disait l'an dernier M. Frédéric Necker. Non, il n'y a pas de panacée à la

[1] Il est bon de rappeler ici comment Le Play s'exprimait sur les projets de restauration du régime réglementaire d'autrefois. «On rétablirait, il est vrai, la stabilité des existences, ce trait excellent du Moyen-âge, en revenant aux corporations fermées et aux engagements forcés. Ce retour au passé n'est point désirable; car on détruirait en même temps la *liberté du travail*, qui, malgré certains maux graves mais guérissables, est une *des rares supériorités de notre époque*. Il est aussi nécessaire que jamais d'assurer l'existence des familles imprévoyantes; mais il faut *tirer de l'emploi intelligent du libre arbitre le résultat que nos pères obtenaient plus facilement du régime réglementaire*. Pour atteindre librement ce but, nous devons fonder l'agriculture et l'industrie manufacturière sur la famille souche et le patronage volontaire. (*La Réforme Sociale*, chap. 46 § 7.)

« Les nouvelles garanties doivent désormais être cherchées en dehors de cette antique organisation (la corporation.) Il n'y a plus guère de convenance à maintenir cette impuissante institution et à contrarier par des restrictions matérielles les sentiments de liberté et l'esprit d'initiative qui forment l'âme de la nouvelle organisation industrielle. » (*Monographie du compagnon menuisier de Vienne* (*Autriche*), § 19. Voir aussi dans *La Réforme Sociale*, chap. 50, § 15 ce que Le Play dit des inconvénients de subordonner à une autorisation administrative la fondation de nouveaux établissements industriels. Durant son passage au Conseil d'Etat, Le Play a eu l'honneur de faire abolir le régime réglementaire auquel Napoléon Ier avait soumis les industries de la boulangerie et de la boucherie.

question sociale ; mais il y a un ensemble de réformes pratiques et d'actions positives qui peuvent améliorer la condition des classes populaires et qui l'améliorent effectivement là où on sait les réaliser.

III

Les réformes doivent résulter de l'action combinée de la religion, — de la famille, — de la charité entendue dans son sens le plus large, — du patronage des chefs d'industrie, — du *Self Help* des intéressés s'affirmant dans des associations libres et volontaires, — de l'action de l'Etat enfin s'exerçant pour faire respecter la justice, de l'Etat remplissant ses devoirs et donnant la paix aux citoyens au lieu de les écraser d'impôts et de les sacrifier à la guerre.

A. La religion est le fondement de la réforme sociale.

Assurément, ce serait rabaisser la religion que de voir surtout ses effets sur le bien-être temporel des sociétés. Nous ne sommes pas de l'école de Voltaire qui la voulait pour les laboureurs et les

artisans, comme un moyen de discipline sociale. Non, la grande question qui se pose pour tout être pensant, c'est celle du but et de la valeur de la vie, c'est la question de la fin dernière de l'homme. Les questions religieuses et philosophiques tiendront toujours la première place dans les préoccupations de l'humanité. Ame profondément religieuse et chrétien convaincu, Le Play aimait la religion pour elle-même, et c'était avec un sentiment très sincère et très délicat qu'il écrivait à un ami :

« La religion démontrée par l'observation des faits est de notre temps un moyen puissant de seconder la religion enseignée par la méthode fondamentale et traditionnelle qui part de la notion de Dieu et de la Révélation. »

Mais la réaction de l'état religieux sur l'ordre économique est considérable. Des hommes qui croient fermement en la vie future acceptent plus facilement les difficultés de la vie présente. S'ils ont la paix au dedans d'eux-mêmes, la paix sociale règne plus facilement au dehors, tandis que si l'homme ne croit plus qu'en la matière, tout l'avantage du progrès économique est annihilé par le développement des convoitises. Que n'admire-t-on plutôt la dispensation de la Providence ? Les biens temporels sont limités en quantité; mais les

biens spirituels sont illimités. L'amour, le respect, l'honneur peuvent, grâces à Dieu, règner dans tous les foyers, si les hommes obéissent à sa loi.

Vous savez, Messieurs, la grande place que Le Play dans son plan de réforme a faite à la famille et aux institutions destinées à assurer sa perpétuité. Si je n'en parle pas ce soir, c'est que c'est la partie de son œuvre la plus connue et que le temps m'est limité. Ce que l'on ne saurait trop dire, c'est que quelle que grande que soit l'importance des éléments matériels qui donnent son assiette au groupe familial et des institutions juridiques qui assurent la transmission du patrimoine, la famille dépend avant tout des principes moraux qui l'inspirent.

Or que serait la famille sans la religion ? Trois faits contemporains démontrés par toutes les statistiques : la multiplication des divorces — celle des suicides — le développement de la criminalité précoce, sont là pour nous apprendre ce que devient la famille là où la culture purement scientifique a prétendu remplacer la religion. Ah ! la science est une grande et belle chose ; mais elle ne suffit pas à l'homme comme se l'imaginaient les sophistes du siècle dernier. A la rigueur on pouvait alors avoir cette illusion ; aujourd'hui elle n'est plus permise. La religion attaquée furieusement depuis 175 ans regagne visible-

ment du terrain, et les grands Empires qui s'élèvent à la fin de ce siècle, la Russie, les Etats-Unis, le Canada, l'Australie, reviennent de plus en plus au christianisme.

Le christianisme ne peut être remplacé ni par la science, ni par un prétendu amour de l'humanité tout émotionnel et esthétique. Un politicien doublé d'un sophiste a dit un jour :

« Ce mot sublime de religion ne veut pas dire autre chose que le lien qui rattache l'homme à l'homme et qui fait que chacun, égal à celui qu'il rencontre en face, salue sa propre dignité dans la dignité d'autrui. » [1]

Cette religion-là nous la connaissons de longue date. Il y a deux siècles Hobbes la formulait dans ce mot brutal *Homo Homini Lupus*, et la moderne impiété, empruntant leur jargon aux hypothèses scientifiques contemporaines, l'appelle le *struggle for Life*. Le véritable amour des hommes ne peut reposer que sur l'amour de Jésus-Christ.

Quelles sont belles ces paroles que vous adressait l'an dernier M. Frédéric Necker :

« Convaincus que ce n'est que dans la foi au divin Rédempteur « et dans la soumission à sa volonté divine que les hommes

[1] Gambetta.

« trouveront la paix et le bonheur, les chrétiens doivent « affirmer plus hautement, plus énergiquement que jamais les « principes dont ils sont les défenseurs, dont ils connaissent par « expérience la puissance et les faire pénétrer comme un fer- « ment dans toute la pâte humaine. » [1]

Vous êtes absolument dans le vrai, messieurs, en vous plaçant sur ce terrain dès le début de vos études d'économie sociale. C'est par l'amour du divin Crucifié seulement que vous pourrez guérir les plaies de l'humanité souffrante ; et c'est de toute la profondeur de mes sentiments chrétiens, que je vous tends la main.

Entre vous et nous les questions ne se posent plus actuellement comme il y a trois siècles. Et puisqu'aujourd'hui la divinité de Jésus-Christ est méconnue et blasphémée par tant d'égarés, il me semble que, sans rien abandonner de l'intégrité de mon credo, nous pouvons nous unir cordialement pour adorer et aimer le Verbe de Dieu fait homme, et par là apporter à la fraternité humaine sa seule base solide !

B. Je vous parlais tout à l'heure de la permanence des lois économiques et vous disais qu'en un certain sens il n'y a rien de nouveau sous le soleil. Et cependant au milieu de l'histoire un

[1] Rapport présenté au nom du Comité d'initiative à l'Assemblée générale des adhérents de la *Société chrétienne Suisse d'Economie sociale*, le 18 février 1889.

commandement nouveau a été apporté aux hommes : celui de la Charité. C'est lui qui distingue les sociétés fondées sur l'Évangile de celles qui l'ignorent.

La forme première et fondamentale de la charité, c'est l'aumône. On peut parler ici librement de ce devoir ; car Genève est connue dans le monde entier par sa générosité charitable ; mais, dans l'ensemble, depuis que les sociétés modernes se sont éloignées pratiquement du christianisme, on donne moins qu'aux âges chrétiens. Le luxe rend égoïste, et cependant les nouvelles misères qu'amènent les grandes agglomérations urbaines exigent des aumônes abondantes.

Jadis l'aumône avait pris un caractère permanent sous la forme des fondations de toute sorte, depuis les patrimoines des confrèries religieuses et des corporations ouvrières jusqu'aux biens communaux. Le Play a insisté dans ses ouvrages sur l'importance des subventions que les classes ouvrières retiraient de ces propriétés collectives, subventions proportionnées aux besoins des familles, et qui leur fournissaient un point d'appui assuré dans la lutte pour le pain quotidien. Un économiste éminent, M. de Laveleye, a depuis lors soutenu la même thèse dans son brillant ouvrage sur *La Propriété et ses formes primitives*.

Une certaine proportion doit exister entre la

propriété privée et les propriétés collectives. Celles-ci jouent le rôle d'institutions rectificatives d'un ordre économique fondé sur la recherche de l'intérêt particulier. Elles donnaient à la société du moyen âge un précieux élément de stabilité. Malheureusement, elles ont été détruites en grande partie à deux époques : au XVI[e] siècle d'abord, par suite de la confiscation des patrimoines ecclésiastiques dans beaucoup de pays et de la crise monétaire qui réduisit à rien dans toute l'Europe les rentes en argent sur lesquelles reposaient la plupart des fondations charitables ; celles des campagnes disparurent alors presque complètement. La Révolution a fait ensuite de nouvelles ruines. En cela, elle n'était pas inspirée seulement par la passion antichrétienne ; elle obéissait aussi à une idée fixe des Physiocrates qui prétendaient supprimer tout intermédiaire entre l'État et les individus. La Constituante voulait appliquer ces théories folles, quand elle proclamait que l'Etat devait fournir du travail aux citoyens valides et assurer des secours à tous les invalides.

Quoique ces idées fausses aient perdu beaucoup de leur empire, il faut toujours lutter contre elles. C'est une folie que de demander à l'État de fournir des subsides à tous les citoyens. L'État n'est libéral qu'avec l'impôt, et les taxes, quand elles sont considérables, finissent toujours par faire

masse et par retomber sur les classes les plus nombreuses. Plus, au contraire, il y a de groupes ayant des droits sur des patrimoines collectifs, plus il y a de familles ayant les sentiments, l'intérêt et les garanties de stabilité que donne la propriété. On ne saurait donc trop multiplier ces patrimoines, puisque dans nos sociétés si pressées il est malheureusement impossible que tous les citoyens soient propriétaires individuels. Si la mainmorte territoriale doit être limitée dans les pays à population très dense et à limites étroites, la mainmorte mobilière peut s'étendre indéfiniment.

Plus sage que bien d'autres peuples, la Suisse a conservé des débris fort intéressants de ces institutions. Vos antiques bourgeoisies, vos voisinages, vos abbayes, reste des *Zünfte* ouvrières, et surtout vos corporations d'Allmends dans les régions alpestres sont à la fois un témoignage vivant des meilleures pratiques du passé et un exemple du bien qu'elles peuvent faire dans les sociétés modernes. La démocratie américaine le comprend ainsi. Tout en développant l'individualisme et la propriété privée avec la plus grande énergie, elle multiplie les patrimoines collectifs de toute sorte. Sa pensée sur ce point est exprimée d'une manière piquante par un des grands organes de l'opinion :

« Une république a pour politique d'encourager les particuliers à consacrer leurs propriétés privées au service public. Or, *à cheval donné, il ne faut pas regarder la bride.* Si un citoyen donne au public une statue, le public ne peut pas dire qu'il aimerait mieux la valeur en billets de banque ou se plaindre du choix de l'artiste. Le public accepte la statue, et les gens qui ne l'aiment pas n'ont qu'à ne pas la regarder. Il en est de même des fondations religieuses et charitables. Elles constituent une conversion de la propriété privée en propriété publique. L'État l'encourage en l'exemptant de taxe[1]. »

C. Mais la charité est bien plus large que l'aumône. Elle enseigne aux classes plus favorisées sous le rapport de la culture intellectuelle et de la fortune à apporter leur collaboration à toutes les œuvres de bien public. Il n'en est point où ce concours puisse donner plus de résultats que quand il s'applique à promouvoir et à soutenir les institutions relevant du *Self Help* des intéressés : sociétés de secours mutuels, sociétés pour la construction d'habitations ouvrières, corporations professionnelles libres, syndicats agricoles, assurances mutuelles, sociétés coopératives de toute sorte. Elles réussissent d'autant mieux qu'elles bénéficient de concours éclairés et désintéressés.

Ces institutions sont susceptibles d'un grand développement, et elles doivent jouer un rôle im-

[1] *The North American Review*, septembre 1881.

portant dans la société moderne, en modifier dans une certaine mesure la physionomie, en élevant aux fonctions économiques supérieures une élite ouvrière de plus en plus large.

Mais il faut se garder des exagérations. Certains promoteurs de la coopération croient qu'elle peut transformer radicalement la société, supprimer la fonction d'entrepreneur et de patron ; ils répètent, sans mesurer suffisamment la portée de leurs paroles, que le salariat disparaîtra comme l'esclavage et le servage et « qu'il n'y aura plus, au XX^e^ siècle, que des travailleurs associés. »

C'est là, selon nous, une illusion. Les sociétés coopératives de consommation sont appelées à prendre sans doute un grand développement quand l'éducation économique du peuple sera plus avancée ; mais la coopération de production rencontre dans l'existence des risques industriels, des difficultés que rien ne peut supprimer. En souhaitant, en espérant que des associations ouvrières prendront une certaine place dans l'organisation industrielle à côté des chefs individuels d'entreprises, nous ne croyons pas que ce régime devienne général. D'ailleurs le salariat ne saurait être assimilé au servage ; car ce contrat est en lui-même l'expression la plus haute de la liberté civile, et c'est lui qui, dès le commencement de

l'histoire, a affranchi les travailleurs des régimes d'engagements forcés.

Néanmoins nous ne pouvons qu'applaudir aux efforts des hommes de zèle qui se joignent à nous pour propager les institutions coopératives, fussent-ils un peu trop *sanguine,* comme disent les Anglais. Nous souhaitons seulement à la nouvelle école des coopérateurs d'avoir la sagesse de ceux qui ont fondé vraiment la coopération, les Equitables Pionniers de Rochdale, les Schultze Delitzsch, les Raiffeisen, les Luzzati.

Qu'ils respectent la liberté, qu'ils se gardent, vis-à-vis des ouvriers, d'excitations qui, après l'avortement de trop hautes espérances, les rejetteraient dans le socialisme, et que surtout ils ne détournent personne du moyen de paix et d'amélioration sociale que le Play recommandait pardessus tout, *le patronage des chefs d'industrie.*

D. Le *patronage* est la mise en pratique de ce précepte de St-Paul sur l'ordre de la charité : *Ayez soin surtout de ceux qui vous touchent de plus près, de ceux qui vivent dans votre maison.*

Malgré l'égalité civile et politique, les inégalités de fait subsistent et subsisteront toujours entre les hommes ; et, même, comme par une contradiction jetée à notre siècle, l'avènement de la grande industrie, les communications rapides, le rôle de plus en plus considérable du capital et de l'outillage

dans la production, ont accru encore la puissance économique du patron.

Non seulement il doit assurer à ses ouvriers pendant leur séjour à l'atelier la sécurité corporelle et le respect de leur moralité, ce qui est un devoir de stricte justice; mais il a encore le devoir de charité de les aider autant que possible dans leurs nécessités physiques et morales et de propager le bien parmi eux.

Pour préciser ma pensée, permettez-moi de vous citer un extrait du compte-rendu de la quinzième réunion de l'Église évangélique allemande et du congrès tenu à Stuttgard du 31 août au 3 septembre 1869.— Vous allez entendre M. Ditterlin, de Rothau dans les Vosges.

« Le travailleur n'est pas pour moi un élément social particu-
« lier : pour moi, c'est un homme comme moi-même, comme
« tous les autres. Le travailleur tient aussi à cette égalité. Il ne
« veut pas, dans les institutions philanthropiques être considéré
« comme un numéro ; il veut sentir la main d'un autre dans la
« sienne ; il veut que pour tout ce qui lui arrive le cœur de son
« prochain batte à l'unisson du sien. Dans les fabriques des villes,
« on fait souvent beaucoup pour les travailleurs sans que ceux-
« ci en montrent la moindre reconnaissance, parce que les fabri-
« cants font de leurs bienfaits comme une muraille entre eux et
« leurs ouvriers, et ne se donnent pas eux-mêmes. Dans un
« autre endroit, les mêmes institutions de bienfaisance auront
« une grande action, parce que les travailleurs sentent dans
« toutes choses le cœur de leur chef. C'est ainsi que la question
« des travailleurs est ramenée sur le terrain de l'Évangile. »

J'emprunte cet admirable programme à une brochure de M. Harmel, le grand industriel chrétien du Val des Bois. Quand il commença en 1875 son apostolat auprès des patrons de la grande industrie, il aimait à citer ces nobles paroles, à s'appuyer sur cette autorité.

Ce programme a été réalisé sur une large échelle en France. L'idée du patronage est de plus en plus répandue, et notre dernière Exposition d'Economie sociale a été la démonstration éclatante de l'extension que ces pratiques avaient prise depuis vingt ans dans notre pays, et de la place qu'elles tiennent dans notre constitution sociale. On a pu justement dire en constatant ces résultats :

« Quand on lit la longue énumération des institutions ouvrières dues à l'initiative patronale et qu'on voit la date relativement récente de leur création, on se rend compte de l'importance de ce mouvement philanthropique, qui, quoique à ses débuts, a déjà donné d'admirables résultats. Il y a trente ou quarante ans, les patrons ayant créé des institutions de prévoyance et d'assistance en faveur de leurs ouvriers formaient un groupe très réduit ; ils ne représentaient qu'une minime exception. Aujourd'hui on peut dire que la proportion est renversée et que les patrons, qui s'obstinent à ne rien faire pour améliorer la condition de leurs ouvriers et leur assurer une vieillesse à l'abri du besoin, sont presque l'exception [1].

[1] M. Georges Michel, dans *l'Économiste français* du 7 septembre 1889.

C'est surtout quand il existe une communauté ardente de foi entre les chefs d'industrie et leurs ouvriers, que le patronage fait pleinement régner la paix dans l'atelier et transforme l'usine en une famille agrandie. Ici, messieurs, je ne puis que vous dire, observez les faits, voyez par vous-même. Vous vous instruirez mieux encore qu'en écoutant l'exposé des différentes écoles économiques, en visitant les usines de nos grands patrons chrétiens, celles de M. Mame à Tours, de M. Schneider au Creuzot, de M. Chagot à Blanzy, de M. Harmel au Val des Bois, de M. Bayart à Roubaix, de M. Féron Vrau à Lille, de M. Bonnet à Jujurieux, de M. de Pavin de Lafarge au Theil, de M. Fournier à Marseille, et, si vous trouvez que je vous parle trop de la France, allez encore, vous dirais-je, voir M. Brandts à Gladbach, M. Alessandro Rossi à Schio !

Remarquez que le patronage des chefs d'industrie se concilie très bien avec le caractère démocratique de nos sociétés occidentales. Voulant prévenir le travestissement perfide que l'on cherche parfois à faire de notre pensée et de nos intentions, Le Play s'exprimait ainsi à propos des *Mechanic's Institutions* qui ont pour but en Angleterre de propager les connaissances usuelles :

« Les classes dirigeantes de la contrée contribuent avec un généreux empressement à la création et à l'entretien de ces

utiles lieux de réunion. Mais ce genre de patronage est surtout bienfaisant, quand il s'ingénie à remplir trois conditions : à se dissimuler discrètement, à communiquer autant que possible aux clients le sentiment de leur propre initiative, à leur laisser la direction complète des intérêts et des actes de la corporation. Il s'en faut de beaucoup que cette sage réserve compromette en rien l'influence légitime des patrons ; elle ne fait que provoquer plus sûrement une reconnaissance qui n'est point imposée. »

C'est parce que ces principes sont largement pratiqués chez nous, que la France est beaucoup moins troublée par le socialisme que l'Allemagne où l'État a prétendu par la triple assurance obligatoire se charger seul de la solution de la question ouvrière. Récemment, M. Lujo Brentano, professeur d'économie politique à Leipzig, se félicitait que les lois d'assurance, eussent pour résultat de faire forcément disparaître les institutions patronales qui lient l'ouvrier à l'usine : désormais, disait-il, il ne relèvera plus que de l'État.

Voilà, prise sur le fait, l'idéologie malfaisante qui repousse le bien pour faire triompher des idées *a priori*. Les élections au Reichstag de février 1890 ont répondu d'une manière écrasante à ces sophismes, en envoyant trente députés Social Democrats, élus par 1,500,000 voix, déclarer aux socialistes de la chaire que l'assurance universelle

par l'État n'est qu'un acheminement à l'appropriation collective par le *Volksstaat* de la terre et du capital.

Par un contraste frappant, à nos dernières élections de septembre 1889, le nombre des députés socialistes et des voix que leurs candidats ont obtenues a sensiblement diminué. Le socialisme perd du terrain en France depuis quelques années, non pas comme quelques personnes pourraient le croire ici, par suite de la liberté qui est laissée à toutes ses manifestations, mais par le nombre des œuvres de bien positives et pratiques qui ont partout créé dans les populations ouvrières des foyers de résistance de plus en plus nombreux et solides à la propagation du mal.

En réalité, malgré leur détraquement politique, la France, et je puis même dire l'Italie [1], sont les pays où le socialisme progresse le moins, parce que le fond de la constitution sociale et des mœurs y est le meilleur.

E. L'État a aussi son rôle et un rôle important à remplir dans l'œuvre contemporaine de la réforme sociale.

Le Play n'a jamais partagé l'erreur de certains

[1] Cette appréciation favorable de la situation sociale de l'Italie ayant paru surprendre plusieurs de nos auditeurs, nous nous permettons de leur signaler l'étude que nous avons publiée après un voyage dans ce pays, *les Faits économiques et le mouvement social en Italie*. Paris, Larose et Forcel, 1889, in-8°.

économistes anglais pour qui la liberté suffisait à tout et l'État n'était qu'une *nuisance*, qu'il fallait réduire le plus possible. Non, pour nous l'État a une mission plus haute : il est, selon la parole de saint Paul, *le ministre de Dieu pour le bien*. Son action est légitime et nécessaire pour réprimer le mal : elle doit se diversifier selon les conditions des temps, et, quand des vices nouveaux se produisent dans la société avec un caractère redoutable de gravité, l'État doit y remédier par de nouvelles interventions. C'est ainsi qu'il doit plus particulièrement de notre temps assurer dans la vie du travail industriel la dignité et la moralité de l'ouvrier.

Les économistes français ont généralement eu d'une manière remarquable l'intelligence de ce devoir de l'Etat ; ce sont les Villermé, les Blanqui, les Wolowsky, qui ont fait voter les lois protectrices de la femme et de l'enfant. La France a été, grâce à eux, un des premiers pays industriels a entrer dans cette voie par la loi du 22 mars 1841. Il y a assurément à faire encore, et votre loi fédérale de 1877 sur la protection des femmes et des enfants employés dans les manufactures est une de celles qui font le plus d'honneur à la Suisse. La question de l'indemnisation de l'ouvrier victime des accidents du travail et surtout de leur prévention est une de

celles qui s'imposent aujourd'hui partout. Vous l'étudiez en Suisse avec soin, examinant ce que les autres peuples ont fait. L'expérience de quelques années dira seule si le système du risque professionnel et de l'assurance obligatoire adopté par l'Allemagne est ou non le meilleur.

Votre pays s'est grandement honoré aussi en proposant aux nations industrielles de l'Europe une conférence pour échanger leurs vues sur les mesures possibles à prendre en faveur de l'ouvrier des usines. Je souhaite que, réunie à Berlin, cette conférence ait un succès égal à celui qu'elle aurait eu à Berne ; mais la gloire de cette initiative restera acquise sans partage à vos hommes d'État.

Toutes ces questions sont dominées par celle du dimanche. Il s'agit en effet d'une loi que le Créateur a déposée dans la nature elle-même : considérations religieuses, nécessités physiques, convenances sociales, tout s'unit pour que la loi humaine en impose le respect. Et ici, laissez-moi dire ma gratitude émue aux fondateurs de la *Fédération internationale pour l'observation du Dimanche*, M. le pasteur Rœhrich, M. Lombard, M. Deluz. Vous connaissez leurs œuvres : mais nous devons en France leur être particulièrement reconnaissants. Par suite de nos malheureuses dissensions politiques, la cause du dimanche a périclité chez nous, et avec nos seules forces nous se-

rions peut-être impuissants en ce moment à la rétablir dans nos lois. Quand un congrès a été proposé, lors de l'Exposition universelle, les susceptibilités du monde officiel faisaient qu'on parlait seulement du repos hebdomadaire. Mais, grâce à nos amis de Genève, la question a été remise sur son véritable terrain. Le dimanche, le jour du Seigneur, a apparu à tous comme la rédemption du monde du travail, et nous espérons que l'impulsion donnée est telle que forcément d'ici à peu, il sera de nouveau inscrit dans notre législation. Comme catholique français, j'exprime toute ma reconnaissance à ces admirables chrétiens !

En dehors de l'observation du dimanche, la loi doit s'imposer une grande réserve en ce qui touche le travail de l'ouvrier adulte. Il faut tenir compte de la grande variété des climats, des races, des conditions économiques aussi. Il me paraît impossible de déterminer la durée de la journée de travail de l'adulte d'une manière uniforme non seulement dans toute l'Europe, mais même dans les diverses parties d'un grand pays. La durée du travail nécessaire pour procurer à l'ouvrier la satisfaction de ses besoins dépend d'une foule de circonstances qui échappent à l'action de l'État. En principe l'État n'a pas à intervenir dans la répartition de la richesse, si d'ailleurs la justice est observée. Puis, en fait, son intervention

ne peut réaliser le but qu'il se proposerait. Le jeune empereur allemand est assurément animé d'intentions qui doivent lui assurer des sympathies générales; mais n'était-il pas imprudent quand il disait dans ses rescrits :

« C'est la mission du pouvoir et de l'Etat de régler le temps et la durée du travail de façon à conserver la santé et les bonnes mœurs chez l'ouvrier, à faire droit aux nécessités matérielles et à sauvegarder par voie législative l'égalité des droits. »

Le vrai et le faux sont singulièrement mélangés dans ces formules retentissantes. Oui, il est à souhaiter que l'homme ne travaille pas au delà de ses forces et qu'en même temps il gagne un salaire suffisant. Mais l'Etat, après avoir limité son travail, peut-il lui garantir un salaire et ce salaire en argent peut-il faire qu'il lui procure toujours l'ensemble des choses nécessaires à ses besoins? Le *Congrès fédéral socialiste Suisse,* dans sa réunion du 28 octobre dernier, réclamait et la journée normale de travail et le minimum légal des salaires; mais en même temps il demandait que l'Etat eut le monopole du commerce et de la vente des céréales, c'est-à-dire qu'on en revint au système des distributions gratuites et de l'*annona publica*, comme dans la Rome des Césars.

Ceux-là au moins sont logiques, tandis que

quand les conservateurs, les chrétiens, les empereurs se mêlent de faire du socialisme, ils s'arrêtent toujours à mi-chemin ! Aussi est-ce avec une profonde ironie que M. Liebknecht dans une réunion à Brunswick, le 25 février, disait qu'un million et demi d'électeurs socialistes étaient disposés à soutenir l'Empereur dans sa lutte contre le capital ! »

Le *socialisme chrétien* n'est qu'un jeu de paroles par lequel on cherche à se tromper de part et d'autre ou plutôt on se trompe soi-même. Toutes les réformes pratiques et possibles doivent se faire sans s'abriter sous l'égide d'un mot dangereux ; car il ne peut que faire naître des illusions et amener d'amères déceptions chez ceux des intérêts de qui on traite à la légère.

Notre langue française donne au mot de socialisme un sens nettement déterminé et qui correspond à la réalité des choses. En effet la doctrine socialiste moderne est essentiellement anti chrétienne et matérialiste, comme l'a dit Bebel au Reichstag, dans un discours qu'il n'est permis à personne d'oublier.

Le socialisme s'annonce pour être dans l'ère qui s'ouvre la forme de l'antichristianisme : les luttes que la société chrétienne aura à soutenir contre lui seront égales à celles de l'arianisme et

du manichéisme. Le temps des socialistes imaginatifs n'est plus. Le socialisme moderne prétend être scientifique et il s'est solidarisé pratiquement avec le matérialisme dont il découle logiquement. Il emprunte à l'évolutionnisme et à l'hégélianisme leurs fausses données : l'homme ne vivant que pour l'espèce, l'État devenant le Dieu de l'humanité et lui fournissant cette moralité conventionnelle, cet idéal fugitif et purement subjectif compatible avec le caractère éphémère d'une vie humaine. Voilà les idées qui sont au fond du *socialisme scientifique*, de celui qui mène le socialisme de la rue. Si la démocratie devait par le jeu du suffrage universel aboutir au triomphe légal du socialisme, au lieu d'être la forme politique supérieure de l'égalité et de la liberté civile, elle serait le plus monstrueux despotisme qu'ait jamais connu l'histoire : ce serait le châtiment de l'apostasie du christianisme, qui a pour base la responsabilité de l'individu, et qui a introduit dans le monde l'idée du respect de son droit, si faible qu'il fut matériellement en présence des sommes des forces et du nombre !

Mais ces sombres prévisions ne se réaliseront point, et, si je vous montre jusqu'où la logique conduit ceux qui s'engagent dans une voie fausse, c'est uniquement pour vous mettre en garde contre un entraînement irréfléchi vers le développement de la puissance de l'État. Ecoutez plutôt les judi-

cieuses paroles que M. Gladstone prononçait le 26 octobre 1889 dans une réunion populaire à Saltney et qui sont absolument conformes au programme de l'école de Le Play :

A notre époque, il y a une tendance à s'imaginer que le gouvernement devrait faire ceci et cela ; ou plutôt que le gouvernement devrait tout faire. Il y a des choses que le gouvernement doit faire, j'en conviens. A d'autres époques l'Etat a négligé beaucoup de ses devoirs et il est possible que même maintenant, il en néglige encore quelques-uns. Mais, de grâce, ne passons pas d'un extrême à l'autre.

Si le gouvernement prenait à sa charge les devoirs qui incombent normalement à chacun de nous, les maux qui résulteraient d'une telle erreur l'emporteraient sur tous les bienfaits déjà réalisés. Il convient que l'esprit d'initiative, l'esprit d'indépendance et de virilité personnelle soit précieusement sauvegardé dans le peuple pris en masse et pris individuellement.

Si ce sentiment de confiance en soi venait à disparaitre chez l'ouvrier anglais, s'il s'habituait à ne plus compter sur lui-même, et à tout attendre du riche entre les mains duquel il lui faudrait abdiquer, soyez sûrs que rien ne saurait compenser un pareil malheur.

De temps à autre des engouements presque universels se produisent chez les peuples. A la fin du XVI^e^ siècle, après des boulversements sociaux auprès desquels nos agitations semblent peu de chose, on voulut en Angleterre donner aux classes populaires une compensation aux avantages

qu'elles avaient perdus et la *loi des pauvres* fut votée. J'ai beaucoup étudié cette époque et je n'ai trouvé nulle trace d'une opposition au principe de cette loi. Tout le monde crut que l'on avait trouvé une panacée. Voulez-vous savoir ce que cette loi a produit pendant trois siècles comme diminution de la charité, comme séparation morale des classes, comme dégradation de la condition des travailleurs, relisez le beau livre de M. le pasteur Naville : *La Charité légale, ses effets et ses causes.* Ce livre, que couronna à son apparition l'Académie des Sciences morales et politiques, a formé l'opinion européenne sur ces matières pendant toute une génération. Il n'est pas moins vrai aujourd'hui qu'il y a un demi-siècle et je ne crains pas de prédire que l'*assurance universelle de tous les risques de la vie par l'État* que le prince de Bismarck a fait voter de haute lutte par le Reichstag sera aussi calamiteuse pour l'Allemagne que la loi des pauvres de la reine Elizabeth.

Si l'État veut sincèrement combattre le mal, qu'il fasse la guerre à l'alcoolisme ! Pour combattre ce terrible fléau, qu'il associe son action à des œuvres comme celle de la *Croix-bleue* que j'ai appris à connaître et à admirer en venant dans votre cité. Qu'il poursuive aussi le vice qui s'étale impudemment et souille la jeunesse !

Sous ce rapport, les économistes de toutes les écoles sont unanimes en France. Vous entendrez prochainement M. Frédéric Passy, qui est autorisé entre tous et qui, ainsi qu'il l'a annoncé, vous parlera de la liberté économique avec un talent que vous serez heureux d'applaudir. Qu'il me soit seulement permis de le saluer à l'avance comme un des hommes qui luttent avec le plus d'énergie contre la démoralisation, comme l'apôtre de la paix internationale et de l'arbitrage.

La paix! Voilà le grand remède aux souffrances des peuples modernes ; seuls les hommes de science peuvent se rendre compte à quel point la guerre, le militarisme, les impôts excessifs et les emprunts d'État troublent l'ordre économique naturel! Mais le peuple le sait d'instinct, et ce qui fait la popularité du socialisme, c'est que le socialisme promet la paix!

Que l'État cesse d'être un destructeur par la guerre de la vie et de la fortune des citoyens! Qu'avec l'alcoolisme, ce vice d'en bas, il combatte les spéculations malfaisantes qui se donnent carrière dans les sphères élevées de la société : voilà la part qu'il doit apporter à la *réforme sociale!*

Je m'arrête ici, Messieurs, et je ne puis vous cacher les sentiments divers qui partagent mon âme.

Une des causes du danger social présent est l'incertitude des classes éclairées sur la voie à suivre. Le programme même des quatre conférences, qui doivent se succéder devant vous, en est le témoignage. Quelle confusion des pensées, quelle dispersion des âmes !

Aussi un immense regret m'envahit en pensant à la séparation qui, il y a trois siècles, a brisé l'unité morale de la République Chrétienne ! Depuis lors les nations européennes ont vécu isolées les unes des autres bien plus encore par la différence des idées que par les distances matérielles et par les rivalités politiques.

Mais après que les hommes ont fait leur œuvre, Dieu fait la sienne, et devant la facilité nouvelle des communications qui mêle si étonnamment les hommes, qui rapproche leurs cœurs avec leurs idées et dont ma présence ce soir au milieu de vous est à elle seule une preuve, je répète avec confiance ces paroles de Joseph de Maistre :

> Il n'y a point de hasard dans le monde et je soupçonne depuis longtemps que la communication d'aliments et de besoins parmi les hommes tend de près ou de loin à quelque œuvre secrète qui s'opère dans le monde à notre insu [1].

Et c'est de grand cœur que je remercie les

[1] *Soirées de St.-Pétersbourg*, 2e entretien.

chrétiens sincères, les libéraux loyaux, qui m'ont permis, à moi, professeur de ces universités catholiques renaissantes en ce siècle sur tous les points du monde, de m'exprimer devant vous sur les plus grands sujets qui intéressent la conscience contemporaine, avec une liberté égale à ma franchise.

DEUXIÈME CONFÉRENCE

14 Mars 1890.

COUP D'ŒIL

SUR LE

SOCIALISME CONTEMPORAIN

PAR

M. Gaston STIEGLER

ingénieur.

COUP D'ŒIL

SUR LE

SOCIALISME CONTEMPORAIN

Mesdames, Messieurs,

Socialisme! question sociale! voilà des mots que l'on entend répéter chaque jour autour de soi. On les rencontre dans les journaux, dans les livres, dans les revues, dans les programmes des partis politiques, et déjà ceux qui se trouvent à la tête des gouvernements s'en sont emparés à leur tour. Mais, tandis que les uns les prononcent avec un sentiment d'espoir infini, avec un enthousiasme qui leur fait entrevoir, sinon la réalisation immédiate de leurs rêves, sinon la venue de l'âge d'or sur la terre, du moins une amélioration prochaine et profonde dans le sort de ceux qui souffrent et dans le sort de l'humanité en général, ces mêmes termes sont, pour d'autres, synonymes de pillage, de ruines, de spoliations

et, comme tels, ils les plongent dans la terreur et les poussent à d'aveugles colères.

Il est naturel, en effet, qu'une doctrine qui prétend, comme on dit, détruire les fondements de la société pour essayer de l'asseoir sur d'autres bases, rencontre autant de crédit chez les déshérités de ce monde, qu'elle excite de craintes chez les privilégiés. Car privilégiés, déshérités, tels sont bien les deux groupes, les deux classes dans lesquels on peut ranger les hommes. Aux uns fortune, abondance, facilité de soigner, non seulement leur propre santé, mais aussi, bien plus précieux encore, celle de leurs proches, de sauver ou de prolonger par des séjours dans les villes d'eaux, dans les pays du soleil, des existences compromises : à eux le loisir de cultiver leur esprit, d'étudier toutes ces belles choses de l'art et de la science qui donnent un prix à la vie et qui élèvent l'homme au-dessus de la condition animale. Aux autres une situation précaire, un labeur sans interruption dans des séjours fréquemment insalubres, l'impossibilité de faire acquérir à leur intelligence le développement normal auquel ils ont droit ; et trop souvent le chagrin de voir s'anémier et périr des êtres chéris qu'une meilleure hygiène, le repos et des soins habiles, mais coûteux, auraient sans doute préservés.

Je ne m'étendrai pas davantage sur le tableau de cette triste disproportion, sur cette inégalité qui constitue précisément la question sociale, non pas que je manque d'éléments pour le rendre d'une réalité poignante, mais le temps me presse et ces faits sont malheureusement si familiers que chacun les connaît trop bien.

Entre ces deux classes, il existe, il est vrai, une catégorie nombreuse d'individus intermédiaires, qui ne sont ni très riches ni très pauvres, qui ne jouissent pas de tous ces bienfaits, qui ne sont pas affligés de tous ces maux, et qui constituent ce qu'on appelle la classe moyenne. Sans doute. Mais en tenant compte de ces nuances, il n'en est pas moins certain qu'aux extrémités de l'échelle sociale se trouvent deux groupes bien tranchés, en haut ceux qui possèdent, ceux qui ont un capital, les capitalistes ou, comme on dit, les bourgeois, et en bas ceux qui ne possèdent d'autre ressource que leurs bras.

Par capital, j'entends non pas, comme on fait quelquefois, une somme d'argent, mais, d'une manière plus générale, toute chose sur laquelle l'homme peut exercer son action pour en tirer un profit. Par exemple, la terre est un capital — parce que, en la travaillant, on en obtient des métaux, des céréales, des fruits, du bois. Un atelier, une forge, une usine est un capital parce

que, avec du travail, ils servent à créer des produits manufacturés. Ainsi, vous le voyez, toute espèce de produits est obtenue, dans tous les cas, au moyen de ces deux éléments, capital et travail. Sans travail le capital est stérile; une usine ne produit rien d'elle-même. Dans les cas trop rares où la terre offre spontanément ses fruits, encore faut-il se donner la peine de les cueillir. De même, sans capital, le travail serait vain; sur quoi s'exercerait-il? Ainsi, capital et travail sont deux frères qui marchent de compagnie, indissolublement unis, si unis qu'on ne peut même pas les imaginer l'un sans l'autre, et pourtant ce sont deux frères ennemis. Car le capital se trouve accumulé dans certaines mains, celle des privilégiés, qui ne travaillent pas, tandis que les autres n'ont pour tout bien que leur force de travail.

Pourtant, comme ces deux éléments ne sauraient rester séparés sous peine d'inertie absolue, sous peine de mort pour l'humanité, ils se rapprochent et, en vertu d'un contrat, le prolétaire loue son travail au capitaliste. « Exerce ton travail sur mon capital, dit le capitaliste: il en résultera un certain produit dont nous ferons deux parts inégales. Je garderai la plus grosse, qui sera le loyer de mon capital; je te donnerai la plus faible, qui sera ton salaire. »

Vous voyez tout de suite la source de cette

inégalité que je vous signalais et vous pouvez, pour ainsi dire, la toucher du doigt. Le mal assurément existe depuis des siècles : voilà bien longtemps qu'on le constate et qu'on le hait, qu'il tourmente les gens de cœur et que les penseurs se sont occupés de le guérir. Platon, Thomas Morus, Fénelon, entre tant d'autres, ont abordé la question de façons différentes ; et puisque j'ai le plaisir d'être dans ce beau pays de Suisse où sont éclos les premiers germes de la liberté moderne, je dois citer, parmi ceux qui ont abordé le redoutable problème, deux illustres citoyens de Genève, *J.-J. Rousseau* et *Sismondi*. Mais si le mal n'est pas nouveau, il a pris de nos jours une acuité particulière, et cela pour plusieurs raisons.

L'une de ces raisons est, par un contraste singulier, un des plus glorieux progrès dont puisse se vanter l'orgueil humain à notre époque, c'est le progrès constant du machinisme. Le grand développement des machines, qui, à ne considérer que l'ensemble de ses résultats, est certainement un immense avantage, n'en a pas moins été funeste à la classe pauvre, aux ouvriers, lesquels nous occupent plus particulièrement aujourd'hui. Je ne vous signalerai qu'en passant ces sombres enfers souterrains qu'ont creusés les besoins de l'industrie moderne et où les mineurs, à la recherche de la houille, végètent en affrontant

chaque jour une mort affreuse. Le retentissement des coups de grisou et les listes des victimes, publiées périodiquement, vous avertissent assez de la situation de ces malheureux. Je dois me placer à un point de vue plus général et envisager l'industrie tout entière.

Qu'est-ce qu'une machine ? C'est un ouvrier géant qui peut, à lui seul, remplacer dix, quinze, vingt ouvriers ordinaires ou davantage et qui, en outre, a sur eux cette supériorité, de ne pas manger de pain et de n'avoir pas de famille à nourrir. Par ces motifs, on conçoit que les patrons la préfèrent nécessairement, puisqu'ils en tirent un plus grand bénéfice. Mais à chaque machine nouvelle adoptée, voilà un certain nombre de travailleurs jetés sur le pavé, et de plus, les autres, ceux qui restent pour guider l'outil, n'ayant plus qu'une simple surveillance à exercer, voient leur rôle amoindri, leur mérite d'artisans habiles diminué puisqu'ils ne sont plus que simples manœuvres, des machines au service d'autres machines, et, comme de juste, leur salaire est réduit par contre-coup.

Et à quel moment se produit cette aggravation ? Au moment même où l'ouvrier, après une lutte longue et sanglante, obtient enfin, par le suffrage universel, son émancipation politique ; où la loi lui dit : « Un homme en vaut un autre, tu es citoyen,

voici ton bulletin de vote ; tes enfants ne seront plus seuls à verser leur sang sur les champs de bataille, les millionnaires porteront le fusil comme eux ; enfin tu ne seras plus voué à une injuste ignorance : voici des écoles gratuites où tu recevras au moins l'instruction élémentaire. Désormais, tu as ta part de souveraineté et tu pourras l'exercer en connaissance de cause.» N'y a-t il pas là un contraste amer, une ironie cruelle entre cette puissance nouvelle accordée au pauvre et cet état précaire où il reste réduit à vivre ? Plaisant souverain en vérité, souverain en guenilles, qui gagne à peine de quoi subsister au jour le jour, qui n'a pour perspective que la faim et la mendicité vers l'âge où ses forces ne lui permettront plus de travailler, et qui, il faut le dire, quoique à regret, est trop souvent souillé de vices, compagnons ordinaires de la misère.

— Eh oui, dit-on, ce sont précisément ces vices qui empêchent l'ouvrier d'arriver à une situation meilleure ; c'est sa paresse, son intempérance, son imprévoyance qui le maintiennent despotiquement dans la pauvreté, dans la sujétion dont il se plaint. Qu'il restreigne ses dépenses, qu'il s'éloigne du cabaret, qu'il épargne, et peu à peu il se formera lui aussi un petit capital ; il pourra alors devenir patron à son tour, s'installer dans sa maison, employer des ouvriers.

D'abord si ce fait se produisait, il y aurait quelques patrons de plus, il leur faudrait des ouvriers pour exécuter la besogne manuelle, ouvriers qui resteraient eux-mêmes dans la dépendance, et l'affranchissement de la classe ouvrière ne serait pas accompli, le problème ne serait pas résolu.

Qu'il épargne ! Et sur quoi ? C'est sur le superflu évidemment que l'on peut économiser, c'est-à-dire sur les plaisirs, sur les douceurs de la vie ; et n'est-ce pas se moquer que de faire une pareille recommandation à des gens qui n'ont pas toujours le nécessaire ? Il y a bien, il est vrai, soit des inventeurs, soit des médecins, soit des artistes qui, sortis des rangs du peuple et sans fortune personnelle, parviennent, à force de talent, de travail et aussi de chance, à se constituer une large aisance. Mais ce sont là de brillantes et rares exceptions. Et puis, on est bien obligé de convenir qu'à ceux-là mêmes il a fallu un certain capital pour payer leur éducation. Mais c'est un fait connu et constaté depuis longtemps, que la situation de l'ouvrier doit fatalement rester ce qu'elle est. Il ne peut gagner que sa subsistance et celle de sa famille et rien au delà, triste vérité que Turgot avait déjà proclamée au siècle dernier et qui, depuis, a été de nouveau mise en lumière par l'expérience de tous les jours et aussi par les démonstrations du célèbre socialiste allemand

Lassalle. Le salaire de l'ouvrier oscille, en effet, autour d'un certain chiffre dont il ne peut pas s'écarter. S'il baissait notablement au-dessous de cette moyenne, la classe ouvrière, trop insuffisamment nourrie, ne tarderait pas à dépérir et l'industrie n'aurait pas les bras qui lui sont indispensables. Si ce salaire s'élevait, au contraire, la classe ouvrière augmenterait, soit par le surcroît des naissances, soit par la concurrence de travailleurs étrangers moins favorisés, comme le prouve l'affluence des Chinois en Amérique et des Italiens en France, et le grand nombre des bras disponibles ramènerait bientôt le salaire vers sa moyenne. D'ailleurs, si le salaire, c'est-à-dire en définitive si la main-d'œuvre augmentait, il est évident que, par cela même, le prix des denrées augmenterait dans une proportion correspondante, et l'ouvrier, forcé de payer plus cher toutes les choses de la vie, ne tirerait point profit de son supplément de gain. De quelque côté que l'on se tourne, vous le voyez, Messieurs, on se heurte à cette fatalité, que Lassalle appelait d'une façon saisissante *la loi d'airain des salaires,* et il faut arriver à cette conclusion cruelle, qu'il est impossible à la classe pauvre d'améliorer sa situation.

Pourtant, a-t-on dit encore, cette inégalité qui existe dans la société n'est pas une chose si abso-

lument mauvaise, car elle est un des grands stimulants de l'activité humaine. Elle donne à ceux qui se trouvent les moins favorisés le désir de s'élever et par conséquent de travailler pour améliorer leur sort.

A cela, Messieurs, il y a plusieurs choses à répondre. D'abord, ce stimulant est généralement illusoire, puisque, comme je crois vous l'avoir démontré d'une façon irréfutable, la loi d'airain des salaires interdit aux pauvres, ou tout au moins à l'immense majorité des pauvres, l'espoir de changer leur condition. De plus, si l'inégalité peut, dans certains cas, encourager quelques individus par l'appât du succès et si elle est ainsi quelquefois un excitant utile, elle produit en même temps un résultat tout contraire, puisque, par un motif différent, mais tiré de la même source, elle tend à paralyser et elle paralyse en effet très souvent ceux qui se trouvent d'emblée placés au sommet de l'échelle. A quel travail voulez-vous que soit excité un homme qui est né possesseur d'une fortune, dont tous les besoins sont satisfaits, qui n'a *pas eu d'autre peine à se donner que celle de naître* et qui n'a pas d'autre effort à faire, dans le cours de sa vie, que celui de toucher ses revenus? Vous voyez donc, Messieurs, que l'inégalité n'est pas aussi féconde qu'un examen superficiel pourrait le faire croire.

Soit, a-t-on répondu ; féconde ou non, elle est dans la nature. Il serait injuste et il est d'ailleurs impossible et chimérique de la faire disparaître. Ici, il est nécessaire d'entrer dans quelques développements, parce que cette objection est une des plus spécieuses et aussi des plus fréquemment répétées.

Il y a lieu de distinguer deux sortes d'inégalités, l'inégalité naturelle et l'inégalité sociale. La première se définit d'elle-même. Elle consiste dans la différence de la santé, de la vigueur, de la beauté et des qualités morales ou intellectuelles. L'autre réside dans la différence des privilèges qui sont l'apanage de quelques-uns aux dépens des autres, privilèges qui se résument aujourd'hui en un seul mot : l'argent.

La première, l'inégalité naturelle, il est évident qu'il faut la subir dans une certaine mesure, puisque nous ne savons pas encore corriger la laideur, rectifier les épines dorsales déviées et stimuler les intelligences paresseuses. Mais qui oserait dire que ces résultats, possibles ou non à obtenir, ne sont pas à souhaiter ? Il est étrange, à notre époque, d'entendre des penseurs venir faire devant nous l'éloge de l'état de nature. Car enfin, Messieurs, c'est cela et et non autre chose que l'on nous vante. Remontons par la pensée le cours des âges. Que trouvons-

nous au début? Le fort écrasant le faible pour lui ravir sa pitance, le rusé, l'adroit accablant le timide, le moins vigilant, et s'emparant des fruits de son travail; en un mot l'inégalité naturelle dans toute sa force et, comme on dit aujourd'hui, la lutte pour la vie à l'état de pureté. C'est pour atténuer cette situation, c'est pour diminuer cette inégalité, pour protéger le faible contre le fort, que les lois ont été inventées et perfectionnées peu à peu; c'est là leur raison d'être philosophique, et l'on peut dire en somme que l'histoire de la civilisation n'est pas autre chose que la lutte des hommes contre l'inégalité naturelle. Aujourd'hui si l'on entend tant de plaintes, c'est qu'il subsiste encore parmi nous trop de cette inégalité possible à diminuer; c'est que nous sommes encore dans un état trop voisin de la barbarie et qu'il nous faut faire un pas décisif pour en sortir et nous avancer davantage dans la civilisation.

Est-ce là, comme on l'a prétendu, de l'envie, de la basse jalousie ? N'en croyez rien, Messieurs. Ce que l'on appelle ainsi, je l'appelle, moi, le désir légitime d'améliorer sa situation et de la rendre aussi bonne, aussi agréable qu'on peut l'imaginer. Comment, si je souffre d'une maladie de poitrine, serais-je un envieux parce que j'aspire à me guérir et parce que je fais tous mes efforts pour ressembler aux hommes bien portants qui m'envi-

ronnent ? Si je suis asthmatique, serais-je coupable de chercher à respirer librement comme les autres? Si j'ai la vue faible, dois-je la conserver telle parce que la nature me l'a donnée, et si je mets des lunettes pour égaler mon voisin qui a une vue normale, aura-t-on raison de me lancer l'anathème, et de dire que je suis dévoré du bas tourment de l'envie?

Un éminent philosophe du canton du Vaud, M. Charles Secrétan, a écrit que « l'effort pour égaliser est un défi porté à la nature » . Quant à moi j'accepte volontiers cette définition, car j'observe que ma vie tout entière d'homme civilisé s'en accommoderait à merveille. Je vois dans cette salle, où j'ai le plaisir de m'entretenir avec vous, un gaz brillant qui diminue l'inégalité de clarté qui existe entre le jour et la nuit — défi à la nature. Je suis venu de Paris jusqu'ici en quelques heures par un chemin de fer au lieu de me servir de mes jambes, ce qui m'aurait demandé plusieurs semaines et causé beaucoup de fatigue — défi à la nature. J'ai rencontré, dans vos rues spacieuses, des hommes de police, qui me protégeaient éventuellement contre des gens malintentionnés et plus robustes que moi qui auraient pu m'assaillir — défi à la nature.

En vérité, Messieurs, dire que l'égalité n'est pas désirable, c'est dire qu'il n'est pas à souhaiter que tous les hommes soient sains et vigoureux et qu'il est bon d'avoir dans la société des malades et

des infirmes. Apparemment pour le plaisir de les soigner.

Non, Messieurs, cette inégalité que l'on nous vante et qui fait du désir de gagner de l'argent le premier moteur des hommes et leur puissant ressort, n'est pas une chose si belle et si féconde que l'on doive être si soucieux de la conserver. Dire qu'on ne pourrait pas la remplacer, c'est calomnier la nature humaine. On peut imaginer que les hommes écrivent des poèmes, étudient la botanique et se livrent à la poursuite des grandes inventions, non pas seulement dans le but de s'enrichir, mais dans le but plus simple et plus noble d'exercer leur génie, de pénétrer les secrets de la nature et d'être utiles à leurs semblables. Voilà dans quel sens des penseurs soucieux de la dignité humaine devraient avoir l'ambition de pousser les hommes, au lieu de célébrer une inégalité funeste à un si grand nombre de citoyens.

Si encore, Messieurs, l'inégalité sociale, c'est-à-dire la différence des fortunes, correspondait à l'inégalité morale, c'est-à-dire si le plus intelligent, le plus honnête, le plus vertueux, le plus travailleur, était aussi le mieux partagé sur cette terre, si l'argent et les bienfaits qui en sont la suite allaient toujours au mérite, s'il y avait ainsi une sorte de parallélisme entre la situation d'un individu et sa valeur, certes alors les partisans du système ac-

tuel seraient dans une position très forte pour le défendre. Mais permettez-moi de vous dire qu'il n'en est rien. Et, comme preuve, examinons un peu en détail les manières dont on arrive aujourd'hui à la fortune.

Le premier chemin est la naissance; jusqu'ici c'est le moins fatigant. De même qu'autrefois on naissait grand seigneur, on naît maintenant millionnaire. C'est une situation étrange, bien que très ordinaire, qu'un bébé entre dans la vie déjà possesseur d'un château, tandis qu'un autre, à côté, n'a pas même un lange; j'imagine qu'elle nous paraîtrait tant soit peu monstrueuse, si elle ne nous était pas si familière. Car elle n'est guère conforme à la justice, qui veut que chacun soit traité suivant ses œuvres.

Un autre chemin des plus suivis à notre époque pour augmenter sa fortune sans se donner de mal, c'est d'acheter des terrains vagues aux environs d'une ville en voie de développement. Cette acquisition faite, ne vous en occupez plus. Dormez, rêvez, promenez-vous, faites le tour du monde, si bon vous semble, comme dit le socialiste américain Henri George, puis revenez au bout de quelques années: votre terrain vaudra dix fois plus que lors de votre achat. Il aura suffi pour cela que d'autres, des travailleurs, aient percé des voies qui en facilitent l'accès, construit, dans le voisinage,

des maisons, une gare de chemin de fer, en un mot que, là où il n'y avait rien, d'autres aient créé un centre de vie active, et vous n'aurez qu'à bénéficier des fruits de leur travail.

Êtes-vous à la tête d'une grande industrie? Tâchez d'être en mesure d'occuper utilement le plus d'ouvriers possible. Car, comme je vous le disais tout à l'heure, le travail de chaque ouvrier peut se décomposer en deux parts; l'une de ces parts, la tâche qu'il accomplit en quatre ou cinq heures, vous la lui payez et il obtient ainsi ce qui lui est indispensable pour vivre. Mais, quant à l'autre part de son travail, celle qu'il accomplit dans le reste de sa journée, vous ne la payez pas et vous ne pouvez pas la payer, car elle représente précisément l'intérêt de votre capital et les profits de votre entreprise. Donc, plus vous occuperez d'ouvriers et plus votre fortune augmentera, toujours par le travail d'autrui.

Vous parlerai-je des spéculations de bourse? de ces jeux où les plus honnêtes gens s'efforcent de se tricher les uns les autres, où, par des nouvelles habilement répandues, nouvelles qui sont vraies quelquefois, je veux bien le reconnaître, on tâche de produire artificiellement une hausse sur telle valeur que l'on veut vendre ou une baisse sur telle autre que l'on veut acheter? Vous connaissez, comme moi, ce mécanisme par lequel on fait mi-

roiter, aux yeux des naïfs, des actions de sociétés plus ou moins extraordinaires ou des marchandises que ni acheteurs ni vendeurs ne verront jamais, attendu qu'elles sont absolument fictives. Pourtant, par ce singulier commerce, les gens riches, ceux qui ont les reins solides, parviennent à s'enrichir encore aux dépens des moins bien armés, et cela sans avoir créé la moindre valeur, sans que leur gain soit la rémunération du plus petit service.

Vous le voyez, Messieurs, plus nous approfondissons cette organisation actuelle, moins nous rencontrons la justice et la proportionnalité des jouissances au mérite.

Cette organisation est-elle au moins favorable à l'ensemble de la production? Est-elle si bien conçue que les efforts individuels, coordonnés en vue d'un résultat harmonique, obtiennent tout leur effet utile, et que, sous ce rapport, des avantages solides compensent ses défauts?Bien au contraire, l'excès de concurrence a amené le désordre et l'anarchie. Cette concurrence que l'on vante tant, que l'on a appelée l'âme du commerce, fait que, pour attirer la clientèle, on est conduit à lui offrir les choses à très bon marché, à des prix de plus en plus bas et, s'il est possible, inférieurs à ceux des rivaux. Or pour produire à bon compte, il est nécessaire de produire en très grande quantité

afin de diminuer les frais généraux ; et pour en arriver là, il faut de vastes installations, un personnel nombreux et un outillage perfectionné. Une fois qu'un industriel est organisé dans ces amples proportions, il est forcé, pour ne pas laisser dormir le capital engagé, de produire sans cesse ; il ne peut pas s'arrêter, sous peine de ruine ; il produit, non plus, comme il serait logique de faire, en vue des besoins de la population, mais simplement pour ne pas être obligé de fermer son usine. Très souvent les objets ainsi fabriqués sans utilité s'entassent dans les magasins faute de débouchés suffisants ; il se forme des stocks énormes de marchandises qui attendent en vain des acheteurs, jusqu'au jour où l'industriel, victime de la concurrence qu'il a lui-même créée, est acculé à la faillite, tandis que les ouvriers sont réduits au chômage.

En présence de ces vérités indéniables, beaucoup de savants, en particulier ceux que l'on appelle économistes, ont répondu : Oui, les choses d'ici-bas ne sont peut-être pas réglées pour le mieux. Oui, le pauvre est destiné à rester pauvre. Cela est fâcheux assurément, mais c'est nécessaire. La situation est pénible, mais elle est fatale ; elle est, comme toutes les choses de ce monde, inévitable. Elle est comme un des anneaux de cette chaîne infinie et mystérieuse qui rattache les

effets aux causes et les causes aux effets. Elle a dans cette série sa place marquée et l'on ne pourrait même pas concevoir qu'elle ne s'y trouvât point. Car elle dérive des lois économiques, lesquelles existent indépendamment de la volonté de l'homme. Elles sont comme les lois cosmiques, comme la gravitation qui règle le cours des astres. L'astronome ne peut que se borner à les observer et à les formuler avec une rigueur et une indifférence toutes scientifiques, mais son action ne s'étend pas sur elles. De même, l'économiste observe les lois de l'échange, de la production et de la répartition des richesses. Ces lois veulent que les uns mènent une existence opulente, tandis que les autres passent leur vie dans le dénuement. On peut le regretter, mais il n'y a rien à faire à cela qu'à se croiser les bras en répétant la fameuse maxime: Laissez faire, laissez passer.

Faut-il accepter ces conclusions désolantes? ont-elles, comme on le prétend, la valeur de faits scientifiques rigoureusement démontrés et l'humanité, emportée dans son essor infini, va-t-elle butter contre une barrière insurmontable; va-t-elle renoncer à la franchir; va-t-elle s'arrêter lasse et découragée, en abandonnant la tâche de progrès et de développement qu'elle accomplit sans fin depuis des milliers et des milliers d'années, et qui

l'a conduite, depuis l'état où elle était à l'âge de pierre, jusqu'au magnifique épanouissement de la civilisation contemporaine ? Faut-il dire adieu aux rêves d'avenir et répéter la célèbre parole : Vous aurez toujours des pauvres parmi vous ?

En face de cette école du désespoir, il s'en est dressé une autre tout opposée et c'est précisément celle des socialistes. Les socialistes ont répliqué : Non ; l'homme est parti pour un but lointain à la conquête du mieux et il ne va pas s'arrêter en chemin. Vous dites que l'état actuel dont nous souffrons est inévitable. Entendons-nous ; nous voulons bien admettre qu'il s'est produit nécessairement. Cela veut-il dire qu'il soit nécessairement durable et indestructible ? Il est inévitable comme l'est toute phase d'un développement, comme la chrysalide est nécessaire avant l'éclosion du papillon. Mais pas davantage. Vos lois économiques sont le résultat d'une formation inconsciente peut-être ; mais elles n'en sont pas moins humaines. Si elles étaient naturelles, est-ce qu'elles ne se défendraient pas toutes seules ? Avez-vous jamais eu besoin de commander au soleil de se lever à telle heure, aux saisons de revenir périodiquement, à la mer de sortir de son lit et d'y rentrer ? Si elles n'étaient pas d'ordre humain, vos lois économiques, est-ce que vous auriez besoin de les protéger par tout un arsenal d'articles du Code

qui règle d'une façon si minutieuse l'acquisition et la transmission de la propriété? Est-ce que vous auriez besoin d'une armée de notaires, d'huissiers et de gendarmes pour les faire respecter? Elles ne sont pas immuables, vos lois économiques. Elles ont changé avec les pays et avec les époques. Tout régime de propriété est une convention valable pour un temps, qui peut être maintenue ou abolie suivant les circonstances et les besoins. Il y en avait un avant 1789. Il y en a eu un autre depuis; il y en aura certainement d'autres encore, et si celui sous lequel nous vivons est insuffisant, il faut se hâter de le remplacer.

En résumé, Messieurs, je crois vous avoir surabondamment démontré, et c'est la conviction qui doit certainement être établie dans vos esprits si j'ai eu le bonheur d'être clair, que l'organisation sociale actuelle présente de graves défauts. Elle est féroce, puisque, en vertu de la loi d'airain des salaires, elle voue fatalement à la pauvreté et à l'insécurité une portion considérable de l'humanité. — Elle n'est pas en rapport avec les idées d'indépendance et d'émancipation politique qui résultent du suffrage universel. — Elle n'est pas fondée sur la justice, puisque le capital, à peine formé par les travailleurs, passe incontinent dans les mains de ceux qui sont déjà capita-

listes. Elle est incohérente, anarchique, puisqu'elle tend à faire produire les objets de consommation sans mesure, sans rapport avec les besoins de la population, d'où résultent une quantité considérable d'efforts perdus et de catastrophes. Enfin cette organisation si défectueuse à tant d'égards n'est pas fatale, heureusement, comme le prétendent les économistes ; elle n'est pas le résultat de lois naturelles immuables. Faite par des hommes, elle peut être changée par des hommes, et elle le sera utilement par ceux qui auront souci d'établir à l'avenir plus de justice et plus d'égalité dans les rapports sociaux et qui se fonderont sur ce principe posé par votre grand Rousseau : Les lois doivent être telles que, pour acquérir l'abondance, le travail soit toujours nécessaire et qu'il ne soit jamais inutile.

C'est précisément cette organisation meilleure que cherchent les socialistes, et il me reste à vous montrer comment ils prétendent l'avoir trouvée.

II

Les socialistes se partagent en plusieurs écoles qui ont élaboré des solutions différentes, mais je n'en étudierai qu'une seule, celle dont les adeptes portent le nom de collectivistes. C'est la plus intéressante parce que c'est la plus nombreuse, parce qu'elle présente une solution plus complète, mieux étudiée et qui contient toutes les autres.

Il ne pouvait être question d'un partage égal des biens entre tous les citoyens, partage qui serait injuste aujourd'hui, et qui d'ailleurs n'aboutirait point, avec notre organisation actuelle, car il serait détruit le lendemain même du jour où il aurait été décrété. Le système préconisé est beaucoup moins rudimentaire et offre des chances de durée autrement sérieuses.

Toutes les solutions qui ont été successivement présentées par les réformateurs, dans l'antiquité ou à notre époque, ont toujours eu pour base le communisme, c'est-à-dire un système qui ferait des choses non plus la propriété exclusive et personnelle de quelques-uns, mais le patrimoine commun de l'humanité. Et c'est encore sur cette base que les socialistes d'aujourd'hui ont bâti leur

plan de rénovation. Mais ce plan diffère notablement de ceux qui avaient été étudiés par leurs prédécesseurs. Tandis que les systèmes déjà connus étaient des rêveries plus ou moins vagues et fantaisistes, le programme mis aujourd'hui en avant a la supériorité d'être précis et bien défini.

Il n'a nullement pour but ni pour effet de supprimer le capital, quoi qu'en aient dit ses adversaires, car cette suppression est absurde et même tout à fait inconcevable. Comment, en effet, songer à détruire les ateliers, les magasins, le matériel de toutes sortes accumulé depuis des siècles et que nos ancêtres nous ont laissé? comment songer à anéantir les ressources mêmes du sol? Une pareille idée ne peut pas même s'offrir à l'esprit. Ce programme n'abolirait pas non plus la propriété individuelle, ce qui ne peut pas se concevoir davantage, car il faut bien que je puisse jouir de mes vêtements, de mon domicile, de mes meubles, sous peine de n'avoir pas même un moment de liberté et de sécurité.

Le programme collectiviste a simplement pour but:

1° De faire du sol, des usines, de l'outillage accumulé, c'est-à-dire de tous les moyens de production, en un mot du capital, la propriété collective de tous les citoyens d'une même nation.

2° De laisser subsister la propriété individuelle pour tous les objets de production, chaque citoyen en disposant à son gré et en jouissant suivant la mesure de son travail personnel.

Avant d'entrer dans le détail de cette organisation, je dois vous montrer que les collectivistes la soutiennent non seulement parce qu'elle est juste et respectueuse des droits de chacun, mais encore parce qu'elle est conforme, disent-ils, aux tendances de l'industrie moderne et que nous y sommes amenés pour ainsi dire fatalement.

En effet, que se passe-t-il depuis un siècle? L'inévitable résultat de la concurrence à outrance, de cet état de guerre permanent où se débat le commerce, a été de ruiner les petits commerçants, les petits industriels, qui n'avaient pas assez d'argent pour soutenir la lutte. Leur succession a été recueillie aussitôt par ceux qui les avaient assassinés et il s'est établi ainsi, peu à peu, d'immenses usines où travaillent des milliers d'ouvriers, des magasins démesurés qui occupent des armées d'employés, et qui appartiennent par indivis à des sociétés d'actionnaires. Vous voyez donc là un capital entre les mains de plusieurs, d'une collectivité ; c'est déjà le collectivisme en petit et il est l'aboutissant naturel de la situation présente.

Une conséquence semblable est résultée de

l'immensité des entreprises conçues et exécutées dans notre siècle. Ce n'est pas un individu seul qui pouvait, avec ses propres capitaux, entreprendre le percement du canal de Suez par exemple. Il fallait là un concours de fonds fournis par des centaines de milliers d'actionnaires. Encore du collectivisme.

De même pour la transformation de l'industrie des transports et de la création des chemins de fer.

Enfin le sol lui-même n'a pas échappé à cet entraînement. On croyait, après la révolution et la vente des biens nationaux, que le régime de la petite propriété était définitivement établi en France. Eh bien, après une expérience de cent ans, c'est le contraire que l'on constate. Les grands capitaux sont si puissants qu'ils ont réussi à reconquérir le sol, soit d'une façon directe, soit d'une façon détournée, car le paysan, dans la plupart des cas, a été obligé d'hypothéquer son lopin de terre, et c'est pour ses créanciers, pour les actionnaires des sociétés de crédit qu'il laboure son champ.

Partout le capital, sous ses différentes formes, devient une propriété collective, et cette tendance, loin de décroître, augmente de jour et jour. Elle aboutit à la constitution de sociétés si riches, c'est-à-dire si puissantes, qu'elles se dressent en

face de l'État, le forcent à composer et lui imposent dans bien des cas leur volonté. Les socialistes les comparent, non sans raison, à ces seigneurs féodaux du moyen âge qui méconnaissaient si souvent l'autorité de leur suzerain, et ils remarquent qu'il suffirait d'un mouvement puissant pour faire tomber d'un seul coup cette féodalité financière, comme est tombée l'ancienne en 1789, et que, ce jour-là, l'appropriation commune du capital pour toute la nation serait un fait accompli.

Ce n'est pas tout d'avoir posé cette base du collectivisme, il faut encore donner une idée de la manière dont pourrait être organisée la société future. Les socialistes ne se dissimulent pas que cette partie de leur tâche est la plus délicate et que, très forts lorsqu'ils exercent leur droit de critique parce qu'alors ils s'avancent sur le terrain solide de l'expérience, ils le sont beaucoup moins dans leurs projets d'avenir, puisqu'ils en sont réduits à des conjectures, à des aperçus, à des conceptions idéales. Mais, disent-ils, lorsqu'on est dans une maison qui s'écroule et qui menace de vous engloutir sous les décombres, le plus pressé est d'en sortir, de se mettre à l'abri, et il n'est pas indispensable d'avoir tracé d'abord et en détail le plan complet d'un palais parfait. Quoi qu'il en soit, voici une rapide esquisse de leur

projet et vous la trouverez sans doute mieux arrêtée et plus précise qu'on ne pourrait l'attendre pour une organisation encore dans les limbes.

Le capital, c'est-à-dire l'ensemble des moyens de production, est devenu la propriété collective de la nation. Donc, il n'y a plus d'opposition entre patrons et salariés, entre bourgeois et prolétaires, ou pour mieux dire, chacun se trouve devenu à la fois capitaliste et travailleur. Nul ne pourra vivre de ses revenus par le travail des autres. Hormis les faibles et les infirmes, chacun sera astreint à un travail personnel, et cette obligation sera la seule à laquelle il sera soumis. Il pourra d'ailleurs choisir, suivant ses facultés, telle occupation que bon lui semblera et s'y livrer à ses jours et à ses heures. Dans les ateliers et les usines le travail s'effectuera sous le contrôle de surveillants élus. Le commerce étant supprimé, on ne verrait plus cette anarchie industrielle dont je vous parlais tout à l'heure et par laquelle certains articles s'entassent sur les marchés sans pouvoir trouver d'acheteurs, tandis que d'autres, qui seraient nécessaires, font défaut. La production serait réglée sur les besoins et cette réglementation deviendrait l'unique fonction dévolue à l'État. Chaque année, des délégués élus par le suffrage universel, décideraient, d'après des statistiques bien faites et soigneusement tenues au

courant, que, pour tant de citoyens, il faudra, selon toutes probabilités, tisser tant de mètres de drap, édifier tant de maisons, lancer tant de navires et ainsi de suite, et avis en serait donné à chaque corps de métier.

Voilà pour la production. Quant à la répartition des produits, une question se présente. Chacun n'a droit qu'au fruit de son travail, c'est le principe fondamental du système. Mais que deviendrait le bûcheron, s'il n'avait pour vivre que les bûches qu'il aurait coupées, le mécanicien que les machines qu'il aurait montées, puisque le commerce a disparu et la monnaie avec lui? Cette difficulté n'est pas bien grave. Chaque travailleur recevrait, en échange de ses produits, un bon constatant la valeur du travail fourni par lui et lui permettant d'obtenir l'équivalent en denrées de toutes sortes. Par exemple le tailleur dirait : Voici mes habits ; le boulanger: Voici mes pains; le cordonnier : Voici mes souliers. Contre ces objets on leur remettrait un bon avec lequel ils iraient s'approvisionner dans les dépôts sociaux où s'accumuleraient les produits et dont les grands magasins d'aujourd'hui peuvent vous donner l'idée.

Ce n'est pas tout. En l'absence de la monnaie, il faut un moyen de déterminer la valeur relative des choses. Comment un horloger recevra-t-il en diverses denrées, en objets alimentaires, en literie,

en meubles, l'exact équivalent de ses montres? Voilà qui est délicat. On a proposé de déterminer la valeur d'un objet par le temps nécessaire pour l'exécuter dans les conditions où se trouve actuellement l'industrie. Par exemple aujourd'hui, avec les procédés en usage et l'outillage perfectionné, on fabrique une certaine montre en trente heures. De même il faut trente heures pour confectionner un tapis ; le tapis et la montre ont la même valeur. On ne dirait plus un vêtement de cent francs, mais un vêtement de cent heures. Si un ouvrier a travaillé cent cinquante heures dans un mois, le bon de travail qui lui sera délivré lui permettra de choisir pour cent cinquante heures d'objets.

Mais ce mode d'évaluation présente évidemment un défaut. Il peut être admis à la rigueur pour certaines professions ; on peut dire que l'heure du tanneur vaut celle du maçon, du tisserand. Mais il est certain que, pour d'autres travaux, ce système serait tout à fait grossier et que le mérite d'une statue ou d'un tableau ne pourrait être estimé d'après le temps qu'ils ont coûté. Aussi pour les artistes, pour les ouvriers de la pensée, pour les écrivains, il faut chercher autre chose. Ceux-là pourraient peut-être s'acquitter envers la société et gagner leur entretien par un court travail manuel de chaque jour. Les socialistes pensent en effet que, dans leur société, tous

les hommes travaillant et les machines, de plus en plus perfectionnées, devenant les auxiliaires du travailleur, au lieu d'en être les ennemies comme aujourd'hui, la durée de la tâche individuelle diminuerait sensiblement et pourrait être réduite à quatre heures par jour. Le reste du temps, chacun aurait le loisir de s'occuper à son gré des choses de l'esprit.

Il est à remarquer que ce régime ne diffère pas notablement de celui auquel sont soumis actuellement les jeunes écrivains sans fortune et qui ne sont pas encore célèbres. Comme la littérature ne leur rapporte guère, ils sont obligés d'avoir une occupation pour gagner leur vie ; les uns s'épuisent dans l'enseignement, d'autres passent toute leur journée dans un bureau, et tous s'estimeraient heureux de subvenir à leurs besoins par un travail manuel de quelques heures, qui leur procurerait un exercice physique salutaire et ne fatiguerait pas leur cerveau. D'autres pensent, comme M. le professeur Thury, de Genève, que chaque citoyen pourrait passer un certain nombre d'années à travailler, enrôlé dans cette armée d'un nouveau genre, comme on l'est maintenant dans celle des soldats et que, après avoir satisfait à à son service industriel, comme on satisfait à son service militaire, il aurait acquis le droit d'utiliser à sa guise les loisirs du reste de la vie.

Il m'est impossible d'entrer dans le détail des perfectionnements que les collectivistes ont apportés et apportent tous les jours à leur système. Vous les trouverez exposés, d'une façon magistrale et avec une lucidité merveilleuse, dans le beau livre de Georges Renard, *Études sur la France contemporaine.*

Mais quelle que soit l'ingéniosité de leur plan, il va sans dire que les socialistes ne comptent pas arriver d'emblée jusqu'au bout de leurs désirs. Les plus impatients d'entre eux sont obligés de convenir, lorsqu'ils raisonnent de sang froid, qu'ils ne pourraient y atteindre que lentement et par étapes successives. Mais ils veulent s'engager résolument et sans faiblesse dans la voie qu'ils se sont tracée, et voici quelques-unes des mesures qu'ils recommandent comme propres à les rapprocher de leur but.

Je ne vous dirai qu'un mot de la réduction de la journée de travail à huit heures ; c'est une question suisse. L'ouvrier, dont toute la vie est occupée du matin au soir et absorbée par un travail manuel, n'a pas le moindre loisir pour penser, pour tenir son esprit au courant de tout ce qui pourrait le distraire, l'élever et l'ennoblir. Après une lourde journée de douze heures, lorsqu'il revient dans son pauvre foyer, il ne peut guère éprouver le désir et il

n'a pas le temps matériel de rechercher les délassements salutaires ou un enseignement utile. Il a trop d'exercice pour ses bras surmenés et pas assez pour son esprit, que la rouille tend à envahir. Pourtant cet homme est un citoyen, et la bonne gestion des affaires de l'État exige qu'il soit éclairé. C'est l'honneur du gouvernement helvétique d'avoir provoqué sur ce point une entente internationale. La question si bien posée par votre république, sera sans doute résolue bientôt, malgré sa complexité, parce qu'elle a l'avantage de ne pas modifier le régime de la propriété, de ne pas léser la bourse des privilégiés, et vous savez combien cette bourse est près de leur cœur.

Voici une autre mesure qui, si elle était plus répandue, serait certainement une amélioration. Je veux parler des sociétés en participation aux bénéfices. Ce sont des sociétés dans lesquelles le patron, comme aujourd'hui, est et demeure possesseur du capital, mais où il abandonne à l'ouvrier un peu plus que son salaire habituel ; il lui laisse en outre une certaine portion de ses bénéfices et ces suppléments de gain accumulés peuvent constituer pour l'ouvrier soit des fonds pour une caisse de retraite, soit même une part de propriété de l'usine.

Il existe un très beau spécimen de cette orga-

nisation dans le familistère de Guise fondé par Godin et qui a pris, depuis trente ans, un développement extraordinaire. Là, les ouvriers jouissent pour eux, pour leur famille, dans un palais social, d'un bien-être, d'une aisance, d'un luxe relatif inconnus ailleurs, et de plus ils arrivent, à la longue, à devenir possesseurs d'une certaine part de la fabrique. Cet exemple devrait, ce semble, exciter l'émulation autant des ouvriers que des patrons, puisque Godin non seulement a créé à ses collaborateurs une position exceptionnellement favorable, mais aussi a amassé une immense fortune personnelle.

Pourtant, il n'en est rien. Depuis un siècle bientôt que ce système est préconisé, le nombre est petit des sociétés qui se sont fondées d'après lui et qui ont prospéré, et même les socialistes ne l'envisagent pas d'un bon d'œil. Une des raisons de ce peu de faveur, c'est que le système, en tendant à l'excès les muscles de l'ouvrier, fait rendre au travail son maximun d'effet utile, tandis que, comme la plus grosse portion du bénéfice revient toujours au capital, le grand profit est en somme pour le patron. Une autre raison, et plus grave, c'est que, dans l'état de concurrence illimitée où nous vivons, les sociétés en participation doivent lutter contre les autres grandes fabriques et lutter entre elles, et comme une guerre suppose

nécessairement des vaincus, les sociétés les mieux établies elles-mêmes pourraient d'un jour à l'autre succomber, comme a périclité jadis en Angleterre l'organisation d'abord si brillante et si fructueuse fondée par Robert Owen. Aussi, tout en recommandant, à défaut de mieux, les sociétés en participation, comme une mesure transitoire, capable de profiter dans certains cas à quelques individus, il faut reconnaître qu'elles sont tout à fait insuffisantes, qu'elles ne peuvent pas se généraliser et qu'on doit recourir à des moyens plus puissants.

Du moins, tous les socialistes sont d'accord pour vouloir donner à chaque citoyen une instruction complète. Cela ne veut pas dire, comme on le prétend quelquefois, que chacun serait obligé d'apprendre le grec et le latin, ni que l'on imposerait forcément à toutes les intelligences un enseignement identique, ce qui serait aussi singulier que de vouloir traiter tous les tempéraments par le même régime. Cela veut dire que l'on s'efforcerait de donner à chaque esprit le genre de culture qu'il serait apte à recevoir, suivant sa vocation, et qu'on l'aiderait à se développer dans ce sens le plus loin possible.

Une protection efficace doit être accordée aux faibles. Aussi, les femmes et les enfants doivent être dès aujourd'hui écartés des travaux trop pénibles et des caisses de retraite doivent être

établies pour les vieillards et les invalides du travail.

Tous les contrats qui ont aliéné la propriété publique seront revisés ou annulés; les chemins de fer, les mines, les canaux feront retour à l'État.

Pour subvenir à toutes ces dépenses et pour empêcher l'accumulation de trop grandes fortunes dans les mêmes mains, un impôt progressif serait établi soit sur le revenu, soit sur le capital et enfin l'héritage serait supprimé en ligne collatérale, si bien que toutes les successions tombées de ce chef en déshérence deviendraient propriété nationale.

A peine ébauché, le système collectiviste a été, comme de juste, assailli de tous côtés et fortement battu en brèche, et le reproche le plus grave qu'on lui ait adressé, c'est que son triomphe serait, dit-on, l'organisation du despotisme, prévision étrange et qui repose sur cette assertion si abusivement répétée, que la propriété individuelle est la seule garantie de la liberté. Si cette affirmation est vraie, elle est la meilleure condamnation de la société actuelle, car alors où donc est aujourd'hui la liberté de ceux qui ne possèdent pas? Mais, je ne saurais trop le redire, le collectivisme ne songe pas à supprimer la propriété individuelle; il la circonscrit; il a simplement pour but de la rendre exclusive du capital et de la limiter aux objets de consommation.

A la vérité, ce système présente nécessairement des lacunes et doit en présenter ; car la constitution d'une société est une machine trop complexe et trop délicate pour que le cerveau de l'homme puisse l'échafauder sur le papier et *a priori*. Une reconstruction aussi vaste dans son ensemble, aussi variée dans ses détails, ne peut pas s'effectuer sans de longues expériences et des tâtonnements nombreux. La France est là pour fournir un exemple probant à cet égard, elle qui, pour avoir voulu, à bon droit, transformer ses vieux rouages, cherche, depuis cent ans, une organisation stable, qu'elle commence à peine à trouver après de si cruelles oscillations.

Nos pères, malgré leur initiative hardie et leur audace féconde, n'avaient pas pu imaginer d'avance dans tous ses dispositifs une constitution parfaite. Ils se sont bornés à poser quelques principes généraux, tels que l'égalité devant la loi, les droits de l'homme, la souveraineté du peuple. Ils nous ont fourni la base inébranlable de la république démocratique. De là se sont dégagées plus tard des conséquences imprévues, à mesure que le déroulement des faits les rendait nécessaire. Pourquoi donc se montrerait-on plus exigeant envers les réformateurs d'aujourd'hui et leur imposerait-on de lire dans l'avenir au delà des prévisions humaines ? Ils apportent comme donnée

l'abolition de l'hérédité et ils indiquent la voie à suivre pour une rénovation future. Cela suffit. S'ils ne vont pas jusqu'au terme, s'ils n'ont pas le bonheur d'aborder la terre promise, ils auront eu du moins le mérite d'y orienter leurs successeurs.

N'est-elle pas assez belle cette terre promise, pour que l'on se mette en route avec ardeur ? N'est-elle pas assez séduisante pour tenter les plus insouciants, pour émouvoir les moins enthousiastes ? Un aperçu sommaire du collectivisme vous montre déjà ses avantages : le travail personnel devenu l'unique source de tous les profits ; plus d'oisifs d'aucune espèce ; plus de commerce avec toutes les conséquences qui en découlent, avec les tentations malsaines qu'engendre trop souvent l'appât du gain ; plus de mariages d'argent ; plus de captations d'héritage ; c'est-à-dire l'homme rendu meilleur et le niveau moral de l'humanité relevé, car le véritable moyen de perfectionner les hommes n'est pas seulement de leur prêcher la vertu, c'est aussi de leur retirer l'intérêt de mal faire, c'est de rendre leur mauvaise conduite inutile.

Il n'est pas douteux que la plupart des questions soulevées par les socialistes présentent des complexités qui ne s'offraient pas au premier coup d'œil. En les approfondissant, on s'aperçoit qu'elles ont des ramifications imprévues, qu'elles

s'étendent si loin qu'on ne peut pas toucher à l'une d'elles sans ébranler tout un système compliqué. Il faut donc les aborder avec tact et mesure, mais il faut aussi les aborder de front et virilement. Plus le problème est ardu, plus tôt il faut se mettre à la besogne, provoquer l'entente, avertir les hommes et éveiller leur attention.

Nous sommes, il est vrai, dans une époque de petit espoir et ceux que leur talent et leur réputation semblent aujourd'hui désigner comme les guides de la pensée humaine, sont, pour la plupart, comme frappés de lassitude et d'impuissance. Ils raillent volontiers les socialistes qui entrevoient le bien dans l'avenir et plus encore les anarchistes qui rêvent l'époque où les hommes, devenus toujours bons et toujours travailleurs, vivront à loisir, sans la contrainte des lois, dans une liberté et une égalité absolues. C'est bien de quoi à coup sûr exciter la verve caustique de découragés et des indifférents, qui ne veulent rien voir au delà des étroites limites où s'arrête leur petite sphère d'action. Et pourtant cet idéal n'aurait pas paru inaccessible à nos pères, aux grands penseurs de la Révolution, à eux qui avaient conçu l'idée du progrès et de la perfectibilité humaine indéfinis.

Sans voir si loin, je suis sûr que nous pourrions réaliser dès maintenant beaucoup des réformes

pratiques que je vous ai signalées et je vous dirai en terminant : Si vous êtes prudents et habiles, si vous êtes des politiques prévoyants et soucieux de l'avenir, entrez résolument dans les voies du socialisme, car il est sage d'aller au-devant des réformes légitimes et nécessaires, afin d'éviter que les intéressés, qui sont le nombre et la force, ne les arrachent un jour par la violence. — Si vous êtes bons, si vous avez au cœur le sentiment profond de la fraternité et de la solidarité qui doit unir tous les hommes, soyez encore socialistes, pour mettre un terme à des souffrances aussi cruelles qu'imméritées et pour soulager tant de malheureux fatalement condamnés à la misère ;— si vous êtes justes enfin, soyez socialistes, car l'égalité, telle que je l'ai définie devant vous, est le plus noble idéal de justice qu'un esprit élevé puisse concevoir et poursuivre.

Gaston Stiegler.

TROISIÈME CONFÉRENCE

28 mars 1890.

L'ÉCOLE NOUVELLE

PAR

M. Charles GIDE

professeur d'économie politique à l'Université de Montpellier.

L'ÉCOLE NOUVELLE

Messieurs,

La tâche qui m'est dévolue ce soir est assez embarrassante. Les diverses écoles dont mes honorables confrères vous ont déjà parlé ou vous parleront après moi, sont en effet parfaitement définies : l'école de Le Play, l'école collectiviste, l'école libérale, voilà des écoles nettement délimitées, fortement caractérisées et dont il est aisé de donner un portrait ressemblant même en ne traçant qu'une simple esquisse.

Mais « l'école nouvelle» — ou plutôt *les* écoles nouvelles, car ici le pluriel serait mieux de mise que le singulier — prend presqu'autant de nuances différentes qu'elle compte d'adhérents. Elle représente beaucoup moins un corps de doctrine avec un programme défini, qu'une certaine ten-

dance d'esprit, un mouvement de réaction contre la doctrine jusqu'alors enseignée. Au lieu de dire ce qu'elle est, il serait plus court de dire ce qu'elle n'est pas et de la définir ainsi : appartiennent à l'école nouvelle tous les économistes qui ne se rattachent ni à l'école libérale, ni à l'école socialiste, ni à l'école catholique. Mais entre ces trois points cardinaux l'horizon est vaste, et on conçoit qu'il y ait place pour bien des divergences.

Voici d'abord le groupe le plus considérable, celui qui donne d'ordinaire son nom à l'école toute entière, le groupe *historique*, fondé en Allemagne, il y a plus de 40 ans déjà par le professeur Roscher, profondément modifié depuis, et dont les représentants les plus éminents aujourd'hui sont encore des professeurs allemands, MM. Lujo Brentano, Schmoller et Cohn.

A côté du groupe historique, et sur bien des points confondu avec lui, voici le groupe *socialiste d'Etat*, — qui se rattache, comme le précédent, du reste, à ce qu'on appelait autrefois le socialisme de la chaire *(Katheder-socialists)* — — représenté par exemple par MM. les professeurs Wagner, de Berlin, ou de Laveleye.

Ce sont les deux groupes que l'on a le plus souvent en vue quand on parle de l'école nouvelle, mais en réalité il y en a beaucoup d'autres : le groupe *sociologique* représenté par MM. Schäffle

en Allemagne ou Wallace en Angleterre; — le groupe socialiste anglais ou américain, très différent du socialisme d'État allemand, et qu'on pourrait appeler, si ces deux mots n'étaient trop étonnés de se trouver ensemble, *socialiste-individualiste;* — enfin un nombre considérable d'économistes qu'on désigne quelquefois sous le nom d'*école Jevonienne,* du nom d'un grand économiste anglais mort il y a quelques années, ou *Mengérienne,* du nom d'un de ses représentants les plus en vue le professeur Ch. Menger, de Vienne, et qui tout en se rattachant à l'école ancienne par sa méthode, s'en sépare notablement par ses conclusions.

Il est évident que je ne puis songer à passer ici en revue toutes ces écoles et à marquer les différences qui les séparent. Le temps ne me le permettrait pas, et en supposant même que le temps fût à ma disposition, ce serait une étude assez fastidieuse pour un auditoire comme celui-ci.

J'estime donc mieux répondre aux intentions de votre Société pour l'étude des questions sociales, en me bornant simplement ce soir à vous montrer quelles sont les causes générales qui ont provoqué ce schisme dans la science économique, cette orientation nouvelle des esprits. Je voudrais vous expliquer quelles sont les mobiles, quelles sont les idées directrices, — au nombre de trois ou quatre,

—qui ont déterminé de nos jours un si grand nombre de professeurs à se jeter ainsi hors des chemins battus qui avaient été frayés pourtant par d'illustres économistes, et pourquoi ils ont cru devoir répudier certaines doctrines que des hommes tels que les Adam Smith, les Ricardo, les J.-B. Say, les Stuart Mill, avaient regardées comme définitivement acquises à la science.

I

Pour vous faire cette histoire je n'aurais, s'il n'était toujours déplaisant de parler de soi, qu'à vous faire mon autobiographie. La plupart d'entre nous qui avons adhéré à l'école nouvelle, nous avons été élevés dans le sein de l'ancienne école, je n'oserais dire comme Voltaire chez les jésuites, mais si vous me permettez une comparaison moins prétentieuse pour nous et moins offensante pour nos anciens maîtres, — comme ces petits canards que l'on fait couver par des poules et qui, lorsqu'un beau jour ils quittent la terre ferme pour se jeter à l'eau, causent à leur vénérable nourrice qui les regarde du rivage une déception mêlée d'ahurissement. Le premier livre d'économie politique que j'ai eu entre les mains a

été les *Harmonies* de Bastiat et ce tableau enchanteur d'un monde économique où, malgré les dissidences, tout conspire au bien général, et où l'égoïsme lui-même n'est qu'un instrument qui sert le but final, me ravissait d'aise. Nous écoutions alors, et avec une bien vive sympathie, les leçons d'un des plus fervents disciples de Bastiat, qui est devenu depuis un des maîtres vénérés de l'école libérale et que vous applaudirez dans quinze jours, M. Frédéric Passy, qui nous développait toutes les ressources de la liberté : liberté du travail, libre-échange, libre concurrence. C'était le temps où nous dévorions les articles de Prévost-Paradol. C'était le temps — il n'y a pas beaucoup plus de 20 ans de cela — où nous nous pressions autour de la chaire de Laboulaye au Collège de France. M. de Laboulaye nous enseignait alors que le meilleur gouvernement est celui qui travaille à se rendre inutile. Dans un livre qui fut le grand succès de l'époque, *Paris en Amérique*, — et où la première chose qu'admire le héros à son réveil, c'est un pays qui n'a point de gendarme ni de sergent de ville, — l'auteur nous proposait comme idéal ce qu'il appelle lui-même, dans la dernière ligne du livre, « la folie de la liberté. » Il nous apprenait qu'il ne fallait pas redouter les excès de la liberté, parce qu'elle fait elle-même l'éducation du public et forme les mœurs,

parce que le mal porte en lui-même son remède et parce que — métaphore qui est devenue depuis banale, mais qui était alors nouvelle — la liberté est comme la lance d'Achille qui avait la vertu, paraît-il, de guérir toutes les blessures qu'elle avait faites! C'est ainsi que dans l'ordre politique, comme dans l'ordre économique, tous les esprits d'élite de l'époque nous tenaient le même langage, et après le long silence de 18 années d'un régime impérial et administratif, ces mots de liberté et d'individualisme prenaient une sonorité extraordinaire qui faisait battre nos cœurs; nous nous enivrions, avec toute l'intempérance de la jeunesse, de ce vin généreux que nous versaient nos maîtres.

Depuis, les temps ont changé: nous les avons eues toutes les libertés, celles de la presse, de l'affichage, des réunions publiques, et nous avons vu, non pas seulement en rêve, mais en réalité « Paris en Amérique ». Nous ne l'avons certes pas regretté; je n'ai nullement l'intention de faire ici le procès de la liberté dans le domaine politique. Tout au plus pourrais-je dire que nous nous sommes quelquefois demandé si la liberté de la presse, chez nous du moins, avait eu pour résultat de former les mœurs... nous avons certainement remarqué qu'elle avait pour effet de rendre les épidermes plus durs, mais non pas précisément les

âmes plus délicates. Quant à la liberté des réunions, ceux d'entre nous qui en sont sortis le crâne endommagé par quelque carafe ou quelque chaise reçue sur la tête, ce qui est le dénouement ordinaire de ce genre de délibérations, ont pu se demander aussi, non sans quelque amertume, si la liberté de réunion, comme la lance d'Achille, aurait la vertu de guérir la blessure qu'elle avait faite?

Mais ce n'étaient là que de petites misères et ce n'est pas quelques horions de plus ou de moins qui auraient ébranlé notre foi dans la liberté. Seulement, ce qui est plus grave, c'est que même dans l'ordre économique, le seul dont j'ai à m'occuper ici, nous n'avons pas remarqué que la liberté produisit d'elle-même les résultats les plus conformes à l'intérêt général. La liberté du commerce? Elle a fait pulluler ces intermédiaires et marchands au détail qui ruinent d'abord le producteur pour lui acheter trop bon marché, puis le consommateur pour lui vendre trop cher, et finalement se ruinent eux-mêmes pour être trop nombreux. Nous avons vu la suppression de l'autorisation pour les débits de boisson multiplier ces établissements dans une proportion effrayante et faire naître un fléau presque inconnu en France jusqu'alors, l'alcoolisme [1]. Nous avons vu la li-

[1] M. de Molinari (*Journal des Economistes,* janvier 1887) constate que « l'augmentation du nombre des cabarets a été de

berté de production qui devait se régler si admirablement par ce mécanisme autonome de l'offre et de la demande qui arrachait à Bastiat des cris d'enthousiasme, — nous l'avons vue, dis-je, engendrer la crise à l'état chronique, en sorte que ces crises sont devenues comme un état constitutionnel, une sorte de diathèse du corps social, pour employer le terme dont se servent les médecins quand ils ont à expliquer quelque maladie qu'ils ne comprennent point. Nous avons vu la liberté du travail produire par tout pays des grèves de plus en plus étendues et de plus en plus fréquentes, en attendant la grève universelle qu'on nous annonce pour le 1er mai. Mais il n'est point nécessaire d'être économiste, il suffit de regarder les faits de la vie journalière, tels qu'ils se présentent à nous, pour s'assurer que l'intérêt individuel n'est pas nécessairement conforme à l'intérêt général. Tout dément cette conclusion optimiste. Regardez au hasard.

Voici un monsieur qui monte dans un compartiment de wagon ; il prend un coin pour lui, met

11 $^1/_2$ $^0/_0$ depuis 1880, époque à laquelle l'ouverture des cabarets a cessé d'être soumise à l'autorisation préfectorale. » Et que croyez-vous que soit la conclusion de l'éminent économiste ? — Il ajoute immédiatement sans reprendre haleine, ni même aller à la ligne : « Quelques journaux demandent le retour à ce régime d'arbitraire et de monopole... Méfions-nous des remèdes administratifs. »

son sac dans un autre, son rouleau de châles dans le troisième, son parapluie dans le quatrième... après quoi il s'accoude à la portière en regardant courir les voyageurs en retard. Si l'un d'eux, indiscret, lui demande : « Ces places sont-elles retenues ? » il répond d'un air détaché : « Je n'en sais rien » — en admettant encore qu'il appartienne à la catégorie de ce qu'on appelle les gens honnêtes, car, dans le cas contraire, il répondra : « Tout est pris. » Voilà, pris sur le fait, l'intérêt personnel ! Mais aussi avec quelle satisfaction vengeresse, nous voyons alors apparaître la casquette galonnée d'un employé, représentant, lui, l'intérêt général, l'intérêt du public, et qui, balayant de la main toutes ces marques de possession, nous fera une place et forcera l'individualisme déconfit à s'aplatir dans son coin !

Alors ceux d'entre vous qui auront fait cette expérience de tous les jours, se demanderont peut-être, laissant leur pensée errer des petites choses aux grandes, s'il n'y a pas de par le monde trop de gens qui prennent ainsi les quatre coins pour leur simple personne et ne laissent point de place aux autres... à commencer par ceux que dénonçait, longtemps avant d'avoir pu faire la petite expérience que je viens d'indiquer, le prophète Esaïe quand il disait : « Malheur à ceux qui ajoutent maison après maison et champ après champ,

jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de place que pour eux dans le pays ! » Est-il bien conforme à l'intérêt général que tels lords anglais dont tout le monde sait les noms, mais qu'il est inutile de nommer ici, possèdent 100, 200, 300,000 hectares de terre dont ils chassent les habitants pour se donner le plaisir de chasser les coqs de bruyère, ou possèdent toutes les maisons d'un grand quartier de Londres ? Ne rentrent-ils pas aussi dans la catégorie des gens qui prennent les quatre coins, ces grands propriétaires de chemin de fer aux États-Unis, ces raffineurs de sucre en France qui ont constitué un monopole si solide qu'il défie toute concurrence ? Et ce ne sont pas seulement les gros qui accaparent toute la place — ils seraient à la rigueur excusables puisqu'ils sont gros, — mais les petits eux-mêmes, tel épicier par exemple, qui, vendant très cher au consommateur des denrées falsifiées, prétend encore empêcher ces malheureux consommateurs de s'unir en sociétés coopératives de consommation pour s'affranchir de ses griffes ? Et si le monde va de la sorte, devrons-nous hésiter, au nom de je ne sais quel principe *a priori*, à faire intervenir la loi, gardienne des intérêts généraux et permanents de la société, pour faire rentrer dans leurs justes limites, dans leurs coins, tous ces appétits féroces... et pour peu que notre voyageur se laisse longtemps emporter à ces rê-

veries, il deviendra un adepte de la nouvelle école.

Prenons un autre fait, emprunté à la vie journalière, comme le premier. Vous êtes à Paris ou à Londres, sur le boulevard, impatient de traverser, parce que vous êtes pressé. Vous regardez passer le torrent des voitures, attendant vainement une éclaircie pour traverser. — Vous faites une ou deux tentatives infructueuses qui n'ont d'autre résultat que de vous faire regagner précipitamment, et à moitié écrasé, le trottoir d'où vous étiez parti. — « Eh bien ! quoi ! pourquoi maugréer ? vous dit, au dedans de vous, votre conscience de vieux libéral. — Vous êtes pressé ? ces voitures le sont aussi, pourquoi se dérangeraient-elles pour vous ? Elles suivent le leur ; le malheur c'est que leur chemin coupe le vôtre ; que voulez-vous y faire ? il n'y a qu'à laisser faire, à laisser passer. — Elles ont manqué vous écraser, dites-vous ? C'est bien possible : de tout temps les gens en voiture ont écrasé les gens à pied... les maladroits surtout ; il ne faut pas être maladroit en ce monde. » Mais pendant que vous prenez patience en monologuant de la sorte, tout d'un coup, hourra ! voici le sergent de ville ou le policeman qui s'avance, coupe la file et, arrêtant les voitures d'un geste souverain, — fût-ce l'équipage du préfet de police ou du Lord maire, —

vous fait passer, vous, les femmes et les petits enfants.

Alors vous vous demanderez peut-être, si vous êtes homme à réfléchir sur les menus faits de l'existence, si le laisser-faire, le laisser-passer peut bien être considéré comme la règle suffisante d'une société, si cette sélection naturelle qui a pour résultat d'assurer la survivance des plus agiles, en laissant écraser les maladroits ou les infirmes, est vraiment faite, comme on nous l'assure, pour améliorer l'espèce, — si dans les grands centres de population, surtout dans les grandes cités ouvrières, là où la concurrence est la plus active, la cohue la plus formidable, si, dis-je, la loi, l'État n'ont pas le droit et le devoir d'intervenir pour empêcher les forts d'écraser les faibles ou les incapables, et pour faire faire une place, je ne dirai pas seulement aux femmes et aux enfants mais à tous ceux qui ont eu la mauvaise chance d'arriver en ce monde sans équipage, je veux dire sans capitaux ? Mais prenez garde ! celui de vous qui se sera laissé aller à raisonner de la sorte, applaudira à la conférence de Berne ou même à celle de Berlin, — quoique nous eussions préféré la première, — et il sera de la nouvelle école !

C'est ainsi que la confiance absolue dans la liberté économique s'affaiblissait peu à peu dans

nos âmes en même temps qu'y grandissait la notion plus nette et plus lumineuse des droits et des devoirs de l'État. Et puis, nous avons vu surgir en ces derniers temps une école nouvelle qui a joué à l'école libérale le plus mauvais tour qu'une école puisse jouer à une autre, c'est-à-dire de la caricaturer, — ç'a été l'école anarchiste. Qu'est-ce, en effet, que l'anarchisme, non pas en tant que parti révolutionnaire, nous n'avons pas à nous en occuper à ce point de vue, mais en tant que système doctrinal ? C'est tout simplement l'individualisme poussé à ses dernières conséquences logiques. L'école libérale dit : il faut réduire l'État au minimum : la police, la justice, l'armée, c'est assez — rien de plus. — L'école anarchiste dit : il faut supprimer l'État et le gouvernement. L'armée ? nous la remplacerons par la levée en masse des volontaires au jour du danger ; et d'ailleurs, le jour où les autres États seront anarchistes nous n'aurons plus besoin d'armée, car nous n'aurons rien à craindre d'eux ... quant à cela, je vous crois, ils auront assez à faire chez eux ! La justice ? nous la remplacerons par des arbitres choisis par les parties pour les affaires civiles, et pour les affaires criminelles par la loi de Lynch, comme dans les États du Far West. La police ? chacun la fera pour son propre compte. — Il est parfaitement certain que l'État n'est pas,

à la rigueur, indispensable pour rendre la justice, et que les particuliers peuvent s'en acquitter fort bien. Dans les temps troublés du moyen âge, justement pour suppléer aux défaillances du gouvernement, les associations volontaires et privées organisèrent une justice redoutée sous le nom de la Sainte-Hermandad ou de la Sainte-Vehme. Et aujourd'hui encore nous avons vu Gould et Van der Bilt, ces milliardaires américains, ne se considérant pas comme suffisamment protégés par la police municipale — l'un des deux est mort maintenant, celui-là est en sûreté — entretenir à leurs frais deux ou trois détectives vigoureux chargés d'abattre d'un coup de poing le premier qui toucherait à leur patron. Voilà de la police individualiste ! Vous me direz qu'elle n'est à la portée que des grosses bourses ? D'accord, mais ceux qui n'ont rien dans leur bourse n'en ont pas besoin. — En un mot l'école libérale disait : Nous ne voulons que l'État gendarme ! — l'école anarchiste vient et dit : Nous ne voulons pas même de l'État gendarme ; ah ! mais surtout pas de l'État gendarme ! — Eh bien ! que voulez-vous répondre à cela ? c'est fort bien raisonner et je ne vois vraiment pas ce qu'un libéral logique et sincère peut y répondre. L'école libérale s'est vue reflétée ainsi dans les doctrines anarchistes comme dans un miroir grossissant — comme dans

ces miroirs convexes en forme de globe qu'on suspend dans les jardins : elle s'y est vue hideuse, je l'avoue... mais, hélas ! ressemblante !

Et maintenant si nous regardons en nous plaçant au point de vue évolutif, — ce qui est, comme nous le verrons tout à l'heure, la méthode de la nouvelle école, — nous ne voyons pas que le rôle de l'État aille en diminuant d'importance, ni qu'il semble en voie de disparaître à une époque quelconque comme un organe inutile, à peu près comme la queue du têtard qui est destinée à tomber le jour où l'animal sera arrivé à l'état parfait, c'est-à-dire à l'état de grenouille. Nous ne voyons nullement les fonctions exercées autrefois par l'État tomber progressivement entre les mains des individus, ce qui justifierait les doctrines libérales, voire même anarchistes. Nous voyons précisément le contraire : nous voyons une foule de fonctions qui étaient autrefois privées, absorbées successivement par l'État et la fonction sociale de celui-ci aller sans cesse grandissant. Autrefois la guerre, la défense nationale étaient des entreprises purement privées, non seulement chez les sauvages où chacun se bat pour son propre compte, mais au moyen âge, par exemple, où chaque seigneur, chaque vassal devait s'équiper et se battre à ses frais et le plus souvent pour son profit ; aujourd'hui le service militaire, c'est-à-

dire la défense nationale, constitue un service public par excellence. Autrefois le transport des lettres était un service privé fait par des messagers : aujourd'hui c'est dans tous les pays civilisés un service public. — et la même évolution tend à se poursuivre aujourd'hui dans le même sens pour le transport des voyageurs et des marchandises qui a déjà passé entre les mains de l'État dans plusieurs grands pays, et cela avec tout l'immense appareil qu'il comporte en fait de chemins de fer, de machines et de wagons. Autrefois l'instruction était un service privé : les enfants étaient instruits soit par le père de famille, soit par des précepteurs particuliers, soit par des associations religieuses ou en tous cas libres : aujourd'hui l'instruction à tous ses degrés, enseignement supérieur, secondaire et primaire, est entre les mains de l'État dans presque tous les pays et est considéré comme une de ses fonctions essentielles. Autrefois l'assistance et les hôpitaux étaient des services privés : ils sont plus ou moins par tout pays : des services publics. Et ainsi du reste. On ne se fait pas une idée de tout ce que fabrique l'État en France : il fait des tapis (les Gobelins), des porcelaines (Sèvres), des cartes (au Bureau d'État-Major), des gravures (au Louvre), de l'imprimerie (à l'Imprimerie Nationale) ; il fait des boîtes d'allumettes, des cigarettes ; il élève des chevaux et des poulains

dans ses haras; il fait du vin à l'École d'Agriculture de Montpellier... or sous des formes et avec des nuances différentes, tous les États en font autant. C'est un fait bien connu que dans le pays même du « Self Help », l'Angleterre, il y a eu depuis quelques années une prodigieuse invasion de l'État dans le domaine, qui paraissait autrefois sacré, de la vie privée. De 1870 à 1890, on ne compte pas moins de 220 lois ou projets de lois *(Acts* ou *bills)* pour s'occuper des logements, de l'alimentation, du transport, de l'éducation... Vous me direz, les disciples de l'école libérale disent, que c'est une épidémie qui passera? Je ne le crois pas: ce n'est pas une épidémie, c'est une évolution continue de l'État qui s'est poursuivie sans intervalles depuis l'origine des sociétés jusqu'à nos jours, mais qui présente seulement, comme la croissance de tous les être organisés, des phases de redoublement et d'autres de repos. Nous sommes dans une phase, dans une crise de croissance, si vous voulez, mais rien ne fait prévoir qu'elle doive s'arrêter là, ni bien moins encore rétrograder! [1]

[1] Il n'est pas impossible assurément, il est même à espérer qu'un jour pourra venir où la solidarité des hommes sera si étroite et la coordination de leurs actes si bien établie (voir à la fin de cette conférence) que l'on n'aura plus besoin de l'Etat. Mais en attendant que cette solidarité devienne volontaire, l'Etat a pour mission de la préparer « en obligeant, (comme le dit très bien le *Moniteur Officiel de l'Empire allemand* dans un

Et j'ajoute qu'il serait bien extraordinaire que les peuples se fussent donnés tant de mal pour constituer cet organe qui s'appelle l'État, si ce n'était là qu'un organe d'une importance secondaire. Comment ! nous aurons construit, Dieu sait au prix de combien de peines, de révolutions, de guerres, de sang versé, cette colossale machine qui s'appelle l'État moderne, — en admettant même qu'il n'y ait là qu'un mécanisme et non un organe vivant : — nous nous serons appelés Charlemagne, Louis XI, Richelieu, Napoléon, Pierre le Grand ou Frédéric de Prusse, Cavour ou Bismarck ; — nous aurons élaboré par le lent travail des âges et par les efforts d'hommes de génie, ici une monarchie parlementaire comme l'Angleterre, là un empire militaire comme l'Allemagne, ici une république fédérative comme la Suisse, là une démocratie puissamment centralisée comme la France ; — non contents des résultats obtenus, nous chercherons à les améliorer, soit par la distinction des trois pouvoirs, soit par la séparation des deux Chambres, soit par le système fédératif, soit par le jeu mathématique et savant de la représentation des minorités, créant ainsi toute une science qui s'appelle le droit constitutionnel... et

manifeste récent qu'on attribue à l'Empereur lui-même) la classe la plus forte économiquement à des sacrifices au profit des classes laborieuses. »

tout cela pour aboutir à quoi? A l'État gendarme ou même à l'État zéro ? Quelle idée nous faisons-nous alors de ce long procès historique ! Quelle disproportion entre la peine prise et les résultats obtenus ! Quelle déception d'un labeur séculaire !

Est-ce à dire que l'école nouvelle entende tout donner à l'État et lui sacrifier les libertés individuelles ? En aucune façon. M. Leroy Beaulieu lui reproche d'affecter pour la liberté « une ironie mesquine. » — Nous protestons contre cette accusation : c'est nous qui serions mieux fondé à reprocher à l'ancienne école de professer pour l'État une ironie mesquine. Dieu sait en effet tout ce qu'on n'a pas dit contre lui ! M. Herbert Spencer a consacré tout un livre fameux, l'*Individu contre l'État*, à énumérer toutes les sottises et les inepties de l'État ; M. Taine, dans quelques pages incisives, l'a écorché tout vif ; mon excellent ami et collègue, M. le professeur Wuarin, bien que beaucoup moins exclusif, lui a dit son fait dans un petit livre sur le *Contribuable.* Hélas ! nous savons bien qu'on peut se moquer de l'État. Nous savons tout ce qu'on peut dire sur ses sottises, ses maladresses, ses vexations, nous savons combien il est souvent désagréable. Qui peut le savoir mieux qu'un Français ? Je vous accorderai même volontiers qu'il n'y a rien au monde de si insupportable que l'État, rien... si ce n'est l'individu, pour-

tant. Car il est prodigieusement désagréable aussi l'individu : rien que ce nom « d'individu » en dit long sur son compte. Croyez-vous que si nous nous amusions à faire aussi le compte de toutes les sottises, de toutes les maladresses de l'individu, de tous les bâtons qu'il met dans les roues du progrès, lui aussi, nous ne pourrions pas dresser une liste encore plus longue que celles de Taine ou de Spencer ? Les sottises de l'État font plus de bruit que celles de l'individu tout simplement parce qu'elles partent de plus haut et se voient de plus loin. Qui donc a lutté pour maintenir le servage ? Les individus ! Et qui l'a aboli ? C'est l'État, représenté par Turgot en France ou l'empereur Alexandre en Russie [1]. — Qui a lutté obstinément pour défendre les corporations et tous les vieux abus ? Les individus, qui luttent encore aujourd'hui contre l'État pour établir ou rehausser les barrières de douanes. Il n'y a pas quatre jours que quelques individus en France ont fait tomber le ministère pour n'avoir pas voulu proscrire les raisins secs. Et on viendra nous dire encore que l'individu est le seul agent du progrès !

L'agent du progrès, oui, dans un cas ! quand son

[1] Voy. l'ouvrage de Dupont-White *l'Individu et l'État*, qui a déjà 30 ans de date, mais que Herbert Spencer ne paraît pas avoir connu, en tout cas qu'il n'a pas réfuté.

intérêt se trouve par hasard d'accord avec l'intérêt général. Si, par exemple, il s'agit de reconstituer un vignoble dans un pays dévasté, comme dans le midi de la France, alors vous pourrez compter sur l'individu : il sera un agent du progrès. Mais qu'il s'agisse par contre de livrer, dans nos mêmes départements du midi, à la dent vorace des moutons ou des chèvres la forêt naissante et de dévaster la montagne, oh ! en ce cas, vous pouvez aussi vous en fier à l'intérêt individuel : il sera un instrument de mort : la ruine sera bientôt consommée, si l'État n'intervient par une lutte acharnée et sans fin pour sauver le bois, le gazon, la source, la montagne, et avec elle l'avenir du pays.

Ainsi donc, à chacun son rôle : à l'individu tout ce qui est du ressort de la vie individuelle, à l'État tout ce qui est du ressort de la vie sociale. Cette formule n'est pas nouvelle ni bien radicale : elle a été donnée par un des maîtres même de l'école libérale, par Stuart-Mill dans son livre classique sur la Liberté. Eh bien ! nous l'acceptons cette formule, en la complétant toutefois par cette remarque que, comme ces deux domaines, celui de la vie individuelle et de la vie sociale, sont de plus en plus étroitement mêlés en raison des progrès de la division du travail, de la complexité croissante des rapports sociaux, il n'est pas éton-

nant, il est logique même que le rôle de l'État aille sans cesse grandissant [1].

II

Ce premier caractère de la nouvelle école que je viens de vous indiquer est plus spécial au groupe *socialiste d'Etat :* en voici un second qui est plutôt spécial au groupe *historique.* L'école nouvelle se sépare de l'école ancienne sur un autre point important, sur la question de méthode. Vous savez tous ce qu'on entend par « méthode » dans la science ; c'est tout simplement le chemin pour arriver à la vérité. Cela ne paraît pas au premier abord avoir une grande importance qu'on prenne un chemin plutôt qu'un autre, pourvu qu'on arrive : mais il faut remarquer que suivant que l'on arrive par un chemin ou par un autre, les choses peuvent se présenter sous des aspects

[1] Du reste, entre l'individu et l'État qui sont les deux termes extrêmes d'une série, il y a toute une échelle de termes intermédiaires : — d'une part ces extensions de l'individu qui s'appellent les associations de plus en plus étendues ; — d'autre part ces diminutifs de l'État qui s'appellent les provinces, les départements, les municipalités, les communes rurales et qui, se rétrécissant de plus en plus, finissent par devenir comme de petits groupes d'individus ; — et les uns et les autres, par leurs nuances infinies, peuvent se prêter à toutes les combinaisons et transactions possibles.

très différents et très imprévus. Tel est le cas ici : il y a eu un changement complet dans le point de vue scientifique : l'angle sous lequel les choses économiques nous apparaissent maintenant est tout à fait changé. Je vais essayer de le faire comprendre.

Si l'on me demandait de résumer en un mot la différence entre l'école nouvelle et l'école ancienne, je dirai ceci : dans l'étude des phénomènes économiques l'école ancienne s'attachait à *ce qui demeure*, tandis que l'école nouvelle s'attache à *ce qui change*. L'ancienne école considérait les faits économiques, les institutions, dans un état supposé d'équilibre stable, au point de vue de leurs rapports de coexistence, de l'influence réciproque qu'ils exerçaient les uns sur les autres. La nouvelle école les étudie, ces faits et ces institutions, dans leurs rapports de succession, dans la façon dont les institutions anciennes se transforment peu à peu et finissent par engendrer des institutions nouvelles, de plus en plus divergentes du point de départ. Cette opposition entre ces deux conceptions avait du reste été mise en lumière avec beaucoup de force par Auguste Comte sous les noms d'*état statique* et d'*état dynamique*.

Prenons quelques exemples. Voici le salariat. Comment l'ancienne école étudie-t-elle cette institution ? elle l'accepte comme un fait permanent,

définitif, impossible à changer, d'ailleurs parfaitement légitime et bon en soi et même le meilleur qui se puisse imaginer. Elle déclare avec M. Leroy-Beaulieu « que le salariat figure au nombre de ces institutions que l'on doit considérer comme définitivement acquises et une fois pour toutes » [1] ; et ceci posé, elle étudie alors les lois qui régissent le salariat, c'est-à-dire les rapports qui existent et qui dans cette théorie existeront toujours entre les salariés, d'une part, et les capitalistes ou les propriétaires, d'autre part. Elle se livre à une étonnante et, à certains égards, à une admirable gymnastique intellectuelle pour renfermer dans des formules précises ces rapports : c'est ainsi qu'elle s'efforcera de démontrer avec le français Turgot que le salaire est déterminé en tout genre de travail par ce qui est nécessaire à l'entretien du travailleur ; — ou avec l'américain Francis Walker qu'il est déterminé par le produit intégral du travail de l'ouvrier ; — ou avec l'allemand de Thünen, qu'il est précisément la moyenne proportionnelle entre les deux facteurs que je viens d'indiquer ; — ou avec l'anglais Stuart Mill, qu'il se détermine en divisant le chiffre du capital circulant par le chiffre de la population ouvrière : c'est la fameuse loi du *wage-fund*.

[1] *Economiste Français*, année 1886. Tom. II, p, 507.

Eh bien ! l'école nouvelle procède tout autrement. Elle suit à travers les âges l'organisation du travail. Elle voit que le salariat sous sa forme actuelle n'est que le terme d'une longue série de formes différentes dont les plus typiques s'appellent l'esclavage, le servage, le régime corporatif. Elle en conclut que la même évolution qui s'est poursuivie de siècle en siècle se perpétuera dans l'avenir — et que par conséquent le salariat disparaîtra à son tour pour faire place à des formes nouvelles que nous pouvons déjà pressentir, parce qu'elles commencent à s'ébaucher sous nos yeux, la coopération par exemple. Dès lors il n'est plus besoin de s'escrimer à chercher les lois qui déterminent le taux des salaires, puisqu'il n'y a point de lois semblables, ou du moins puisqu'en supposant une semblable loi, elle ne serait vraie que pour un moment du temps et ne saurait avoir un caractère universel ni permanent. Ce qu'il faut faire, c'est de chercher pour chaque pays comment et par quelles causes s'est constitué le régime actuel du salariat, comment par exemple l'invention des machines et l'ouverture du marché universel a brisé les cadres des corporations et jeté l'ouvrier isolé en proie à ces oscillations meurtrières de l'offre et de la demande qui avaient amené dans la première moitié de ce siècle une terrible dépression des salaires : —

comment de nos jours l'ouvrier, ayant pris conscience de sa faiblesse, se groupe sous la forme de syndicats ou de Trades unions, très différents d'ailleurs de pays à pays, et a trouvé là un point d'appui pour relever notablement sa condition et peut-être celui que cherchait Archimède pour soulever le monde.

Prenons un autre exemple. Voici la propriété foncière : une institution capitale celle-là ! L'école ancienne acceptait le fait de la propriété foncière : elle ne le discutait pas [1] : tel que vous me voyez, j'ai fait, quand j'étais étudiant, près de dix ans d'études de droit et plusieurs années d'études économiques, sans avoir eu l'occasion d'entendre une seule fois discuter la question de la légitimité ou même des origines de la propriété. L'acceptant telle quelle, comme le droit absolu d'user et de disposer de la terre, elle cherche simplement quels sont les rapports que soutient la propriété foncière avec les autres conditions sociales ; — elle cherche les lois, permanentes toujours, qui déterminent le revenu des propriétaires fonciers et se livre à la même gymnastique intellectuelle que

[1] C'est ce que dit J.-B. Say, en propres termes : « Le philosophe spéculatif recherche quels sont les vrais fondements du droit de propriété... Ici nous regardons la propriété comme un *fait*, sans examiner comment il s'établit. » (*Economie politique.* 4me partie, ch. II.)

pour le salariat ; elle formule par exemple la fameuse loi de la rente de Ricardo, en vertu de laquelle le revenu de toute terre serait déterminé par la différence entre le prix établi sur le marché et les frais de production sur la terre la moins fertile ; — ou dans un esprit tout opposé, mais non moins dogmatique, la loi de Bastiat, en vertu de laquelle le revenu de toute terre serait déterminé uniquement par le travail du propriétaire et les capitaux qu'il y aurait dépensés.

Eh bien ! l'école nouvelle procédant pour la propriété foncière de la même façon que pour le salariat, l'étudie dans ses formes successives, dans son histoire, comme M. de Laveleye dans son beau livre sur les formes primitives de la propriété. Elle constate qu'elle a été en général collective au début, puis familiale, puis individuelle, mais sans avoir encore ses attributs actuels tels que la libre disposition, qu'elle a mis des milliers d'années à arriver à cette forme actuelle qu'on considère comme permanente et nécessaire, que même dans plusieurs pays elle n'y est point encore arrivée, qu'elle varie singulièrement d'un pays à un autre, de la France par exemple à l'Angleterre, — que par conséquent cette forme n'est, elle aussi, à son tour, qu'une étape dans une évolution indéfinie, qu'il n'y a aucune raison de penser que ce soit la dernière, que déjà même, à peine

fixée dans cette forme que nous croyons immuable, nous la voyons muer en des formes nouvelles, par exemple prendre dans les compagnies des mines la forme de l'actionnariat, c'est-à-dire se diviser sous forme de titres mobilisables entre un grand nombre d'associés. Et quant à son revenu, elle constate qu'il est déterminé non point par des lois immuables, mais par certaines causes historiques nationales, par les lois, par les mœurs, qui font que le fermage payé par le paysan français, par exemple, peut être tout différent du fermage payé par le paysan irlandais.

La façon de comprendre la notion et le rôle du capital est un exemple encore plus remarquable. J.-B. Say disait : « Le sang circulait dans les veines des Babyloniens comme dans les nôtres... les capitaux alimentaient l'industrie des Phéniciens de la même manière qu'ils alimentent celle des Anglais. [1] » Eh bien ! l'école nouvelle pense que c'est là une grande absurdité et qu'il y a autant de différence entre les modes de circulation du capital en Angleterre et chez les Phéniciens qu'entre la façon dont s'opère la circulation chez un animal à sang froid, un crapaud par exemple, et un homme.

Et voilà pourquoi la nouvelle école emploie pour l'étude des phénomènes et des institutions

[1] *Traité d'économie politique*, p. 2.

économiques la *méthode historique,* car l'histoire seule peut lui apprendre quels sont les changements qu'ont subis les institutions économiques dans le passé, quelles sont les causes qui les ont faites ce qu'elles sont ; la connaissance du passé peut seule nous permettre d'expliquer le présent et de prévoir l'avenir. Pour savoir où nous allons, le meilleur moyen n'est-il pas de savoir d'où nous venons ?

L'école historique va peut-être un peu loin lorsque, non contente de vanter l'excellence de sa méthode, elle prétend exclure toute autre méthode, notamment la méthode déductive ou abstraite: c'est ce qu'elle veut dire quand elle prend le titre, — le seul même qu'elle accepte et qu'elle revendique, — d'école *réaliste.*

Sur ce point seulement je me permettrai quelques réserves. Je suis tout disposé à reconnaître les services que la méthode historique a rendu à la science et j'accorde que l'histoire sera toujours la mine inépuisable d'où l'on devra tirer ces matériaux bruts de la science que nous appelons des faits. Mais pour mettre en œuvre ces matières premières, pour pouvoir ordonner et comprendre ces faits, la méthode déductive, abstraite sera toujours de mise [1]. La collection la plus minutieuse

[1] Le vénérable Chevreul, après avoir fait pendant cent ans des observations et des expériences, disait sous une forme pa-

et la plus complète des faits restera toujours une énigme, un labyrinthe pour celui qui n'en aura pas la clé, et celle-ci, ou plutôt ce fil d'Ariane, ce n'est pas l'observation ni l'histoire, c'est la logique, dans certains cas même c'est l'imagination, l'hypothèse, comme l'a démontré dans un livre fort intéressant, un de vos maîtres vénérés, M. le professeur Naville, qui peut seule la donner. Claude Bernard, qui fut pourtant un expérimentateur de premier ordre, l'a dit dans un mot plein de finesse et de profondeur : « l'observateur qui ne sait pas ce qu'il cherche, ne comprendra jamais ce qu'il trouve. » Or, pour savoir ce qu'on cherche, il faut bien avoir une idée préconçue ou *a priori*, ce quelque chose qui n'est pas dans les faits et qu'on n'y aurait jamais aperçu si on ne l'avait déjà dans la tête.

Mais cette réserve faite, il faut reconnaître que le point de vue sous lequel l'école nouvelle envisage la science, le point de vue dynamique au lieu du point de vue statique, ou pour éviter ces locutions pédantesques, l'idée d'une évolution remplaçant l'idée de permanence, paraît bien conforme à l'esprit scientifique de notre temps. Il y a longtemps que le vieil Héraclite l'avait dit ; mais c'est en ce siècle seulement qu'on l'a démon-

radoxale, mais profondément vraie: « tout fait est une abstraction.»

tré. Je ne parle pas seulement des sciences biologiques où la méthode de l'évolution est devenue familière à tous. Mais même dans les sciences qui paraissent par excellence le domaine du permanent et de l'immuable, dans l'astronomie par exemple, le même esprit s'est manifesté.— Autre fois, dans la cosmogonie antique, on croyait voir la terre et les astres comme des masses immobiles et fixes, celle-ci assise sur le dos d'un éléphant, ceux-là fixés comme des clous d'or à la voûte du firmament ; — puis on a vu la terre et les planètes et le soleil s'ébranler et se mettre en marche dans une ronde vertigineuse qui non-seulement les fait tourner les uns autour des autres, mais les emporte tous ensemble, Dieu sait où ! dans quelque voyage sans fin ;— puis enfin on les a vus changer ces astres immuables, évoluer eux aussi, on les a vus naître avec les nébuleuses diffuses et lactées à peine entrevues par le télescope, on les a vus se condenser en étoiles jeunes et rayonnantes, pâlir déjà avec notre soleil dont la lumière rougit, dont les télescopes nous montrent les taches et dont on nous annonce la mort pour dans quelques centaines de millions d'années tout au plus, vieillir avec notre terre déjà obscure et refroidie, arriver à la décrépitude avec cette pauvre lune dont nous pouvons compter sans lunettes les crevasses et les rides, et finalement retourner à la poussière

comme l'homme lui-même, avec ces aérolithes qui ne sont que des poussières d'astres morts ! Ce qui préoccupe aujourd'hui les astronomes, ce ne sont plus, comme du temps de Képler ou de Newton, leurs rapports d'équilibre : ce sont les canaux mystérieux de Mars, les nuages de Jupiter, les facules du Soleil, les feux changeants des étoiles variables, tout ce que nous révèle l'analyse spectrale, tout ce qui peut nous livrer les secrets de leur constitution intime et de leur destinée. En vérité on lui applique aussi, à notre univers, la méthode historique, puisque c'est son histoire que l'on s'efforce de faire !

Et je pourrais en dire autant de toutes les autres sciences physique, chimie, géologie et présenter les même tableaux : — cela est inutile. J'en ai dit assez pour montrer que l'école nouvelle à laquelle il est de mode de reprocher — c'est un reproche courant que lui font tous les économistes orthodoxes, M. Block et d'autres — de ne pas être « scientifique », ne mérite aucunement ce reproche ; elle est tout aussi scientifique, beaucoup plus même que l'ancienne école, seulement elle l'est autrement : elle n'est pas seulement la nouvelle école opposée à l'ancienne école ; elle est la nouvelle science opposée à l'ancienne science : elle est tout à fait — l'expression quoique triviale est ici bien à sa place, — « dans le mouvement. »

III

Un autre caractère de l'école nouvelle — c'est la pénétration intime de la science et de l'art ou si vous aimez mieux (quoique cette seconde expression soit beaucoup moins correcte, elle sera peut-être plus claire) de la théorie et de la pratique.

L'école classique établit une ligne de démarcation absolue entre la science et l'art : la science, dit-elle, explique : elle ne conseille rien, ne prescrit rien. C'est pour cela que la question sociale n'existe pas pour elle, car la question sociale en somme c'est tout simplement la question : Que faire ? Or l'école classique considère cette question comme tout à fait impertinente, et cela pour deux raisons :

1° parce qu'il n'y a rien à faire, puisqu'il n'y a qu'à laisser faire. M. Paul Leroy-Beaulieu, dès la première ligne de son livre sur la Répartition des richesses, se moque de ceux qui vont répétant étourdiment : il y a quelque chose à faire ! et ne font par là qu'éveiller des espérances irréalisables. Si quelque amélioration à l'ordre de choses actuel doit se réaliser, elle se réalisera toute seule ;

2° parce qu'en admettant même que l'on veuille poser la question, en tout cas ce n'est pas l'affaire des économistes d'y répondre : c'est l'affaire des hommes politiques, des philanthropes, de qui on voudra, non des hommes de science. Il serait aussi absurde de demander à un économiste les moyens de relever le taux des salaires ou d'assister les indigents, qu'il serait absurde d'aller demander à un professeur de biologie de donner un remède pour la fièvre typhoïde : il vous renverrait au médecin.

En un mot, à cette clameur grandissante qui monte d'en bas et par laquelle les misérables réclament une part plus large aux bienfaits de la civilisation, l'école classique répond poliment : « Je ne crois pas qu'il n'y ait rien à faire pour vous, mais en tout cas vous vous trompez de porte : adressez-vous à côté. » Et en leur tirant un coup de chapeau, elle prend congé d'eux [1].

[1] «Elle sonde avec un plomb de sonde qu'elle a attaché au bout de sa corde politico-économique la mer sombre, et après nous avoir très doctement montré de combien de souffrances est formée cette vaste mer, elle se lave les mains de toute intervention pratique et pour nous réconforter nous dit que l'homme n'a rien d'autre à faire que de rester tranquille et de se reposer sur le cours du temps et sur les lois naturelles. — Et là-dessus, en nous laissant la liberté de nous suicider si bon nous semble, elle prend tranquillement congé de nous.» (It sounds with philosophic politico-economic plummet the dark sea of trouble, and having taught us rightly what an infinite sea of trouble it is .... coldly takes its leaves of us.) — Carlyle — *Chartism.*

C'est pour cela qu'on a appelé quelquefois l'économie politique la science sinistre, *dismal science*, ou quelquefois aussi la science sans entrailles — épithète assez injuste d'ailleurs, car une science n'est pas nécessairement tenue d'avoir des entrailles : c'est bien assez qu'elle ait un cerveau. — L'école nouvelle prend le contre-pied; elle estime, elle :

1° qu'il y a quelque chose à faire, beaucoup à faire même, parce que l'ordre de choses actuel est très défectueux et que jamais l'homme ne se résignera à accepter un ordre de choses contre lequel sa conscience et sa raison protestent ;

2° que ce quelque chose à faire concerne parfaitement la science, parce qu'elle seule, en nous enseignant quelle est la marche des choses, quelle est la direction historique suivie jusqu'à ce jour, peut nous enseigner quelle est la conduite qu'il faut tenir, quel est le but qu'il faut poursuivre et que nous avons chance d'atteindre, et quelles sont les forces qui nous permettront de l'atteindre. L'art, pour elle, est aussi inséparable de la science que l'avenir du passé. C'est comme ces courbes dont l'emploi est si familier aux mathématiciens, et même aujourd'hui aux statisticiens, dont quelques points seulement sont connus et qu'il s'agit de prolonger ; la partie connue de la courbe, c'est « ce qui a été fait » dans le passé ; la partie

inconnue c'est « ce qu'on devra faire » pour l'avenir [1].

Toutefois sur ce point encore nous devons faire quelques réserves. Tous les économistes de la nouvelle école sont d'accord pour déclarer qu'il y a « quelque chose à faire » et même beaucoup à faire — et que c'est bien à la science qu'il appartient de dire ce qu'il faut faire. Mais bon nombre d'entr'eux, parmi lesquels deux de nos maîtres que je vois ici [2], persistent à croire qu'on ne saurait confondre la science et l'art sans préjudice pour l'une et pour l'autre de ces deux disciplines, et qu'il importe de maintenir ferme le rôle et les droits de la science pure, c'est-à-dire celle qui fait volontairement abstraction de toutes les circonstances de fait [3].

[1] « Tout ce qui existe aujourd'hui, dit le professeur Richard Ely, a été autrefois un but lointain. *Ce qui est* a été dans le passé *ce qui devait être*. Et à son tour *ce qui est* contient déjà *ce qui devra être* dans l'avenir. Voilà pourquoi l'économie politique ne peut séparer l'étude de ce qui est de l'étude de ce qui doit être. » (The « Is » includes what was once the « Ought to do » . . . The « Is » embraces the future « Ought » . . . The two cannot be separated.)

Introduction to political economy — p. 102.

[2] MM. les professeurs Charles Secrétan et Walras, de Lausanne.

[3] « L'Economique pure . . nous semble aussi nécessaire à la pratique des affaires que la mécanique pure, où les leviers ne plient pas, où le point d'appui ne cède pas, où le frottement ne compte pas, est nécessaire aux études de l'ingénieur. » — Ch. Secrétan, *Gazette de Lausanne*, 4 mars 1890.

Quant à cette divergence encore, nous nous bornons à la signaler sans insister. Une discussion sur ces questions serait trop scolastique pour cette conférence. Peu nous importe du reste, puisque, je le répète, ceux-là même qui dans la nouvelle école maintiennent les droits de la science pure sont d'accord pour déclarer, contrairement aux déclarations hautaines de la vieille école, qu'il faut faire quelque chose. C'est ainsi que la nouvelle école allemande s'est constituée immédiatement en association de politique sociale *(Verein für Socialpolitik)* dont le nom dit assez le but. C'est ainsi qu'elle a entrepris cette magnifique campagne pour le développement des associations ouvrières, pour la règlementation du travail, pour la protection des femmes et des enfants, et qu'elle est arrivée enfin à en faire la grande question internationale du jour. C'est ainsi qu'en Angleterre où ce mouvement, à raison des différences originaires des deux pays, a pris un caractère moins législatif et plus intime, mais peut-être aussi plus profond, les adeptes de la nouvelle école se sont tournés directement vers le peuple lui-même, vers les classes les plus basses, pour leur demander à elles-mêmes les secrets de leur vie obscure, leurs désirs et la façon dont elles comprenaient la question sociale. C'est ce que fit le jeune professeur

Toynbee, l'une des figures les plus sympathiques de cette génération nouvelle d'économistes, mort à 30 ans, et qui s'il avait vécu aurait certainement mérité d'être appelé le *Doctor Angelicus* de la nouvelle école. Il est resté quelque chose de lui, cet admirable monument qu'on appelle Toynbee Hall, parce que ses disciples reconnaissants ont voulu lui donner son nom, véritable « monastère laïque », installé dans le quartier le plus pauvre de Londres, et où les étudiants et les professeurs d'Oxford et de Cambridge viennent faire une retraite de quelques mois pour vivre auprès des pauvres, dans une sorte d'enseignement mutuel. Ceux qui sont éloquents ou savants donnent des cours et des conférences, ceux qui sont artistes donnent des leçons de dessin ou des concerts, ceux qui ne sont rien que robustes et bien portants se chargent d'apprendre aux pauvres à nager, à faire de la gymnastique, au besoin à boxer... et ceux même qui ne sont bons à rien se contentent de distribuer des poignées de main, ce qui est déjà une excellente façon de se rendre bon à quelque chose. C'est ainsi que Booth — pas le père de la Maréchale : un autre — a visité ou fait visiter par quelques collaborateurs toutes les maisons de East-End — 166,000 familles, ils y ont mis 3 ans ! et a résumé cette enquête dans un admirable ouvrage

qui s'appelle « la Vie et le Travail du pauvre peuple de Londres . »

Et tout cela ce ne sont pas des entreprises de charité, — si cela était je n'aurais pas à en parler ce soir, — M. Booth et ses collaborateurs dans leurs 166,000 visites n'ont pas distribué un penny : c'est la nouvelle méthode scientifique. C'est l'économie politique étudiée non plus dans les marchandises ou dans les capitaux, dans les balles de coton ou les sacs d'écus, non plus dans les choses, mais dans les hommes : c'est la science vécue !

Il est de mode dans l'école classique de dire que l'école nouvelle n'a en somme rien fait de nouveau. « Qu'y a-t-il eu de nouveau dans la science économique depuis Adam Smith ? » demande M. Block dans un ouvrage en deux gros volumes qui vient de paraître ? et naturellement il répond : Rien ou si peu que rien.

Eh bien ? si, il y a eu quelque chose de nouveau dans la science : — il y a eu un grand dégel. Vous avez dans vos montagnes un vent que vous appelez le « föhn » ; c'est, si je ne me trompe, un vent tiède qui souffle du midi, dans cette saison, et qui annonce le printemps ; c'est lui qui provoque la fonte des neiges et qui fait ruisseler sur la pente des montagnes les glaciers et les névès en mille

[1] *Labour and Life of people. — East London.*

sources d'eaux vives qui descendent en chantant vers la vallée, vers le pays bas, comme si elles étaient joyeuses de se sentir délivrées de leur prison de glace et de pouvoir faire enfin quelque chose d'utile et de bon en ce monde, ne fût-ce que de désaltérer un brin d'herbe ou de faire tourner la roue du moulin pour donner du pain à l'homme. Or c'est le föhn qui souffle en ce moment dans le domaine économique, dans ces régions inaccessibles où la science trônait bien haut au-dessus des pauvres hommes, à l'altitude des neiges éternelles. C'est ce souffle nouveau qui fait fondre les vieilles doctrines, comme les vieilles neiges, les emporte au torrent et les fait descendre enfin des hauteurs en bas, très bas, pour servir à quelque chose de bon, pour pénétrer dans la vie même des peuples ! [1]

IV

Enfin le quatrième trait par lequel l'école nouvelle se sépare de l'école ancienne, — et ce der-

[1] « La science sera inséparable de l'art,— disait Wolowski réfutant Rossi, — car nous ne sommes pas de ceux qui nient les principes ; ce que nous voulons c'est qu'on cesse de les encenser comme des idoles et qu'on les fasse pénétrer dans la vie même des nations. » — *Préface au traité d'économie politique de Roscher.*

nier caractère correspond plus particulièrement à ce que j'ai appellé au début le groupe anglais ou américain, — c'est par une conception tout à fait différente de l'individualité, et si j'ose ainsi dire, du but même de la vie.

Pour l'école classique, libérale, l'individualité apparaît sous la forme, je n'ose dire de l'égoïsme, mais de l'individualisme, du *self help* : aide-toi toi-même. Ce n'est point qu'elle nie l'existence d'un intérêt social, collectif, mais pour elle il figure au second plan. Que chacun suive son intérêt personnel... premier point : — et l'intérêt général s'en trouvera également bien... second point : seulement si le premier point est certain, le second est plus douteux. Elle adopte avec empressement la théorie Darwinienne de la lutte pour la vie — et en l'adoptant elle n'a fait, à vrai dire, que reprendre son bien, car chacun sait que c'est la concurrence industrielle et les lois de Malthus qui ont inspiré à Darwin sa fameuse théorie : il le dit lui-même — et elle a érigé à la hauteur d'un principe scientifique indiscutable la doctrine du *Struggle for life* qui nous enseigne que les individus ne peuvent se tremper et se développer que par la lutte, que les sociétés les plus fortes et les plus vigoureusement constituées seront celles dans lesquelles on aura laissé libre carrière *(fair play)* aux initiatives individuelles, chacun tendant à sa

propre fin. Elle en conclut qu'on doit se garder de toute mesure qui aurait pour résultat de lier la destinée des forts à celle des faibles, par exemple de prélever un impôt sur les riches pour faire vivre les indigents, ou de limiter la journée de travail des ouvriers actifs et vigoureux, à seule fin d'améliorer le sort de la masse, etc. Et elle nous reproche, — avec toutes nos interventions législatives ou soi-disant humanitaires pour protéger les faibles, avec toutes nos associations volontaires ou non dans lesquelles nous enchaînons les individus, les faibles avec les forts, — elle nous reproche d'affaiblir l'individu, d'entraver le progrès, de diminuer la dignité et l'épanouissement de la personnalité humaine.

Eh bien ! nous n'acceptons pas cette accusation. Nous sommes aussi jaloux que l'école libérale de la personnalité, de l'individualité humaine ; nous voulons, nous aussi, la voir se développer toujours davantage pour devenir plus forte, plus riche. Et nous pensons que l'évolution en effet tend vers ce résultat, vers l'épanouissement de l'individualité : seulement, quoique évolutionnistes, nous n'admettons nullement les théories de Darwin, nous pensons que le ressort de cette évolution ce n'est pas la concurrence pour la vie, mais la coopération pour la vie, non point la guerre, mais l'amour. Et nous n'admettons point, nous protestons au con-

traire contre ce détestable sophisme qui consiste à confondre l'individualité avec l'individualisme. Le développement de l'individualité n'est pas la même chose que le développement de l'individualisme : c'est même précisément le contraire. Il y a longtemps déjà qu'un de vos compatriotes, un grand esprit, — c'est le privilège des grands esprits d'appartenir toujours à l'école nouvelle, même longtemps après qu'ils ne sont plus, — Alexandre Vinet avait fait cette distinction. Il le dit en propres termes : « Jusques à quand s'obstinera-t-on à confondre l'individualité avec l'individualisme [1] ? » Il est à remarquer que M. Brunetière, dans un article sur Vinet qui a paru récemment dans la *Revue des deux Mondes,* citant cette phrase de Vinet, déclare qu'il la trouve obscure et, en effet, l'éminent critique montre qu'il n'y comprend rien en l'interprétant en ce sens « qu'il ne faut pas confondre, sans doute, l'originalité et l'égoïsme. » La pensée de Vinet est en réalité beaucoup plus profonde que cela. Cette pensée, c'est que l'individua-

[1] *L'Education, la Famille et la Société* (p. 370). — Mais c'est à M. Patrick Geddes, jeune professeur à l'Université de Dundee en Ecosse, que nous devons la démonstration biologique et sociologique de cette thèse. C'est dans son beau livre sur *l'Évolution des sexes,* dans son article sur *l'Évolution* de l'Encyclopédie Britannique, comme aussi dans des conversations particulières, que nous avons trouvé les considérations les plus suggestives sur cette théorie de l'individualité et nous regrettons de ne pouvoir en donner ici qu'une imparfaite idée.

lité humaine, — et j'ai même tort de dire humaine, car ceci se vérifie jusqu'aux degrés les plus infirmes de la vie dans l'ordre biologique, — que l'individualité d'un être quelconque se développe précisément en raison inverse de la vie pour soi-même et en raison directe de la vie pour autrui.

Voulez-vous que nous descendions à ces limbes obscures de la vie où l'individualité n'apparaît encore qu'à l'état d'ébauche ? nous pourrions dire que le premier signe de son apparition, c'est la différence des sexes : mâle ou femelle, voilà un premier degré de l'individualisation. Mais à quoi correspond donc ce premier degré de l'individualisation ? ... au dédoublement d'un être en deux autres qui vont désormais se chercher pour s'unir et s'aimer, si ce n'est pas profaner le nom d'amour que de l'appliquer à ces obscurs commencements ! Si nous nous élevons sur l'échelle de la vie pour chercher un degré d'individualisation supérieur, nous rencontrons ce que les naturalistes appellent les « mammifères »... que signifie ce nom de mammifère ? un animal qui donne son lait, c'est-à-dire une portion de lui-même à ses petits, après l'avoir longtemps nourri de son propre sang : un animal qui a une famille, qui vit par conséquent pour d'autres que pour lui : — progrès de l'individualité, progrès de la vie pour autrui.

Mais laissons l'histoire naturelle et passons à l'histoire de l'homme : suivons-le dans les diverses phases de l'évolution sociale. Le voici qui, encore sauvage, fonde une famille. Perd-il par là de son individualité ? Nullement, il la développe au contraire en devenant père ou mère de famille : sa personnalité s'agrandit en quelque sorte à la mesure de ce cercle nouveau dont il est le centre et qui, sous le régime patriarcal, devient une quasi-royauté. Mais son individualisme diminue avec son indépendance : il ne vit plus désormais, comme l'homme isolé, pour lui : il est obligé de vivre pour les siens, de leur donner, et au sens figuré et au sent littéral du mot, une portion de sa personne, de son temps, de son travail, de ses peines.— Faisons un pas de plus. Le voici membre d'une cité, d'une tribu, d'un clan : son individualité ne diminue pas : elle s'accroît dans ce rôle nouveau : mais il ne pourra plus vivre d'une vie purement individualiste : il lui faudra vivre désormais pour sa cité, pour sa tribu, pour son clan, vivre pour elle et au besoin mourir pour elle. Quand nous voyons dans un roman de Walter Scott, qui reproduit du reste un fait historique, lors du duel des deux clans, celui de Quhele et celui de Chattan, le vieil écossais Torquil, père de sept fils, les appeler successivement à mourir pour leur chef, en le couvrant de leurs corps, et à chacun qui tombe

la poitrine ouverte, répéter sept fois le cri : Allons ! encore un pour le chef ! *Bas air son Eachin !* jusqu'à ce qu'il tombe, à son tour, lui, huitième... nous disons : voilà des hommes ! Mais qu'est-ce donc qui fait leur individualité, sinon leur dévouement à leur clan ? — Encore une étape : le voici citoyen d'une nation, grande ou petite. Il ne perd pas en individualité : il grandit au contraire. C'est un accroissement d'individualité, certes, que de pouvoir se dire avec un légitime orgueil, comme le citoyen romain, *civis Romanus sum !*— ou même de se dire citoyen de vos libres cantons. Mais prends garde, citoyen ! à ton élévation en grade vont correspondre de nouveaux sacrifices de ton individualisme, de nouvelles diminutions de ton indépendance : tu auras à payer de toutes façons, de ton temps, comme juré par exemple, de ta bourse, comme contribuable, de ton travail, dans telle ou telle fonction gratuite, de ton sang, comme soldat ; tu connaîtras d'autres soucis que ceux de la famille, les angoisses patriotiques qui font les cheveux blancs ; tu auras peut-être, citoyen romain comme Curtius, à te précipiter dans le gouffre ouvert, — citoyen suisse comme Arnold de Winkelried, à faire entrer toi-même dans ta poitrine les lances ennemies ! Et si tu veux monter plus haut encore, au plus haut degré où toute individualité puisse atteindre, devenir Homme, dans

le sens le plus large et le plus complet du mot, ce ne sera qu'autant que tu pourras répéter avec le poète *Homo sum et nil humani a me alienum puto,* c'est-à-dire qu'autant que tu auras le cœur assez large pour qu'il puisse battre à l'unisson de millions de cœurs d'hommes. — Et s'il a pu se manifester dans ce monde, il y a dix-huit siècles, un homme, un seul, qui, quelle que soit d'ailleurs l'opinion que l'on puisse avoir sur sa nature divine, a pu être salué par tous comme le type le plus parfait de l'individualité humaine, le chef d'une humanité nouvelle, le second Adam, comme l'appelaient ses disciples, le Fils de l'Homme, comme il s'appelait lui-même, — de quel prix a-t-il donc payé ce titre de *Fils de l'homme*? En se donnant à tous les hommes, en portant dans une solidarité terrible les misères et les péchés, non pas seulement de son peuple, le peuple d'Israël, non pas seulement de tous ceux Juifs ou Gentils qui vivaient de son temps, mais de tous les enfants de la race humaine nés ou à naître. Idéal de l'individualité : idéal du sacrifice ! — Et c'est ainsi que du bas en haut de cette échelle mystérieuse qui va de l'échelon le plus infime de la vie animale au sommet de l'humanité, du protozoaire à Christ, nous voyons de degré en degré l'intensité de la vie se mesurer à la capacité du sacrifice et l'éminence de la personne au déclin de l'individualisme !

« Celui qui donne sa vie la retrouvera [1]. » Parole divine en effet et vraie non pas seulement dans le sens mystique, mais dans le sens réaliste du mot. Celui qui donne sa vie, — je ne dis pas nécessairement qui la perd, mais qui la donne, qui la dépense pour d'autres, — dans les cercles de plus en plus élargis de la famille, de la cité, de la patrie, de l'humanité, la retrouve en effet, non point par métaphore, mais à la lettre, dans un accroissement de vie, dans un progrès de son individualité de père, de citoyen, d'homme. L'individualisme, c'est la concentration d'un être qui se replie sur soi-même; l'individualité, c'est un épanouissement, l'épanouissement d'un être qui se déploie au dehors. Et voilà pourquoi l'école nouvelle peut hardiment condamner et combattre les doctrines individualistes sans avoir à craindre de compromettre la dignité ni l'individualité de la personne humaine.

[1] La traduction littérale, et bien plus énergique, est : « celui qui cherchera à sauver sa vie la perdra, et qui la perdra *la rendra vraiment vivante.* » Luc XVII, 33.

V

Après avoir marqué les traits essentiels qui séparent l'école nouvelle de l'école classique, il ne me resterait plus qu'à indiquer en quoi elle se distingue des autres écoles dont vous avez entendu les représentants, l'école catholique de Le Play et l'école socialiste collectiviste. Je n'en dirai que quelques mots.

Quant à l'école socialiste, l'école nouvelle a certainement avec elle de nombreux points de contact : on peut même dire que la gauche de la nouvelle école et la droite de l'école socialiste se confondent. Ce qui fait le fond même de la doctrine socialiste, à savoir la croyance à un ordre social possible très supérieur à l'ordre de choses actuel et appelé à passer tôt ou tard du domaine du possible dans celui du réel, — est aussi le nôtre. Nous nous associons à la plupart des critiques qu'elle dirige contre l'ordre de choses actuel, — non pas toutes cependant, — et nous croyons comme elle que le régime compétitif sera remplacé un jour par le régime coopératif et la lutte pour la vie par l'association pour la vie.

Mais nous différons quant aux moyens et quant au but : — quant aux moyens, car nous ne saurions admettre l'expropriation violente de ceux qui possèdent, ne voulant pas inaugurer l'avènement d'un règne de justice par une incontestable injustice, et d'ailleurs si nous croyons à la transformation de la propriété individuelle, nous ne croyons pas à sa disparition complète, pas même en ce qui concerne les instruments de production ; cette suppression ne nous paraît pas compatible avec ce développement de l'individualité qui fait aussi notre souci ; — quant au but, car si j'avais à définir l'école socialiste par un mot, comme l'école classique qui s'intitule fièrement l'école de la Liberté, je dirais qu'elle est l'école de l'Égalité. Or, nous n'attachons qu'une importance assez secondaire au fait de l'inégalité. Sans doute l'inégalité peut impliquer dans certains cas l'injustice, mais ce n'est point une conséquence nécessaire. Il est permis de s'indigner de voir trop de pauvres ; mais la sottise ou l'envie peuvent seules s'indigner de voir trop de riches.

En ce qui concerne l'école de Le Play, l'école nouvelle présente aussi avec elle certaines sympathies et analogies qui ont été plusieurs fois signalées ; — notamment l'emploi de la méthode historique, de la méthode d'observation des faits, et aussi l'introduction de l'élément moral dans

l'économie politique que cette école a très bien conçue non plus comme la science des richesses mais comme la science sociale, dans le sens le plus large de ce mot.

Toutefois ces analogies sont plus apparentes que réelles. L'école catholique cherche dans l'histoire du passé des exemples et des modèles, par exemple dans la famille souche ou dans la corporation professionnelle : — l'école nouvelle, malgré son nom d'historique, ne cherche nullement dans l'histoire du passé des exemples ni des modèles, mais simplement les causes qui ont engendré les institutions existantes. L'école catholique est l'école conservatrice par excellence: s'il faut la définir par un nom, je crois pouvoir dire, sans lui faire injure, qu'elle pourrait s'appeler l'école de l'Autorité. En effet, son programme c'est la restauration d'une triple autorité : l'autorité du *père* dans la famille, l'autorité du *patron* dans l'atelier, l'autorité de *l'Église* dans l'État, tandis que l'école nouvelle ne se préoccupe pas de restaurer tant de choses : elle ne croit pas beaucoup aux bienfaits d'une organisation *paternelle*... sinon pour ceux qui auront à jouer le rôle de pères: elle préfère une organisation *fraternelle*. Bien que notre école reconnaisse les bienfaits de certaines institutions qui ne sont plus, elle n'a point de regrets du passé, et bien qu'elle ne méconnaisse pas les causes de

trouble que nos sociétés portent dans leurs flancs, elle n'a point de craintes pour l'avenir. Nous savons que nous sommes emportés par un courant qui, dans ce siècle surtout, prend les allures d'un rapide. Mais nous nous gardons bien de nous tordre les mains en gémissant et en criant que nous courons à l'abîme et de chercher à faire force de rames pour remonter le courant, comme le font les effrayés de l'école conservatrice : — nous nous gardons bien aussi de nous frotter les mains d'un air satisfait en déclarant que nous sommes très bien là où nous sommes, qu'il faut y jeter l'ancre et y planter notre tente, comme le font les satisfaits de l'école libérale optimiste ;— nous nous gardons aussi de crier qu'il faut faire sauter ce bateau qui nous porte, ce vieux bateau qui n'est bon à rien, quitte à nous noyer tous, comme le font les enragés de l'école socialiste révolutionnaire ; — non, nous nous laissons aller sans peur au fil de l'eau, et quoique nous sachions bien que nous n'arriverons jamais au terme du voyage, cependant nous aidons au courant de la rame et de la voile, impatients de voir surgir au prochain détour du rivage, qui sait ? peut-être au tournant de ce siècle qui va bientôt finir, la perspective d'un monde plus beau que celui dont les ombres fuient déjà derrière nous.

Résumons, pour conclure, les traits caractéristi-

ques de l'école nouvelle dans une sorte de programme. Nous le formulerons ainsi :

Ne plus croire de parti-pris que l'ordre économique actuel est bon en soi, ni même le meilleur possible ;

Considérer cet ordre de choses non plus comme un ordre nécessaire et permanent, mais comme le simple résultat d'une longue série de causes antérieures, appelé lui-même à se modifier progressivement dans le sens d'une solidarité croissante ;

Pour modifier cet ordre de choses dans le sens que la morale nous prescrit et que l'histoire nous indique, ne pas se contenter d'un stérile laisser-faire, ne pas se contenter même de faire appel à toutes les énergies individuelles de l'homme, mais recourir hardiment à l'intervention de l'État pour modifier le milieu social.

Et si vous me demandez de définir à mon tour cette nouvelle école, comme je l'ai fait pour les écoles précédentes, par un seul mot, je dirai — bien qu'il soit assurément assez difficile de résumer en un mot tant de systèmes divergents — je dirai qu'elle est l'école de la SOLIDARITÉ. Oui : par sa méthode qui étudie les sociétés dans leur développement historique et cherche la chaîne qui relie les phénomènes d'aujourd'hui aux phénomènes d'autrefois et les générations présentes aux géné-

rations passées, — par son action pratique qui consiste à modifier l'homme en modifiant d'abord le milieu dans lequel il vit, — par l'intervention de l'État qu'elle considère comme l'expression visible du lien invisible, mais réel, qui unit les hommes vivant dans une même société, — elle est vraiment l'école de la solidarité.

La solidarité n'est pas comme la liberté, l'égalité ou même la fraternité, un mot sonore ou, si l'on veut, un pur idéal : elle est un fait ; — un des faits les mieux établis par la science et par l'histoire. La démonstration de la solidarité par la division du travail, telle qu'elle apparaît dans l'organisation interne des sociétés aussi bien que dans celle des êtres vivants, est, disait Edgard Quinet, la découverte la plus considérable de notre temps. Ce fait de la solidarité, ou comme l'on dit d'un terme plus prétentieux et moins clair, de cette interdépendance des hommes, va tous les jours en s'accentuant davantage : c'est par là peut-être que se manifeste le plus clairement ce que nous appelons le progrès.— Je n'oserais dire en effet que les hommes sont plus heureux aujourd'hui que par le passé : je me garderai bien de dire qu'ils sont plus sages ou plus disposés à s'aimer les uns les autres ; mais je puis affirmer sans crainte d'un démenti qu'ils sont plus dépendants les uns des autres et qu'ils ont une conscience de plus en plus

claire de cette solidarité. Tout nous le montre. Je ne dirai pas : voyez les chemins de fer ou les télégraphes, l'exemple serait trop banal, mais je dirai : voyez la conférence internationale de Berlin pour la règlementation des questions relatives au travail des ouvriers : voyez, dans un autre domaine, l'épidémie d'influenza qui a fait le tour du monde cet hiver en quinze jours. Il y a aussi dans la sphère économique et sociale une influenza qui règne à l'état perpétuel, de telle sorte que personne ne peut être malade sans que tous ne soient plus ou moins atteints.

Elle est donc grande déjà cette solidarité : mais elle ne l'est point encore assez. Elle deviendra telle un jour que nul ne pourra devenir riche sans que tous ne soient enrichis, que nul ne pourra devenir pauvre sans que tous ne soient appauvris ; telle qu'il n'y aura plus une minute de paix pour les heureux de ce monde aussi longtemps qu'il restera un seul misérable au près ou au loin. Eh quoi ! si nous étions tous un seul corps n'en serait-il pas ainsi, et quand le tranchant de l'acier pénètre dans la poitrine, toutes les fibres du corps n'en tressaillent-elles pas? Or, vraiment nous sommes un seul corps : Herbert Spencer et Schäffle le démontrent en de gros volumes, mais longtemps avant eux et plus simplement l'apôtre Paul l'avait dit. Oui, nous sommes un

même corps et notre destinée est de le devenir tous les jours davantage. Savoir cela, c'est toute la science ; vouloir cela, c'est toute la vie.

Messieurs, dans quinze jours, quand vous aurez entendu le dernier orateur de la série, vous aurez entendu les quatre notes de la gamme économique, les quatre cloches de ce carillon qui est fort loin d'être harmonieux :

École de la liberté,
École de l'autorité,
École de l'égalité,
École de la solidarité,

il ne vous restera qu'à choisir !

Ch. GIDE.

QUATRIÈME CONFÉRENCE

(9 Avril 1890)

L'ÉCOLE DE LA LIBERTÉ

PAR

M. Frédéric PASSY

Membre de l'Institut de France.

L'ÉCOLE DE LA LIBERTÉ

Mesdames et Messieurs,

C'est un accusé, votre accueil ne saurait le lui faire oublier, qui comparait aujourd'hui devant vous. Et cet accusé ne se fait aucune illusion sur l'étendue et sur la gravité des charges qui pèsent sur lui. Il sait qu'il n'a pas seulement à se défendre personnellement lui ou ses idées, mais qu'il a à défendre avec lui, avant lui et plus que lui, ses amis, ses collaborateurs et ses maîtres, c'est-à-dire tous ceux dont l'ensemble constitue l'école à laquelle il s'honore d'appartenir, *l'école de la liberté.* Il est vrai qu'avoir à défendre de tels hommes, c'est être défendu par eux. Car cette école qui a été, je ne veux point dire traduite à votre barre, mais attaquée tout au moins devant vous avec une vivacité et en même temps avec un

talent que je suis le premier à reconnaître, ce n'est rien moins que cette imposante lignée de nobles cœurs et de grands esprits, qui de Jean Bodin va à Turgot, en passant par Vauban, par Boisguilbert et par Quesnay ; qui de Turgot se continue jusqu'à Bastiat par Dupont de Nemours, Jean-Baptiste Say, Dunoyer, Rossi et Michel Chevalier ; et qui française avant tout, qu'il me soit permis de le rappeler, par la nationalité de ses représentants, mais universelle par le caractère de ses préoccupations et par la largeur de ses doctrines, se relie à l'Italie par Beccaria, par Filanghieri et par Cavour ; à l'Angleterre, par Locke, par Adam Smith, par Cobden, par Robert Peel et par Gladstone ; à l'Amérique par Franklin et par Channing ; à la Suisse, pour n'en citer qu'un, par Vinet ; à l'humanité enfin, par tout ce qui porte en soi le respect de la personne humaine ; par tout ce qui, au point de vue matériel comme au point de vue moral, professe le culte de cette responsabilité personnelle, sans laquelle il n'y a ni expérience, ni mérite, ni droit, ni devoir, ni progrès, ni dignité.

Oui, Messieurs, je crois à la liberté, à cette liberté sans laquelle on n'aurait pu, ni lui faire son procès, ni plaider pour elle et qui est, comme l'a si bien dit Bastiat, « le tout de l'homme, son moteur, son professeur, son rémunérateur et son vengeur. »

J'y crois, parce que je crois que la société humaine est autre chose qu'une collection d'automates, attendant d'une main étrangère le mouvement et l'impulsion ; parce que je crois que ce monde n'a point été livré au hasard et qu'il y a, dans les sciences de l'ordre moral comme dans les sciences de l'ordre matériel, des lois qu'il n'est point en notre pouvoir de changer, mais qu'il est de notre devoir d'étudier pour nous en servir en nous y conformant ; parce que, comme l'a dit admirablement Boisguilbert, « la nature ne respire que liberté ; elle ne demande pas que l'on fasse des miracles, elle demande seulement qu'on cesse de lui faire une perpétuelle violence. »

J'écrivais il y a plus de trente-cinq ans, en tête d'un travail qui portait pour titre les premiers de ces termes : « *Contrainte ou liberté*, indépendance ou servitude, arbitraire ou justice, toutes les sciences morales sont dans ces mots.

En vain parle-t-on de la diversité des systèmes, de la variété des points de vue, de la multiplicité des questions ; il n'y a qu'une question ici-bas, le droit, comme il n'y a qu'un agent et qu'un sujet, l'homme. Respecter le droit dans l'homme ou le méconnaître, tout le débat est là. On se dispute à l'occasion de la matière, mais c'est l'esprit qui est en jeu. »

Je ne pense pas autrement aujourd'hui et c'est

pourquoi j'estime que ce qui est en cause devant vous. ce n'est pas seulement un système économique, mais le fond même de la vie politique et de la vie morale. C'est en même temps l'éternelle querelle de la réalité et de l'hypothèse, de la science et de l'empirisme, du possible et de l'impossible, de l'observation qui éclaire et de l'imagination qui égare.

C'est, Messieurs, ce que j'aurais aimé à établir devant vous en faisant à mon tour et selon mes forces, un exposé de principes ; en vous montrant par l'analyse des travaux de mes devanciers ce qu'est réellement cette doctrine qu'un des plus fidèles disciples de Bastiat, M. de Fontenay, a si justement appelée « la fière doctrine du progrès par la liberté. » Réduit par la situation qui m'est faite à la défensive, je ne pourrai guère, j'en ai peur, remplir convenablement cette tâche. Il faut bien pour disculper ce qu'on a appelé l'école orthodoxe des reproches accumulés sur elle, que je vous dise ce qu'elle n'est pas ; ce sera indirectement vous dire ce qu'elle est.

On a reproché avant tout à cette école classique, ce qu'on a appelé son indifférence, son optimisme, son impassible et béate résignation à toutes les imperfections et à toutes les misères du présent. On l'a accusée de n'avoir pour les douleurs et pour les aspirations de l'humanité, ni consolation, ni espé-

rance et de se borner à répondre à ceux qui souffrent comme à ceux qui désirent: « Les choses sont comme elles sont, tant pis si elles ne vous conviennent pas ainsi ; nous ne pouvons rien pour vous, frappez à côté. » Messieurs, cela serait vrai, que je ne sais pas si ceux qui nous adressent ces reproches seraient bien en droit de fulminer contre nous de si véhéments réquisitoires. Car enfin, avant de reprocher aux gens de ne rien faire encore faudrait-il avoir fait quelque chose ou être tout au moins en disposition et en mesure de faire quelque chose. Or, que nous montre-t-on à l'actif de cette école nouvelle ou plutôt de cette série d'écoles dites nouvelles au nom desquelles on lève l'étendard contre l'école ancienne? Des tendances, que dis-je, pas même des tendances, des répugnances. Les écoles nouvelles, nous dit-on, n'ont point de programmes définis ; elles n'apportent pas de remède aux maux qu'elles dénoncent ; elles ne disent pas comment on pourra dénouer les difficultés qui pèsent sur le présent ; elles ne s'entendent d'ailleurs aucunement entre elles, elles n'ont de commun que l'impatience et le dégoût, le mot a été dit, qui les a soulevées contre l'impuissance de l'école ancienne. En vérité, accuser les autres d'impuissance et se déclarer impuissant soi-même, on comprendrait que cela conduisît à faire profession de découragement et

d'humilité ; on ne comprend pas que cela puisse conduire à afficher orgueilleusement la prétention d'apporter au monde une révélation.

Vous nous reprochez de n'avoir point de remèdes aux misères de la société et vous confessez n'en point avoir vous-mêmes. Si cela était exact nous serions à deux de jeu tout simplement ; et les juges devant lesquels nous plaidons n'auraient qu'à nous renvoyer dos à dos. Mais est-ce bien la vérité ? N'est-ce pas bien plutôt le contraire même de la vérité ?

Indifférents, dites-vous, impassibles, sans pitié comme sans colère en face de l'injustice et de la souffrance ; sans révolte contre le mal et sans aspiration vers le mieux ; incapables, non seulement d'apporter aux douleurs de l'humanité quelque soulagement, mais de faire luire à ses yeux *quelque espérance*, ces hommes dont je viens de prononcer le nom : ce Vauban, ce Boisguilbert, ce Turgot que l'amour de l'humanité dans ce qu'il a de plus pur et de plus noble, a faits économistes ! Vauban qui se « sentait obligé d'honneur et de conscience de représenter » à Louis XIV que « de tous temps on n'avait pas eu assez d'égards pour le menu peuple et qu'on n'en avait fait trop peu de cas bien que ce fût la partie la plus considérable du Royaume par son nombre et par les services réels et effectifs qu'elle lui rend, » et qui

dans ses *Maximes fondamentales*, posait, le premier avec une autorité que n'a point surpassé Adam Smith, les lois essentielles de l'impôt, déclarant « que tout privilège en cette matière est injuste et abusif et ne peut ni ne doit prévaloir au préjudice du public! » Boisguilbert, qui dans le *Détail de la France*, réimprimé sous ce titre hardi: *La France ruinée sous le règne de Louis XIV*, ne craint pas de dénoncer à tous comme Fénelon, « les pilleries et fouleries des grands; » qui, mis à même par sa charge de lieutenant général du bailliage de Rouen de voir les maux qui accablent la nation, s'en croit « comptable au Ciel et à la Terre » et, suivant le mot de Michelet, « Cent années avant 1789 fait entendre la voix première de la Révolution avec autant de force et avec plus de gravité que fît plus tard Mirabeau! » Quesnay, qui, dans l'entresol de Versailles, formule cet évangile économique dont la première parole est, *soyez justes avant tout*, et sous l'œil même de Louis XV donne à son tableau économique cette épigraphe significative: « Pauvre paysan, pauvre royaume; pauvre royaume, pauvre roi! »

Turgot enfin, Messieurs, qui après avoir fait dans sa généralité d'Angoulême des prodiges pour améliorer le sort de ses administrés, entreprend comme contrôleur général, dans l'intérêt de cette masse du peuple qu'il aime comme Vau-

ban, la lutte contre les privilèges et les abus ! Turgot, qui ne voyant dans le pouvoir que le devoir, fait proclamer par la bouche du roi, les droits sacrés du travail et de la conscience, répudier solennellement cette doctrine impie qui voyait dans le « travail un droit domanial et royal, que le roi pouvait vendre et que les sujets devaient acheter,» et proclamer cette déclaration qui devrait être présente à la mémoire de tout homme comme la Charte même de la démocratie : « Dieu en donnant à l'homme des besoins, en lui rendant nécessaire la ressource du travail, a fait du droit de travailler la propriété de tout homme ; et cette propriété est la première, la plus sacrée et la plus imprescriptible de toutes ! » Turgot, qui n'a pas seulement brisé les entraves séculaires du travail, mais qui a fait tomber les barrières qui s'interposaient entre la faim et l'aliment, qui a dénoncé officiellement les inconvénients de la corvée, qui dans sa courte gestion des finances a su démontrer par la pratique que le ménagement des contribuables est le plus sûr moyen d'accroître les recettes publiques, et qui, reprenant à son tour la thèse de Vauban, écrivait dans l'un de ses mémoires au roi, ces paroles que bien des politiques auraient à méditer encore : « Qu'est-ce donc que l'impôt ? Est-ce une charge imposée par la force à la faiblesse ? alors le Prince serait l'ennemi commun de la société; les

plus forts se défendraient comme ils pourraient et les plus faibles seraient écrasés. Les dépenses du gouvernement ayant pour objet l'intérêt de tous, tous doivent y contribuer ; et plus on jouit des avantages de la société, plus on doit se tenir honoré d'en partager les charges. Du côté de l'humanité il est bien difficile de s'applaudir d'être exempt d'imposition comme gentilhomme, quand on voit exécuter la marmite du paysan ! »

Turgot, pour tout dire, Messieurs, que Voltaire a peint d'un mot quand il a écrit : « Il ne cherche le vrai que pour faire le bien ; » Turgot, dont ce même Voltaire le rencontrant dans la rue pendant son dernier séjour à Paris, saisissait malgré lui la main dans les siennes et la portant à ses lèvres en l'arrosant de ses larmes, disait d'une voix entrecoupée par les sanglots : « Laissez-moi baiser cette main qui a signé le salut du peuple ! » Cette émotion du grand ironique, dont vingt passages de ses écrits attestent la sincérité, est un hommage qui vaut peut-être les ironies de ceux qui dénoncent aujourd'hui la sécheresse des doctrines de Turgot et de ses disciples.

Non, Messieurs, cette doctrine n'est point une doctrine d'insensibilité et d'indifférence ; c'est une doctrine d'humanité et de progrès. Mais c'est en

même temps parce que en dehors de la raison il n'y a ni humanité ni progrès, une doctrine de raison. C'est la doctrine de gens qui, au lieu de refaire le monde à leur fantaisie et de faire miroiter devant les yeux de leurs semblables la vaine fantasmagorie d'une perfection impossible, bonne tout au plus à surexciter leur souffrance en faisant naître en eux des prétentions irréalisables, cherchent, en étudiant la nature humaine et ses lois, à déterminer ce qui se doit et ce qui se peut, et enseignent aux hommes, non pas à se révolter contre ce qui est, mais à tirer de ce qui est, par l'emploi intelligent et raisonné de leur activité, le meilleur parti possible. Voilà ce qui fait non pas l'identité de leur solution sur toutes les questions, non pas leur foi aveugle dans les paroles des maîtres qui leur ont ouvert la voie, mais l'unité de leur méthode et leur commune confiance dans les résultats de l'expérience et de la liberté.

On vous a parlé de l'absence de critique et d'indépendance dans l'école économique, et de la docilité servile avec laquelle on y répéterait traditionnellement à l'envi tous les termes du même symbole. Ecoutez ces lignes de celui qu'on vous a particulièrement dénoncé pour son optimisme, de ce Bastiat, dont on a bien dit qu'il a écrit les *Harmonies économiques,* mais dont on a oublié de dire que la mort l'a empêché d'écrire les *Per-*

turbations économiques ; dont on a oublié de dire surtout, qu'il avait usé sa vie à poursuivre l'erreur dans les lois aussi bien que dans les esprits, et qu'il avait écrit en appelant les choses par leur nom la *Physiologie de la spoliation.* Ce sont les dernières lignes qui soient tombées de sa main. Elles ont été écrites quelques jours avant sa mort et en présence de la mort : « Je m'adresse, disait-il, peut-être pour la dernière fois, c'est-à-dire dans les sentiments de la plus intime bienveillance, à mes collègues de la rédaction du journal des Économistes, et je les conjure de bien réfléchir avant de prendre une résolution qui peut avoir pour l'autorité du journal une influence décisive. »

Et à quel propos cette solennelle et suprême adjuration ? A propos de cette théorie de la propriété qui, vous a-t-on dit, n'a jamais été discutée par les économistes ; à propos de la rente foncière et de ce que l'on appelle dans l'École *la doctrine de Ricardo*, doctrine qui tend à faire de la possession du sol un privilège d'une espèce particulière et dont les conséquences, si elle était vraie, ne seraient rien moins que l'expropriation fatale de la masse de l'humanité au profit des détenteurs du sol. Je ne discute pas en ce moment la question, il y faudrait une conférence tout entière. Je constate seulement dans quel esprit et dans quel sentiment Bastiat la pose. Il montre (et sans dis-

cuter encore une fois, je crois que c'est lui qui est dans le vrai), que la théorie de Ricardo se résume ainsi : « La propriété foncière est un monopole injuste mais nécessaire, dont le fait est de rendre le riche toujours plus riche et le pauvre toujours plus pauvre. » Il montre que cette formule « excite par son simple énoncé une répugnance invincible et froisse dans le cœur de l'homme, je ne dis pas tout ce qu'il y a de généreux et de philanthropique, mais de plus simplement et de plus grossièrement honnête. » Il ajoute « qu'elle est fondée sur une observation inachevée et par conséquent choque la logique. » Il constate « qu'elle est démentie par tous les faits particuliers et généraux qui se produisent sur le globe, » et voici comment après cela il conclut : « Et puis quelle mission donnerez-vous au journal ? Ira-t-il dire aux propriétaires : vous êtes riches ; c'est que vous jouissez d'un monopole injuste mais nécessaire ; et puisqu'il est nécessaire, jouissez-en sans scrupule d'autant qu'il vous réserve des richesses sans cesse croissantes. Puis, vous tournant vers les travailleurs de toute classe : Vous êtes pauvres ; vos enfants le seront plus que vous et vos petits-enfants davantage encore, jusqu'à ce que s'en suive la mort par inanition. Cela tient à ce que vous subissez un monopole injuste mais nécessaire ; et puisqu'il est nécessaire, résignez-vous sa-

gement ; que la richesse toujours croissante des riches vous console !

« Certes, je ne demande pas que qui que ce soit adopte mes idées sans examen ; mais je crois que le journal des Économistes ferait mieux de mettre la question à l'étude que de se prononcer d'ores et déjà. Oh ! ne croyons pas facilement que Ricardo, Say, Malthus, Rossi, que de si grands et si solides esprits se sont trompés. Mais n'admettons pas plus légèrement une théorie qui aboutit à de telles monstruosités. »

Vous voyez, Messieurs, si dans l'école économique l'indépendance fait défaut. Et vous voyez en même temps si l'on y fait profession d'insensibilité. Vous voyez avec quelle indépendance on y dit leur fait aux idées fausses, même lorsqu'elles se couvrent de l'autorité des plus grands noms. Je pourrais vous montrer, je ne sais si j'en aurai le loisir, le même Bastiat faisant, avec non moins de force et de cœur, le procès à la fausse philanthropie et rappelant à M. de Lamartine, dans une langue que le grand poète eût pu lui envier, quelle distance il y a entre les réalités limitées mais bienfaisantes de la charité raisonnée et de la fraternité volontaire, et les illusions sans limite, mais ruineuses et dégradantes, de l'assistance officielle et du sacrifice imposé.

Reconnaissons-le donc, Messieurs, l'école de la

liberté n'est ni l'école de l'approbation quand même, ni l'école de la condamnation quand même ; ni l'école de l'immobilité, ni l'école des brusques métamorphoses. Elle ne dit pas que tout est bien dans la société ; elle ne dit pas non plus que tout y est mal. Elle dit que le corps social, comme le corps humain, a ses imperfections et ses maladies ; mais elle dit aussi que le corps social, comme le corps humain, a sa constitution naturelle, ses organes nécessaires qui ne peuvent être supprimés sans porter atteinte à l'ensemble, et que pour l'un comme pour l'autre, la première condition de toute médecine utile, c'est la connaissance de cette constitution fondamentale, l'étude du jeu de ses organes et le respect de cette force vitale, sans laquelle on ne peut rien, et que toute la science du vrai médecin consiste à dégager des influences et des gênes qui la contrarient.

Elle dit, non pas comme on l'a prétendu, que l'État social est immuable et que l'homme est parfait, mais que pour améliorer l'État social il faut améliorer l'homme, c'est-à-dire éclairer son esprit et élever son cœur ; et pour cela observer, comparer et travailler. Elle n'est, en un mot, ni optimiste, ni pessimiste. Elle croit au mal parce qu'elle le voit et elle le combat. Elle croit au bien parce qu'elle le voit aussi et parce qu'elle en a le besoin, et elle travaille à l'augmenter. Elle est progressive, en un

mot, et progressive par l'effort et c'est ainsi qu'elle entend et qu'elle applique cette loi d'évolution dont on prétend qu'elle n'a pas la notion et dont Darwin, on l'a constaté, a écrit que l'idée première lui avait été fournie par l'un de ses représentants, je ne dirai pas les moins discutables, je l'ai souvent discuté moi-même, mais les plus injustement méconnus à coup sûr, l'austère et honnête Malthus. N'est-ce pas Turgot d'ailleurs, Laboulaye lui a rendu cette justice dans l'une de ses plus admirables conférences, qui le premier, dans ce discours où trente-sept ans à l'avance il prédisait l'indépendance de l'Amérique, a formulé comme loi fondamentale de l'humanité, l'idée du progrès et ouvert devant elle au prix de la sagesse et de l'effort, la voie indéfinie des améliorations et des espérances !

Les économistes, dit-on, n'ont jamais rien discuté, rien analysé. Ils prennent le fait comme il est, cela leur suffit ; et pour preuve, on cite la propriété dont ils ignorent les origines et les transformations, le salaire qui n'a pour eux qu'une forme, toujours la même et sacro-sainte dans son uniformité.

En vérité, Messieurs, je me demande par quel parti pris de paradoxe ou par quelle affectation d'ignorance, on peut avoir la témérité de hasarder de telles assertions ? Jamais en dix années d'étude on n'a entendu les économistes de l'école classique

s'occuper du problème de la propriété ? Mais quel est donc le traité d'économie politique où, bien ou mal, ce problème ne soit posé ? Qu'est-ce que cette controverse dans laquelle Bastiat jetait les dernières gouttes de son encre et de son sang et que lui-même, dans son livre des *Harmonies*, avait provoquée en prenant à partie, l'un après l'autre, à propos de la propriété foncière, tous les maîtres de la science, depuis Adam Smith jusqu'à Rossi ?

Qu'est-ce que l'ouvrage de son disciple, M. de Fontenay, sur le *Revenu foncier* et celui de Charles Lehardy de Beaulieu sur *la propriété et la rente*, et mes écrits et mon enseignement à moi-même ; et la magistrale étude de mon oncle, M. Hippolyte Passy, sur *les causes de l'inégalité des richesses ;* et ces discussions maintes et maintes fois reprises devant l'Académie des sciences morales et politiques, à l'occasion notamment et en dernier lieu, d'une intéressante dissertation de M. Fustel de Coulanges, sur cette phrase de Tacite qui nous montre les Germains changeant annuellement le lieu de leur culture et le siège de leurs possessions ; et tant d'autres travaux dont on pourrait aisément remplir une bibliothèque ? Eh oui, nous le savons, nous aussi, et nous le savions avant que ceux qui l'ont appris de nous eussent pris la peine de nous le rappeler, la propriété a

ses degrés et ses formes qui varient suivant les lieux et les temps ; ce qui ne veut pas dire que le droit de propriété, émanation et représentation de cette propriété de notre personne qui est la liberté, n'ait pas été et ne doive pas être sous ces formes diverses, de tous les temps et de tous les lieux. La propriété s'est manifestée, nous ne l'ignorons pas, au début, sous d'autres aspects que de nos jours et elle a dans l'espace et dans le temps, passé par des phases très différentes.

Collective à l'origine, dans son état rudimentaire, vers lequel, sous prétexte de perfectionnement, certains prétendus novateurs voudraient nous ramener ; bornée en cet état pour la collectivité à ces quatre droits primitifs de chasse, de pêche, de cueillette et de pâture, dont l'exercice n'est en réalité que la dévastation en commun, et pour les individus à la possession personnelle de leurs armes, de leurs premiers vêtements ou de leurs abris, elle s'est modifiée d'abord, lorsqu'un homme plus observateur, plus prévoyant ou plus laborieux que les autres, songeant, au lieu de ravager, à produire, et au lieu d'attendre les libéralités de la nature, à les provoquer, s'est avisé de semer sur un coin de terre autour de sa cabane, quelques grains de maïs ou de la graminée grossière d'où est sorti le blé. Et comme il ne pouvait accomplir cette besogne, si la possession au moins temporaire de son

champ et la jouissance exclusive de la récolte ne lui étaient assurées ; comme d'autre part, demandant moins à la chasse et à la pêche et laissant davantage à ses compagnons, au lieu de rien prendre à la collectivité, il lui donnait ; l'intérêt général et la justice se sont trouvés d'accord pour l'encourager. Ils l'ont suivi même et, peu à peu, d'une possession de quelques mois ont fait une possession un peu plus longue, puis viagère, puis héréditaire, à mesure que pour obtenir davantage du sol il a fallu lui donner davantage : y enfouir ou y superposer sous forme de défoncements, dépierrements, de clôtures, de plantations, de bâtiments, de longues séries de mois et d'années et faire à l'avenir des avances que l'avenir seul pouvait restituer. Car si aujourd'hui, comme dit le proverbe, est le père de demain, demain à son tour est le père d'aujourd'hui, puisque l'on ne travaille aujourd'hui qu'en vue de demain.

Et ce n'a pas été seulement au sol que ce développement de la propriété, c'est-à-dire de l'incarnation de l'homme dans les choses, s'est appliqué. Il s'est appliqué également, et la science n'a cessé de l'y suivre dans l'industrie, dans les arts, dans les lettres, dans tout ce qui a donné lieu à l'application des efforts de la main ou de l'intelligence ; à tout ce qui, mobilier ou immobilier, pour prendre le langage courant, a pu servir à donner un

corps à cette pensée, à cette volonté, à cette personnalité humaine qui est l'âme de la propriété.

A tout cela on oppose les abus et les injustices ; on nous dit que la constitution de la propriété n'est pas toujours et partout conforme au droit ; on nous montre, suivant le mot de Bastiat, « la spoliation prenant la place du droit et la violence, tantôt privée et tantôt publique, imposant son joug à la faiblesse. » Eh, nous le savons bien ! Nous savons qu'il y a eu des conquêtes, des brigandages, des exactions ; il y a bien eu l'esclavage qui est la confiscation de la personne humaine elle-même ! Tout cela, nous le combattons ; tout cela, nous essayons, quelle qu'en soit la forme, d'enseigner aux hommes à s'en débarrasser. Et c'est là, pour le dire en passant, l'une des tâches que nous accomplissons lorsque nous faisons la guerre aux prohibitions et aux restrictions douanières, qui, en atteignant le travail dans sa source ou dans ses produits, atteignent la propriété.

Mais tout cela, (je suis bien obligé de le dire puisqu'à cette place même, au nom de tout cela on a attaqué la propriété) tout cela porte témoignage, non pas contre la propriété, mais en faveur de la propriété.

« La propriété, c'est le vol, » a-t-on dit, en se prévalant de cas dans lesquels la légitimité de la possession est plus ou moins contestable. Mais

qui dit vol, dit propriété, qui dénonce une violation du droit suppose l'existence du droit et pour que le détenteur actuel d'un morceau de pain, d'un écu ou d'un champ, puisse être accusé de les détenir à tort, il faut bien qu'il y ait eu ou qu'il y ait quelque part quelqu'un à qui, par fraude ou par force, ils ont été ravis, quelqu'un en d'autres termes, qui avait le droit de les détenir. C'est à faire disparaître ou à réduire cette part de la force et de la fraude dans les affaires humaines, à faire respecter la propriété par conséquent et non à l'attaquer, que doivent être appliqués tous les efforts des hommes soucieux du progrès et de la justice. Et c'est à quoi s'appliquent en effet, sans avoir la prétention d'y être encore parvenus, bien s'en faut, ni d'y parvenir jamais complètement, ces prétendus idolâtres du fait existant ; disons, Messieurs, ces infatigables ouvriers d'un meilleur avenir, qui s'appellent les hommes de la justice et de la liberté.

J'en dirais autant, si je pouvais donner à chaque point de ma défense l'étendue qu'elle comporterait, de ce qui concerne le salaire. Non, le salaire, pas plus que le travail dont il est la représentation, n'est immuable et uniforme. Il revêt, non seulement suivant les lieux et les temps, mais en chaque lieu et en chaque temps, des formes multiples : nul ne peut avoir la prétention d'en épuiser la nomen-

clature. Le passé n'est pas la mesure du présent et le présent n'est pas la mesure de l'avenir. Il y a un demi-siècle, pour citer encore une autorité qui m'est chère, qu'un rapport signé de mon oncle, le proclamait au nom de l'Académie des Sciences morales et politiques. Mais sous ces formes diverses, une chose subsiste et subsistera toujours, parce que sans elle il n'y aurait plus rien que la rapine et le brigandage. C'est le salaire lui-même, autrement dit, la rétribution due à l'effort, au service, et sans laquelle l'effort ne s'accomplirait pas et le service ne serait point rendu. Que l'on cherche à rendre cette rétribution plus équitable, plus abondante, plus proportionnelle au service, plus encourageante pour celui qui la reçoit et plus stimulante pour l'énergie et pour la qualité de l'effort : rien de mieux ! Mais ce n'est ni en anathématisant la liberté qui, seule, peut ouvrir à ces innovations et à ces améliorations un champ sans limite, ni en déshonorant cette idée de salaire qui est ce qu'il y a de plus honorable et de plus respectable au monde ; c'est en apprenant à les comprendre au contraire que l'on y parviendra.

« Il n'y a que trois manières de subsister dans une société, disait Mirabeau, il faut être mendiant, voleur ou salarié. » Apprenons à mettre notre honneur à être salariés pour n'être ni voleurs, ni mendiants, c'est-à-dire à vivre de services librement ren-

dus et librement reçus ; cela vaudra mieux que de déclamer contre la prétendue servitude et la prétendue dégradation du salariat. Gardons-nous aussi, sous des noms qui ne sont bons qu'à tromper et à égarer, de faire croire à ceux dont le travail et le salaire sont insuffisants, qu'il n'y ait qu'à faire intervenir en leur faveur par le droit au travail ou par la règlementation des salaires, l'action de l'État. L'État n'a point de ressources à lui, sa bourse ne s'emplit que de ce qu'il puise dans les nôtres, et il ne peut donner aux uns qu'en prenant aux autres. Le mal est certain pour ceux-ci ; le bien ne l'est pas toujours pour ceux-là.

Voilà, Messieurs, sur deux points essentiels, des rectifications qui ne sont peut-être pas sans importance. Que serait-ce si je discutais avec vous ce tableau du laissez-faire et du laissez-passer, dans lequel on paraît s'être particulièrement complu. Vous vous rappelez peut-être cette fable de La Fontaine, dans laquelle un lion s'arrête devant une peinture qui représente un de ses semblables terrassé par un homme. « Si les lions savaient peindre, dit-il, que serait-ce ? »

On sait peindre, dans certaines écoles, mais on sait aussi y faire la caricature. C'est la caricature de la doctrine de la liberté, ce n'est pas assez dire, c'est son contre-pied que l'on vous a présenté sous son nom.

Quoi, l'anarchie ne serait que le développement logique de la liberté ! Quoi, briser, voler, piller, incendier, porter atteinte suivant son caprice aux intérêts, à l'activité ou à la vie d'autrui, ce serait la liberté ! Et ce serait ainsi que l'entendraient les partisans du laissez-faire et du laissez-passer ? Ne prenons pas trop au sérieux cette plaisanterie; nous la connaissons. Il y a longtemps qu'un Français paradoxal, M. Jobard, l'a développée facétieusement en Belgique, en traduisant ainsi la formule des économistes: laissez-faire le mouchoir, laissez-passer l'assassin. Mais il y a longtemps aussi que les économistes ont répondu : que le rôle de l'État est au contraire d'empêcher de faire le mouchoir et d'empêcher de passer l'assassin, afin que les honnêtes gens puissent passer et que les travailleurs puissent travailler sans être volés. Écoutez plutôt Turgot: « Ce principe que rien ne doit borner les droits de la société sur le particulier que le plus grand bien de la société, me paraît faux et dangereux. Tout homme est né libre et il n'est jamais permis de gêner cette liberté... » Voilà le principe et voici maintenant la restriction ou pour mieux dire la confirmation: « ... à moins qu'elle ne dégénère en licence, c'est-à-dire qu'elle ne cesse d'être liberté en devenant usurpation. Les libertés comme les propriétés sont limitées les unes par les autres. » Quesnay et

Dupont de Nemours ont exprimé la même idée sous une forme agréable : « Les libertés sont comme les alvéoles de la ruche qui se pressent sans se confondre. »

Ils ont dit de même : «Point de droits sans devoirs et point de devoirs sans droits. Jamais il n'a été juste d'attenter ni à la liberté, ni à la prospérité d'autrui. Il n'y a point d'homme qui n'en ait quelquefois le pouvoir. En aucun temps, aucun homme n'en a le droit ; en aucun temps, ni par aucune institution, aucun homme ne pourra l'acquérir. »

Et Turgot continue :

« La liberté de nuire n'a jamais existé devant la conscience ; la loi doit l'interdire parce que la conscience ne la permet pas. La liberté d'agir sans nuire ne peut au contraire être restreinte que par des lois tyranniques. On s'est beaucoup trop accoutumé dans les gouvernements à immoler toujours le bonheur des particuliers à de prétendus droits de la société. On oublie que la société est faite pour les particuliers, qu'elle n'est instituée que pour protéger les droits de tous, en assurant l'accomplissement de tous les devoirs mutuels. »

Il paraît qu'on a changé tout cela et qu'on a trouvé moyen maintenant de constituer une société en dehors et au-dessus des particuliers ayant ses devoirs, ses droits, ses idées, ses sentiments indépendants de ceux de ses membres, un corps

distinct de ses organes, un tout qui n'a rien de commun avec les unités qui le composent. Et l'on nous parle de théories creuses et d'abstractions !

Écoutez encore un des maîtres de l'École libérale, celui qu'on pourrait appeler le dernier père de l'Église libérale et qu'en effet l'on n'a pas manqué de railler ici en cette qualité, Edouard Laboulaye : « La sécurité est nécessaire, » dit-il, après avoir montré l'atelier humain à toute heure et sur tous les points en activité pour fournir aux hommes le « pain de chaque jour, et cette sécurité, il n'y a qu'un gouvernement qui puisse la donner. C'est là le rôle principal du gouvernement. » (Il dit *principal,* Messieurs, il ne dit pas *unique.*) « Il est le représentant de la sécurité publique. C'est lui qui maintient la paix au dehors, qui la maintient au dedans et qui au besoin met la force au service de la justice et fait trembler les méchants. » Et l'orateur ajoutait ; car c'est dans un discours que M. Laboulaye s'exprimait ainsi et un discours mémorable, un de ceux qui déterminèrent le vote de la Constitution qui a régularisé en France l'établissement de la République.

« Oui, Messieurs, quand on va au fond des choses on ne se laisse pas éblouir par les apparences. Ce gouvernement, ces appareils, ces magistrats revêtus de leur robe, cette armée, ces soldats, tout cela n'a qu'un objet : c'est de faire que le plus

pauvre manœuvre, dans sa cabane, puisse jouir en paix du salaire qu'il a gagné dans sa journée. Dans cette cabane ouverte à tous les vents, personne n'a le droit d'entrer que la justice et la loi. C'est là l'objet principal qu'un gouvernement doit avoir en vue. Un gouvernement qui ne peut pas garantir la sécurité est un gouvernement qu'il faut modifier. »

A plus forte raison, un gouvernement qui, au lieu de la garantir la trouble ; qui au lieu de faire respecter la liberté des citoyens, la viole; qui, sous prétexte de faire le bonheur des uns, fait le malheur des autres et pour complaire à tel ou tel parti, à telle ou telle doctrine, à telle ou telle croyance ou incroyance, se fait l'instrument des préférences, des antipathies, des haines, des cupidités ou des enthousiasmes de ceux-ci ou de ceux-là et met la force publique à la disposition des inventeurs de systèmes et des chercheurs de pierres philosophales de l'alchimie sociale.

Mais, dira-t-on, et on n'a pas manqué de le dire, c'est un gouvernement de gendarmes cela ! Faire de si belles phrases pour arriver à un tel résultat, c'est répéter l'histoire de la montagne accouchant d'une souris. Eh, Messieurs, ce n'est pas déjà une si petite chose, ni de si mince valeur qu'une bonne police, et le rôle de gendarme ne mérite pas tant d'être tourné en plaisanterie.

—Ah, c'est un métier difficile,
Garantir la propriété,
Préserver les champs et la ville
Du vol et de l'iniquité. »

« Ne disons pas, chanson que tout cela ! » quoique ce soit une chanson qui le dise. Laboulaye vient de nous montrer ce qu'il y a de grand, de respectable, de sacré, dans cette vulgaire fonction. C'est d'ailleurs n'en voir qu'un côté et se faire volontairement illusion sur son étendue et sur ses conséquences, que de la réduire à la préservation ou à la coercition matérielle. C'est dans tous les domaines de l'activité humaine que doit s'exercer, pour répondre à sa mission, cette action préservatrice et protectrice du gouvernement. C'est dans le domaine de l'agriculture, de l'industrie, du commerce, de la science, de la politique, de la religion, qu'il a à assurer à chacun, par sa neutralité et son impartialité, le libre développement de ses forces et de ses facultés. Il est, suivant une heureuse expression de M. Alfred Jourdan, le savant doyen de la Faculté d'Aix, comme ce juge du camp chargé d'assurer dans les tournois des anciens preux ou dans les épreuves du vieux combat judiciaire, la loyauté de la lutte, qui disait en donnant le signal d'ouvrir l'arène : « Laissez aller les bons combattants. » Il doit veiller à ce qu'il n'y ait en effet

que de bons combattants, il doit prohiber les armes empoisonnées, les coups de Jarnac, les fraudes, les violences, l'usage des faux poids de la calomnie et du mensonge, qui ne sont point, quoique on en dise, la concurrence, mais la négation même de la concurrence.

Et ici, encore, c'est au témoignage du champion le plus déterminé de la concurrence que j'en appelle. « Qu'est-ce que la concurrence ? nous dit Bastiat. C'est absence d'oppression. Rien de plus. En ce qui m'intéresse, je veux choisir pour moi-même et ne veux pas qu'un autre choisisse pour moi, malgré moi, voilà tout. Et si quelqu'un prétend substituer son jugement au mien dans les affaires qui me regardent, je demanderai de substituer le mien au sien dans les transactions qui le concerne. Où est la garantie que les choses en iront mieux ? Il y aura une leçon de moins, dit-il ailleurs, et une injustice de plus. Cela ne fait pas compensation. »

Vous nous dites, en nous montrant des abus trop visibles et des désordres trop éclatants : La liberté de la presse a montré ce qu'elle vaut par la diffamation, par le chantage et par l'ordure ; et la liberté de réunion n'a abouti qu'à procurer à ses partisans l'agrément de recevoir des cruchons sur la tête ou d'en casser sur la tête des autres. Mais ce n'est pas la liberté, cela, Messieurs !

C'est la licence. Et la licence, il y a pour ma part quarante ans que je m'épuise à le répéter, ce n'est pas l'exagération de la liberté, c'est la négation de la liberté. L'autorité de son côté n'est pas l'ennemie de la liberté ; elle en doit être la garantie et la sauvegarde. Elle manque à tous ses devoirs lorsque, soit par faiblesse, soit par arbitraire, au lieu d'assurer la liberté elle la compromet. Ni par la parole, ni par la plume, ni par le cri, ni par l'affiche, vous n'avez le droit de porter atteinte à la considération, à l'honneur, aux intérêts d'autrui ; d'offenser les yeux et les oreilles ; d'outrager la morale publique ou privée, et de commettre impunément, sous prétexte qu'au lieu de vous adresser individuellement à celui-ci ou à celui-là vous vous adressez collectivement à tous, des actes que la morale réprouve et que la loi punit. Liberté de réunion, liberté de discussion, c'est apparemment la faculté de parler et d'écouter ; ce n'est point celle d'empêcher de parler et d'écouter. Il y a ici, très probablement, des personnes dont je choque en ce moment les opinions. Est-ce qu'au nom de la liberté que je prêche je devrais, si la fantaisie leur en prenait, me laisser tranquillement saisir à la gorge et jeter en bas de cette chaire ? Est-ce que il y a une ou deux semaines, si j'avais été ici auditeur moi-même, j'aurais été bienvenu, en m'autorisant des paroles que

l'on y prononçait, à répliquer de cette façon aux détracteurs de la liberté ? Non, Messieurs, et Dieu merci la pratique, ici du moins, vaut mieux que la théorie ; en galantes gens que nous sommes, nous parlons chacun à notre tour et vous nous jugez. Voilà la liberté. C'est moins facile peut-être pour celui qui a ou qui croit avoir la force en mains que le recours à la force, et il semble plutôt fait, pour faire taire ses adversaires, de leur mettre un baîllon dans la bouche que de leur répondre. Mais en réalité c'est moins sûr, parce que la force tourne et l'arbitraire change de mains ; et c'est moins honnête et moins digne, parce que supprimer l'effort c'est supprimer le mérite. « Le baîllon mis dans la bouche d'autrui, s'écriait noblement Montalembert, me blesse autant et m'humilie plus que celui qu'on me met dans ma propre bouche. » — « Si vous supprimez la liberté, avait dit avant lui l'apôtre de l'Irlande, saint Colomban, vous supprimez la lutte; et si vous supprimez la lutte vous supprimez la récompense; *si tollis libertatem, tollis pugnam; si tollis pugnam, tollis et coranam.* » Saint Colomban dans ces paroles, avait en vue les biens éternels ; mais il n'en est pas autrement des biens passagers de cette terre, et l'on peut leur appliquer le mot de Bourdaloue : « Dieu, quoiqu'il le pût absolument, n'a pas voulu nous sauver sans nous. » A plus forte raison l'État, quoiqu'en pense

ses idolâtres, ne saurait-il faire sans nous notre bonheur, notre richesse, notre intelligence et notre moralité. On veut qu'il fasse vivre les citoyens, dit plaisamment Bastiat, mais comment le pourrait-il, puisque ce sont les citoyens qui le font vivre. On veut qu'il nous donne du pain, et autre chose avec, dit de son côté M. de Molinari ; mais l'État ne fait pas le pain, il ne peut qu'empêcher de le voler.

Et j'en reviens ici, Messieurs — car c'est là la racine principale de l'erreur, c'est l'illusion et la méprise sur laquelle il faudrait impitoyablement faire le jour — à ce sophisme étrange, à cette inconcevable piperie des mots qui fait de l'État une réalité existant par elle-même en dehors et au-dessus des éléments dont il est formé. Mais l'État, Messieurs, n'est que ce que nous le faisons. L'État, sous quelque forme qu'il se présente, n'est jamais qu'une émanation ou une représentation plus ou moins exacte de ce qui se trouve dans la société, c'est-à-dire dans les individus. Il a lui aussi ses préjugés, ses passions et ses erreurs. Et ces passions, ces préjugés et ces erreurs, ce ne sont même pas toujours, comme on se le figure, ceux de la majorité ; ce sont souvent des passions, des préjugés et des erreurs individuels. L'État, le mot n'est peut-être pas très respectueux mais il est vrai, c'est un *Monsieur ;* c'est une administration, imposante par

son ensemble, soit, mais composée d'individus sujets à se tromper. C'est un souverain, roi, empereur ou peuple si vous voulez, mais qui n'est point infaillible et qui n'est mû parfois, lui aussi, que par de bien petits ressorts et par de bien mesquines considérations. Ce peut-être Titus, dernière manière ; ce peut-être aussi Néron, Domitien ou Héliogabale. Il s'appellera chez nous le grand Roi, ou Napoléon, ou le Peuple souverain; il s'appellera aussi Robespierre ou Marat. Mais fût-ce sous Napoléon ou sous Louis XIV, c'est toujours un individu ou une collection d'individus, faillibles comme les autres, qui prononcent. L'État a signé par la main d'un Roi, d'un Président ou d'un Ministre. Mais qui a dicté, qui a inspiré la mesure, qui a décidé non pas pour un, mais pour tous ; et qui, s'il s'est trompé, s'est trompé pour tous et au détriment de tous? Un chef de division, un directeur, un chef de bureau, un simple commis peut-être ; ou si vous voulez, pour mettre les choses au mieux, un Conseil, une Commission ou un Corps savant. Il en a fait de belles avec toutes ses garanties, l'État ; et la liste serait longue de ses bévues dans tous les ordres ! Je vous le demande, Messieurs, est-ce qu'il y a une substance utile, un progrès industriel, une découverte scientifique, un remède ou un procédé de guérison ou d'enseignement, un droit ou une liberté, qui n'ait été proscrit

et condamné au nom de la sagesse et de la science officielle, au nom de l'intérêt public et du bon ordre et qu'il n'ait fallu conquérir pied à pied par l'initiative et la persévérance des intelligences et des volontés individuelles ?

Je ne parle pas de Galilée et de la Terre, solennellement condamnée à rester immobile au centre de l'Univers; d'Aristote, et de l'esclavage, déclaré par lui, par les philosophes et les politiques, la pierre angulaire de l'État social; de l'égalité civile et de l'égalité devant l'impôt, repoussées au Parlement dans le lit de Justice de Louis XVI par l'avocat général Séguier; de la torture et non seulement de la torture châtiment, mais de la torture moyen d'information, considérée comme indispensable par les magistrats les plus éclairés et disons-le, hélas! les plus humains en dehors de leurs fonctions, jusqu'à la Révolution française; de la circulation du sang, niée par tout le corps médical de l'époque et par Guy-Patin lui-même, cet esprit à tant d'égards si libre et si railleur.

Mais la pomme de terre, qu'on mangeait en Lorraine, a été interdite en France comme donnant la lèpre; le gruau l'a été également. C'était un délit de fabriquer du pain de gruau et d'en manger. Le quinquina, l'émétique ont encouru les foudres de la Faculté. Le Parlement de Bourgogne, qui aimait le bon vin, a ordonné d'arracher les vignes plan-

tées en Gamay, qui donnaient en abondance un vin médiocre mais accessible au menu peuple. C'est la question des raisins secs de l'époque, qu'on ne craint pas de jeter à la tête des libres-échangistes. Arago a ri du télégraphe électrique ; Thiers des chemins de fer et Dufaure qui, plus que personne, a contribué à leur développement en France, a levé les épaules quand on lui a parlé de les utiliser pour le transport des bestiaux. Voilà comme quoi, parce que les individus se trompent, il faut substituer à leur sagesse faillible la sagesse moins faillible de l'État !

Écoutez à ce sujet un témoignage qui a bien sa valeur, c'est celui de Robespierre : « Si le législateur ne se défend pas de la manie qu'on a reproché au gouvernement de tout régler, s'il veut faire lui-même les affaires des particuliers et mettre pour ainsi dire les citoyens en tutelle, alors, loin d'établir la liberté publique, il anéantit la liberté individuelle et appesantit à chaque instant sur nos têtes le plus ridicule et le plus insupportable de tous les jougs. » Il disait cela le 14 Décembre 1790 à la Constituante, à propos de la suppression des offices ministériels, qui ont trouvé moyen de ressusciter et de revivre. Il n'était pas moins net en 1793, le 10 Mai, lorsqu'à propos de la Constitution il prononçait devant la Convention les paroles suivantes : « Fuyez la manie ancienne des gouver-

nements de vouloir trop gouverner. Laissez aux individus, laissez aux familles le droit de faire ce qui ne nuit point à autrui . . . . . En un mot rendez à la liberté individuelle ce qui n'appartient pas naturellement à l'autorité publique ; et vous aurez laissé d'autant moins de prise à l'ambition et à l'arbitraire. »

Je sais bien, et j'en vais donner un exemple, que Robespierre n'a pas toujours mis ses maximes en pratique, pas plus que Napoléon qui disait qu'un gouvernement ne doit pas être trop père, et qui ne se gênait pas pour prétendre tout régler paternellement, jusqu'au cours des fonds publics et des valeurs privées. Mais leurs fautes de conduite ne détruisent pas la justesse de leurs conseils ; elles ne font que la démontrer avec trop d'éclat. Et c'est bien le cas de leur appliquer le mot d'un curé à ses paroissiens : « Faites ce que je dis, et non pas ce que je fais. »

Prenons, si vous voulez, — puisque c'est au nom de l'intérêt public et de la nécessité de nous préserver du désordre et de l'incohérence des appréciations et des impulsions individuelles que l'on prétend recourir à l'intervention modératrice de l'État — prenons, Messieurs, quelques exemples dans la sphère des intérêts les plus universels et les plus pressants ; et mettons en regard comme moyen d'assurer la subsistance d'une nation, le libre jeu

des transactions, autrement dit les oscillations incessantes de cette abominable loi de l'offre et de la demande, et la vigilance éclairée, la prévoyance tutélaire, l'irrésistible et toute puissante action du grand mécanisme de l'État. « Je n'ai jamais vu, écrivait Joseph de Maistre, que l'État se soit mêlé d'intervenir dans le commerce des subsistances sans faire la famine. »

Veut-il diriger la culture! Un jour, c'est sous Louis XIV, les paysans estiment que le blé a levé convenablement. Le roi ou son Conseil est d'un autre avis. Il ordonne de labourer les champs qui verdissent et de refaire les semailles. Un autre jour, c'est en 1709, encore sous Louis XIV, le terrible hiver a gelé les blés dans les sillons. Les paysans veulent les labourer. Le Roi ou son Conseil déclare qu'ils se trompent et que les blés repousseront, et il interdit à tort ce qu'à tort une autre fois il avait ordonné. La terre donne raison aux paysans contre le Grand Roi, et Madame de Maintenon mange du pain d'avoine à Versailles.

La Convention, qui n'est pas moins puissante, n'est pas plus heureuse, et ce même Robespierre, qui lui a fait entendre de si sages paroles, ne recule pas devant les expédients les plus tyranniques. On craint la cherté, on craint de livrer l'alimentation du peuple au hasard de la cruelle loi de l'offre et de la demande; on veut s'affranchir du tribut

prélevé par le commerce, et se soustraire à la dent meurtrière des accapareurs. Un gouvernement vraiment démocratique doit nourrir le peuple. Et l'on institue un Comité des subsistances. Et l'on porte contre les accapareurs, c'est-à-dire contre quiconque achète pour revendre, cette terrible loi dite de *salut public,* devant laquelle on s'imagine faire plier la résistance des lois économiques. Et comme le gouvernement, ainsi que l'a bien remarqué M. de Molinari, peut bien supprimer le commerce mais non le remplacer; comme pour être législateur ou dictateur on n'est pas négociant; comme des fonctionnaires, quand il s'agit d'acheter ou de vendre, et il faut toujours en venir là, ne valent pas des marchands, le Comité des subsistances en quinze mois perd sur ses opérations quatorze cent millions, près de cent millions par mois, que naturellement le peuple doit payer. Singulière façon de diminuer pour lui le prix du pain ! Et lui donne-t-il au moins du pain? «Hélas! dit encore M. de Molinari, le peuple nourri par le gouvernement meurt littéralement de faim.» On est réduit à le mettre à la ration puis à la demi-ration. « Et les choses en viennent au point, que Barrère, ne sachant plus quel expédient invoquer, propose à la Convention d'ordonner un jeûne général et un carême civique.

« Après le 9 thermidor, lorsque la France eût

été débarrassée de la tyrannie de Robespierre, on renonça à ce système dont l'impuissance n'était que trop constatée, et l'on en revint à la liberté du commerce des grains. On supprima le maximum ; on rapporta la loi sur les accapareurs, et l'on recommença à protéger efficacement les transports de grains, au lieu de les laisser arrêter et piller. Qu'arriva-t-il ? C'est que l'abondance revint. » On aurait mieux fait de commencer par là et de se souvenir des paroles de Roland, déclarant qu'en matière de subsistances l'Assemblée n'avait rien à faire, si ce n'est de proclamer qu'elle ne ferait rien, mais qu'elle déploierait une sévérité inexorable contre quiconque porterait atteinte à la liberté du commerce des grains.

C'est, Messieurs, je le répète, que le gouvernement peut bien supprimer le commerce, mais qu'il ne peut pas le remplacer. C'est que la loi de l'offre et de la demande, qui n'est autre chose pour les prix que ce qu'est pour les liquides la tendance à l'équilibre, ne se supprime pas à volonté, et qu'en pesant sur elle pour la faire fléchir, on ne fait que la rendre plus dure et plus inflexible. On se plaint de ce que la rareté élève les prix, et l'on accroît la rareté en empêchant les prix de rappeler l'abondance. Dites tant que vous voudrez que c'est une loi cruelle, et que la science qui la constate est une science sinistre et sans entrailles ; c'est comme si

vous parliez de la cruauté de la gravitation, et que vous accusiez d'inhumanité celui qui vous avertit qu'une pierre qui tombe peut vous fendre le crâne.

Un porteur d'eau, dans une ville assiégée, s'en allait en criant : « A six sous la voie d'eau !... » Un obus renverse un de ses seaux. Sans se déconcerter notre homme reprend : « A douze sous le seau d'eau ! » Sans étude et d'instinct il en savait plus que vous. Réclamez et déclamez tant que vous voudrez, vous n'y changerez rien. Quand il n'y a pas assez d'une chose pour tout le monde, tout le monde ne peut pas en avoir ; et quand il n'y en a assez qu'à la condition d'en être ménager et économe, il faut bien, pour que le déficit n'arrive pas, que le renchérissement des prix vous avertisse de modérer la consommation. C'est le sens du proverbe : *cherté foisonne*. C'est ce qui a fait dire à Adam Smith qu'il n'y a point de récoltes qui, bien ménagées, ne puissent suffire, et qu'il n'y en a pas qui gaspillées, soient suffisantes. C'est un rationnement naturel par lequel s'accomplit ce miracle, supérieur à toute la puissance et à toute la sagesse du despotisme le plus absolu et le plus éclairé : la répartition de la récolte, qui ne se fait qu'une fois par an, sur tout l'ensemble des 365 jours de l'année et des innombrables familles de consommateurs. Pour assurer l'approvisionnement d'une ville comme Paris, remarque dans ses *Études administratives* un an-

cien préfet de police qui a été tour à tour Ministre de la Justice et Président de Section au Conseil d'État, M. Vivien, il n'y a presque qu'une chose à faire, c'est de ne pas s'en mêler.

Napoléon, avec son tempérament autoritaire, n'était pas de cet avis. Il a renouvelé en 1811, avec moins d'exagération mais avec aussi peu de succès, la tentative de la Convention. Il a voulu lui aussi, avant de partir pour sa grande et funeste expédition de Russie, assurer sur ses derrières la nourriture du peuple de Paris. Il a fixé pour l'hectolitre de blé un prix maximum de trente francs. Il a prescrit aux boulangers des conditions et des prix de fabrication et de vente. Il voulait avoir, disait-il, une boulangerie forte, et comme moyen, une boulangerie organisée. Il a fait monter les prix, en alarmant et gênant le commerce, à 70 francs ; et il a provoqué, au grand détriment de la population, la ruine et la faillite d'un nombre considérable de boulangers : démontrant ainsi, une fois de plus, qu'il n'y a d'autre moyen d'avoir une industrie forte que d'avoir une industrie libre.

La contre-épreuve est-elle à faire ? Mais elle se fait tous les jours ; car tous les jours sans que nous nous en doutions, sans que nous y pensions, ce que Bastiat a appelé la statistique intuitive du commerce, ce mouvement incessant des prix qui, par la hausse ou la baisse, excite ou ralentit la pro-

duction et l'apport des denrées, maintient par des oscillations habituellement légères cet équilibre, non pas parfait, mais approximatif, qui est l'état normal de nos sociétés. Je dis non pas parfait, Messieurs, car on y tend sans jamais l'atteindre ; et c'est précisément cette poursuite incessante d'un équilibre qui fuit toujours, mais qui n'est jamais gravement troublé, qui produit le mouvement et le progrès. « Il faut du jeu dans les machines, » remarque profonde de Turgot. Si toutes les pièces d'un mécanisme étaient ajustées avec la dernière précision, sans aucun intervalle entre elles, ce mécanisme ne pourrait pas fonctionner.

Mais je laisse ces réflexions, et pour ceux à qui cette merveille du mouvement habituel du Commerce ne dirait rien, je cite un exemple, aussi significatif assurément en sens inverse que celui des mésaventures de la Convention et de Napoléon. C'était vers 1854. Vous vous rappelez peut-être qu'à cette époque nous eûmes pendant quatre années environ une série de vaches maigres. Ce ne fut pas la famine, pas même précisément la disette ; mais ce fut la cherté très accentuée dans certaines régions et à certains moments, avec son cortège habituel de souffrances. On en était encore alors aux vieux errements. J'ai peut-être tort de ne parler qu'au passé, car on y est bien revenu, pour partie au moins ; et la liberté commerciale, qui a

sauvé la France du déficit de sa récolte en 1861, qui l'a sauvée de la faim et de la révolution en 1879-80, et qui lui a donné pendant vingt ans, de l'aveu formel de ses adversaires, les prix les meilleurs et les plus réguliers tant pour le producteur que pour le consommateur, est aujourd'hui fortement ébréchée. On en voit déjà les conséquences, mais n'insistons pas. Je ne fais pas pour l'instant de doctrine, je constate des faits.

Donc on en était encore aux vieux errements: l'échelle mobile avec ses aunes, la règlementation de la boulangerie avec ses trente ou quarante prescriptions, proscriptions, limitations et taxations. On croyait à l'efficacité des réserves et de ces greniers d'abondance, si justement qualifiés par Turgot de greniers de disettes, dont le moindre effet est de produire la raréfaction sur le marché, et de sonner, suivant l'expression d'Arthur Young, la trompette d'alarme. On avait donc recommandé aux administrations des grandes villes l'étude des mesures à prendre pour constituer des aprovisionnements municipaux. Cette étude aboutit heureusement dans plusieurs de ces villes, à Bordeaux notamment, grâce à mon ami M. Armand Lalande, à la condamnation du projet. Il fut démontré que le résultat eut été de faire manger à la population du pain plus cher, mais moins bon.

C'est dans ces circonstances, et alors qu'il hési-

tait encore, qu'un personnage considérable, M. le sénateur Weiss, administrateur du département du Rhône, vit entrer un matin dans son cabinet le chef de la statistique municipale. Celui-ci venait l'avertir qu'il n'y avait dans la ville de Lyon, tant en grains qu'en farine que pour huit jours de vivres. Il demandait quelles mesures il convenait de prendre. Les administrations, vous le savez Messieurs, sont comme les tailleurs, toujours prêtes à prendre des mesures. Il est vrai que, comme eux aussi, elles les prennent quelquefois mal.

Ce fut le premier mouvement de M. le Sénateur. Il ne se piquait pas d'être économiste et n'aurait peut-être pas confessé sur le bûcher la doctrine de la liberté; mais c'était un homme de bon sens, accoutumé à réfléchir et qui savait que quand une sottise est faite on ne la rattrape pas aisément. « Quelles mesures? dit-il, après un moment de silence. Faire des achats de grains au compte de la ville, avertir les boulangers de forcer leurs approvisionnements ou le public de restreindre sa consommation? Mais nous allons tout mettre sans dessus dessous. Ce sera la panique, la surélévation des prix, l'inquiétude universelle; on se ruera sur les boutiques de peur d'arriver trop tard; chacun voudra avoir chez soi du pain pour plusieurs jours en vue de la famine imminente! On pillera peut-être et on égorgera les négociants en grains et en

farine, et nous aurons fait le mal en voulant le prévenir. Écoutez: pas un mot de ce que vous m'avez dit, mais ayez l'œil ouvert. Faites faire avec le soin le plus minutieux le relevé des entrées de grains et de farine, et en regard celui des sorties et des mises en consommation. Demain vous m'apporterez ce tableau, et après-demain encore, et les jours suivants s'il y a lieu ; et nous verrons. » Le lendemain, disait M. Weiss en 1861 (car ce récit est emprunté à sa déposition dans l'enquête de cette époque), les deux parties du tableau se balançaient exactement. Il en était de même le surlendemain, et encore de même au bout du terme fatal. Il y avait toujours pour huit jours de vivres dans la ville ; la statistique intuitive, agissant comme ce nivellement naturel qui s'opère entre des vases communiquant, remplissait les vides à mesure qu'ils se produisaient, et rien n'était changé. » M. Weiss fut bientôt tranquillisé, et reconnut qu'en bien des cas, pour une administration prudente, ce qu'il y a de mieux à faire, c'est de ne rien faire. Les intéressés s'en chargent. « Nous avons passé quatre ans comme cela, ajoutait-il, et personne ne s'en est jamais douté. »

Qu'avait fait cet homme intelligent pour arriver à répudier l'intervention de l'Administration dans la question des subsistances, et pour se confier à la libre action du commerce ? Il avait observé, tout

simplement. Les économistes n'ont pas fait, ne font pas autre chose. Ce n'est pas au nom d'idées préconçues, c'est au nom de l'expérience qu'ils parlent. C'est au nom de l'expérience qu'un négociant, Legendre, interrogé par Colbert sur ce que le roi pourrait faire dans l'intérêt du commerce, lui faisait cette réponse qui est devenue l'origine de la formule si mal interprétée : « Monseigneur, laissez-nous faire. » C'est au nom de l'expérience que Turgot dans ses *Lettres* merveilleuses à l'abbé Terray *sur la liberté du Commerce des grains*, s'élevait contre l'imprudence des gouvernements qui, en prenant sur eux la responsabilité de l'alimentation du peuple, se font les plastrons de tous les mécontentements. C'est au nom de l'expérience que Le Play, à la suite de ses belles enquêtes qui amenèrent le gouvernement impérial à décréter enfin la liberté de la boulangerie, remarquait que l'on avait comme à plaisir transformé une question de ménage en une question politique.

Et c'est là, Messieurs, une considération qui devrait faire réfléchir à la fois et les gouvernements et les gouvernés. En étendant ses attributions, l'État, c'est-à-dire le gouvernement qui le représente, étend, comme le remarque justement Robespierre, ses empiètements sur la libertés des citoyens. C'est un grand dommage pour ceux-ci, car il diminue d'autant pour eux le champ de leur activité

et les moyens de développer leur valeur personnelle. Mais ce n'est pas un moindre dommage pour lui, car il élargit d'autant ses responsabilités, et augmente avec ses chances d'erreurs les causes de mécontentement. Plus il exagère son action, plus, en la compliquant, il la rend hasardeuse, et plus il multiplie du même coup ses côtés vulnérables. En même temps qu'il offre plus de prise à l'arbitraire, pour reprendre encore l'observation de Robespierre, il en offre davantage à l'ambition. Plus il est puissant ou plus il semble l'être, et plus il est attaqué, et par conséquent fragile. Vous en faites le dispensateur des faveurs, le régulateur des fortunes, le bienfaiteur des uns, et le proscripteur des autres. Mais chacun voudra être l'État, ou avoir tout au moins un État à sa guise ; et alors c'est la lutte perpétuelle des factions et des compétitions ; c'est l'incessante bascule de ceux qui tiennent la queue de la poële et de ceux qui veulent la prendre ; c'est, comme le dit Bastiat, la loi cessant d'être le bouclier commun, l'impartial et solide rempart de la liberté contre les entreprises qui la menacent, la justice en un mot, et devenant ce qu'elle n'est que trop déjà, hélas ! le champ de bataille de toutes les cupidités, de toutes les convoitises et de toutes les illusions.

Et c'est pour cela, c'est dans l'intérêt même de l'État, et non pas par un parti pris d'hostilité, que

le même Bastiat écrivait : « *En économie politique il y a beaucoup à apprendre et peu à faire.* »

Je rapprocherai de ce mot si vous voulez, cet autre du même écrivain : « La requête de l'économie politique aux gouvernements est aussi simple que celle de Diogène à Alexandre : « Ote-toi de mon soleil. »

Aussi simple comme requête, Messieurs ; pas aussi simple comme exécution, nous l'avons déjà dit, et Bastiat lui-même nous le répéterait.

« Ce ne sera jamais, a-t-il écrit dès sa jeunesse, d'un changement violent dans la forme ou les dépositaires du pouvoir que j'attendrai le bonheur de ma patrie ; mais de notre bonne foi à le seconder dans l'exercice de ses attributions essentielles, et de notre fermeté à l'y restreindre. Il faut que le gouvernement soit fort contre les ennemis du dedans et du dehors, car sa mission est de maintenir la paix intérieure et extérieure ; mais il faut qu'il abandonne à l'activité privée tout ce qui est de son domaine : l'ordre et la liberté sont à ce prix. »

Qu'est-ce qui est du domaine de l'activité privée ? Qu'est-ce qui est du domaine de l'État ? Voulez-vous le demander à Adam Smith ? puisqu'il est, de l'aveu général, tenu pour le père de l'école orthodoxe, on ne le désavouera peut-être pas. Voici sa réponse : « Les trois devoirs du souverain sont :

« 1° Défendre la société contre tout acte de vio-

lence ou d'invasion de la part d'autres sociétés indépendantes ;

« 2° Protéger chaque membre de la société contre l'injustice ou l'oppression de tout autre par une administration exacte de la justice ;

« 3° Eriger et entretenir certains ouvrages publics et certaines institutions que l'intérêt privé ne pourrait porter à ériger ou entretenir parce que jamais le profit n'en rembourserait la dépense, quoique à l'égard d'une société le profit fasse beaucoup plus que d'en rembourser la dépense ;

« Cela suppose nécessairement, ajoute-t-il, une dépense correspondante soit par la société entière, soit par certaines parties seulement ou certains membres. »

Je sais bien que la détermination de ces ouvrages ou services publics est précisément le point délicat et difficile ; que les économistes même les plus orthodoxes ne sont pas toujours d'accord sur les limites exactes de ces attributions de l'État. M. Jourdan, que j'ai nommé plus haut, et M. Edmond Villey, professeur d'économie politique à la Faculté de Caen, que j'aurais dû citer également, ont envoyé il y a quelques années sur ce sujet à l'Académie des Sciences morales et politiques deux ouvrages entre lesquels elle a justement partagé le prix. Ils ne sont point arrivés, malgré leur compétence et leur talent, à des conclusions identiques

sur tous les points ; et la question reste toujours ouverte. Mais s'ils ne s'accordent pas absolument sur les limites de l'action de l'État ; si celui-ci croit pouvoir livrer à l'industrie privée tels ou tels services que celui-là réserve à l'administration publique ; ni l'un ni l'autre, quoique très libéraux l'un et l'autre, ne songent à destituer l'État, ou pour mieux dire les diverses formes de l'autorité publique, de toute autre attribution que la justice et la défense du territoire. A vrai dire je ne connais personne, parmi les économistes du moins, si ce n'est mon savant èt spirituel ami, M. de Molinari, qui ait encore songé à mettre le gouvernement en adjudication, au rabais, et à charger des entrepreneurs ou des compagnies de nous procurer, au meilleur marché possible, la sécurité et la justice. Beaucoup estiment, cela est vrai, qu'une bonne partie de ce qui est fait par des fonctionnaires et payé sous forme de contributions pourrait être fait par des particuliers ou des sociétés, et payé sous forme de rétributions volontaires. M. Modeste, dans un de ses livres d'autrefois, (sur plus d'un point ses idées se sont modifiées) préconisait, non sans raison à mon avis, ce qu'il appelait le « système actionnaire, » comme l'un des moyens de réduire l'impôt et développer l'esprit d'initiative et de progrès. Il faisait remarquer qu'un lavoir, un abattoir, un marché, peuvent être aussi bien

construits par un capitaliste ou par une société, et exploités par eux, que par une commune, un département ou un État. Ce n'est pas être révolutionnaire que de penser que la fabrication des cartes à jouer, du tabac, de la poudre, ou des allumettes, ne sont pas nécessairement matières à monopole au profit de l'État. Et il y a des gens qui estiment que l'instruction pourrait être moins centralisée et moins officielle qu'elle ne l'est dans la plupart des contrées de l'Europe. J'ai entendu Paul Bert, qui était docteur en plusieurs facultés, se plaindre presqu'aussi vivement que Laboulaye de l'abus des examens ; et demander si nos baccalauréats et nos diplômes, en coulant toutes les intelligences dans le même moule, ne portaient pas un grave préjudice non seulement aux études, mais aux caractères. Stephenson et Brunel n'auraient pu dans mon pays être ingénieurs ni l'un ni l'autre. L'humanité y aurait-elle beaucoup gagné ? Moi-même, quoique membre de l'Institut, je ne pourrais peut-être pas être admis à faire un cours dans une faculté : je n'ai pas reçu les sacrements universitaires ; je ne suis pas docteur. Toutes ces critiques et beaucoup d'autres, quelque justes qu'elles soient, n'empêchent pas qu'il ne reste un certain nombre de services difficiles à concevoir en dehors d'une organisation administrative. Le service du téléphone ou du télégraphe

ne paraît pas se refuser, moyennant certaines garanties et règlementations toutefois qui supposent l'intervention des pouvoirs publics, au caractère d'entreprises privées. Qn ne voit guère le service des postes en dehors des mains de l'État. Et si la famille de La Tour et Taxis a été longtemps en possession dans un pays voisin de l'exploitation de ce service, ce n'était toujours pour elle, comme pour Franklin lorsqu'il fut maître des postes dans son pays, que par une délégation de la puissance publique. De même pour la fabrication des monnaies. On comprendrait plus difficilement encore chacun faisant son bout de route au coin de son champ ou pavant son coin de rue devant sa maison. Il faut bien pour que les tronçons fassent un tout et que les voies de communications méritent leur non en aboutissant quelque part, que des vues d'ensemble président à leur exécution et que le sentiment de l'intérêt général fasse céder dans certains cas les résistances des intérêts particuliers. Il serait puéril d'insister plus longtemps sur ces considérations.

Mais quand il serait vrai, beaucoup plus encore que je ne le crois, que les services aujourd'hui organisés comme services publics puissent rentrer demain dans le domaine de l'activité privée, soit individuelle, soit collective, encore resterait-il que ces services exigeraient toujours une part de sur-

veillance et de contrôle, qui maintiendrait à l'action publique sa raison d'être. Au point de vue de la salubrité des ateliers ou des locaux scolaires ; au point de vue de la moralité du personnel enseignant; au point de vue de la sincérité des poids et des mesures, au point de vue des précautions à prendre pour la préservation de la santé publique, etc... il faudrait toujours des garanties qui supposent l'intervention de la force collective. On peut même dire que le développement de la société, en multipliant les formes de l'activité humaine, en mettant en jeu des intérêts plus nombreux, plus délicats, plus vulnérables, en compliquant de mille façons les rouages de l'atelier social, a étendu et compliqué d'autant la mission du gouvernement et donné tout naturellement à l'appareil gouvernemental une extension et une complication correspondantes. C'est là ce qu'il y a d'exact, et il y a longtemps que les esprits les plus libéraux l'ont remarqué, dans cette assertion du savant professeur de la faculté de droit de Montpellier que la tâche, et par conséquent l'importance de l'État, grandit à mesure que les sociétés grandissent elles-mêmes. Oui, mais il y a quelque chose à ajouter. La tâche de l'État grandit, absolument parlant ; elle diminue relativement à la place qu'occupe dans la société l'individu et son action. Paradoxe apparent, réalité manifeste, comme cette loi des rap-

ports du capital et du travail, si bien mise en lumière par Bastiat, qui nous montre la part absolue du capital dans l'ensemble de la production grandissant à mesure que le capital grossit, et sa part proportionnelle diminuant, tandis que la part du travail grandit à la fois dans l'un et dans l'autre sens.

La part de l'individu, en effet, grandit en même temps que celle de l'État, et dans de bien autres proportions. Car ce qui explique, ce qui motive, ce qui justifie le développement de l'action de l'État, c'est précisément le développement des intérêts nés de l'accroissement de l'activité individuelle, auxquels il est tenu de procurer la sécurité. Il est comme un tribunal dont l'importance est due au nombre des affaires portées devant lui. Le juge est fait pour les parties. La société est faite pour l'homme et par l'homme. Et la civilisation n'est autre chose, en fin de compte, que l'émancipation graduelle de l'individu. C'est ce qu'exprime fort bien à mon sens, dans la conclusion du livre dans lequel il a résumé son enseignement, l'un des collègues les plus distingués de M. Charles Gide, M. P. Beauregard, professeur d'économie politique à la Faculté de droit de Paris. Il répond à la fois à ce qu'il y a d'exagéré dans l'assertion que je discute en ce moment, et à ce qu'il y a d'absolument faux et injuste dans le

reproche adressé à l'école libérale de méconnaître ce qu'il y a de variable dans les conditions de l'existence sociale, et d'ignorer toute distinction entre la théorie et l'art. Rossi a fait de cette distinction l'objet de quelques-unes de ses plus magistrales leçons, et je l'ai moi-même établie de la façon la plus formelle, à propos de la liberté des échanges notamment, dans la ville même où professe mon très savant contradicteur. M. Beauregard la reprend en ces termes :

« L'Économie politique est à la fois une science et un art : une science, parce que l'observation permet de découvrir et de formuler des lois naturelles dirigeant les phénomènes économiques ; un art, parce que de la connaissance de ces lois se dégagent pour les hommes de précieux enseignements.

« Les lois naturelles mises en lumière par l'économie politique sont de deux sortes : Les unes ont le caractère *de lois d'évolution.* En consultant l'histoire et en comparant entre eux les peuples actuellement existants, on s'aperçoit que toutes les sociétés traversent une série de phases au cours desquelles l'individu, passant successivement sous la domination de collectivités de moins en moins absorbantes, se perfectionne, tend vers l'indépendance, et finit par s'affranchir. Cette évolution est générale, impliquant une lente transformation de l'économie sociale tout entière ; elle se

traduit au point de vue économique par la conquête de deux libertés : la liberté d'appropriation individuelle et la liberté du travail. Dès lors, libres dans leur initiative et responsables de leurs actes, les particuliers deviennent les principaux agents de la civilisation. »

L'auteur montre ensuite qu'à côté de ces lois d'évolution, il y a des lois indépendantes de l'organisation sociale, absolues, essentielles, comme la loi du moindre effort, celle de la transformation de la matière, etc.... Mais ce n'est pas le lieu de revenir sur ce point ; il me suffit d'avoir réfuté, au nom même de la loi d'évolution, cette assertion téméraire et rétrograde de l'amoindrissement de l'individu par le progrès social. Et comment pourrait-il en être ainsi, puisque le but même de l'autorité, sa raison d'être, sa justification unique, c'est le devoir d'assurer la liberté ?

Mais, dit-on, nous réclamons comme vous le développement de l'individualité ; ce que nous combattons, c'est l'individualisme. Et pour expliquer cette distinction, pour établir que l'individualité n'est pas incompatible avec le régime le plus autoritaire, que la liberté peut fleurir sous la tutelle et la discipline la plus étroite, on nous montre à d'autres époques, dans les républiques de l'antiquité, dans celles du moyen-âge, des types puissants et des personnalités éclatantes.

Messieurs, ne jouons pas sur les mots, et ne confondons pas, s'il vous plaît, l'exception avec la règle. Si l'on veut parler de quelques figures extraordinaires, on en peut citer sans doute à ces époques, et d'autant plus extraordinaires peut-être, qu'elles font davantage contraste avec leur entourage. Tels quelques grands chênes isolés au-dessus d'un maigre taillis. Mais si l'on veut parler, comme il le faut, je pense, quand on a la prétention de faire de la démocratie et de l'humanitarisme, de la masse humaine, c'est autre chose. Je vois bien des Aristote, des Cicéron, des Sophocle, des Thucydide; mais la masse humaine, encore une fois, qu'est-elle? Une tourbe sans nom, une foule qui ne compte pas, un fumier humain sur lequel apparaissent, je le veux bien, quelques fleurs admirables, mais qui n'est, lui, que le réceptacle de toutes les hontes et de toutes les ignominies: servitudes, abjections, travail sans dignité comme sans relâche. Sociétés d'aristocrates et de parias, pour tout dire, dans lesquelles il est étrange en vérité que l'on songe à aller chercher les modèles de ces individualités sympathiques, plus occupées de se donner que d'absorber en elles et ne songeant, comme les eaux dont parle Bossuet, à s'élever que pour se répandre, auxquelles on demande la leçon de la loi nouvelle qui doit régénérer l'humanité, la loi *d'altruisme:* la loi d'altruisme opposée

à la prétendue loi d'égoïsme qui se confond avec la loi de liberté. Eh messieurs! comment ne voit-on pas que pour se donner il faut s'appartenir d'abord et que pour donner il faut être maître de ce que l'on donne? Science sinistre et sans entrailles, dit-on ? La science, je l'ai déjà dit, n'a point d'entrailles et elle ne doit point en avoir; car si elle en avait, elle ne serait plus la science, elle serait le sentiment et la fantaisie. Mais les hommes en ont, quand on ne les leur enlève pas en les dépouillant de leur initiative et de leur liberté. «Vous raillez la charité», disait en son temps M. de Lamartine, à *l'école libérale* qu'il accusait d'être cruelle, de proscrire et de railler l'aumône, de dire aux prolétaires, travaillez ou mourrez; et en face de laquelle il montrait, comme on le fait aujourd'hui, l'État se chargeant de s'interposer entre les masses et leurs misères, adoptant les enfants orphelins ou trop nombreux, assurant à tous, par le droit au travail, le droit de vivre, règlementant les salaires et faisant passer enfin dans les institutions la chaleur et la charité de ces écoles, déjà bien vieilles alors, que l'on qualifie encore aujourd'hui de nouvelles.

«La science, répondait Bastiat, ne raille pas et ne proscrit rien. Elle observe, déduit et expose.

«Elle distingue la charité volontaire de la charité légale ou forcée. L'une, par cela même qu'elle est *volontaire*, se rattache au principe de la liberté et

entre comme un élément harmonique dans le jeu des lois sociales; l'autre, parce qu'elle est *forcée*, appartient aux écoles qui ont adopté la doctrine de la *contrainte* et inflige au corps social des maux inévitables.» Et, développant cette idée, montrant que la misère est méritée ou imméritée et qu'il n'y a que la charité libre et spontanée qui puisse faire cette distinction essentielle, il opposait à cette charité vraie et sincère, seule respectueuse de la dignité humaine, seule capable d'atténuer les infortunes imméritées sans semer autour d'elle les excitations à la paresse, à la dissimulation et au vice, cette charité légale, contrainte, organisée, décrétée comme une *dette* du côté du donateur, et comme une *créance* positive du côté du donataire, qui viole les principes de liberté et de propriété, intervertit les lois de la responsabilité, et en établissant une sorte de communauté de droits entre les classes aisées et les classes pauvres, ôte à l'aisance le caractère de récompense, à la misère le caractère de châtiment que la nature des choses leur avait imprimé, et loin de diminuer les souffrances sociales les aggrave au contraire en développant les causes qui les font naître. Lisez, Messieurs, car je ne puis tout citer, sinon les observations sans réplique de Malthus sur les effets de la taxe des pauvres en Angleterre et son admirable chapitre sur la *direction à donner à notre charité*,

du moins la boutade de Franklin sur le même sujet. Relisez, puisque l'on a invoqué ici son autorité, les paroles autrement sévères de St-Paul : *Celui qui ne veut pas travailler ne doit pas manger.* Et dites si nous avons tort de répéter avec Vinet, dans l'intérêt du pauvre aussi bien que dans l'intérêt du riche, et par souci de la prospérité matérielle de la société aussi bien que par souci de la dignité morale de ses membres, que « c'est dans le terrain de la justice que doit être enracinée d'abord la charité. »

Et le terrain de la justice, Messieurs, c'est le terrain de la liberté. Si j'en avais le temps ; s'il m'était permis, après avoir tant abusé déjà de votre patience, de passer en revue les diverses questions à l'occasion desquelles on veut faire intervenir l'État pour corriger les erreurs de la liberté, il me serait aisé de vous faire voir qu'il en est partout de même, et que partout, sous prétexte de remédier au mal, on l'aggrave, sous prétexte d'organiser la fraternité on la compromet, sous prétexte de hâter le progrès on l'arrête. On s'étonne, on se scandalise des différences de fortune qui existent entre les hommes. On veut adoucir les inégalités les plus choquantes, et l'on demande à la loi, en s'appuyant au besoin de l'autorité de Montesquieu, peut-être même faut-il le dire, de quelques passages de Jean-Baptiste Say, ou d'autres orthodoxes, de remédier dans une

certaine mesure à ce qu'il y a de plus extrême dans ces inégalités. On estime avec le premier que le législateur doit tendre à ramener les fortunes vers une moyenne en rendant les riches moins riches et les pauvres moins pauvres. On pense avec le second qu'une certaine progression dans l'impôt peut être un procédé utile pour obtenir ce résultat. Mais où s'arrêtera-t-on? qui déterminera le chiffre à partir duquel la richesse doit être réduite, celui au-dessous duquel la pauvreté ne doit pas tomber; qui fera, à côté du bilan des ressources, le bilan des besoins soit de l'individu, soit de la famille; qui, une fois le principe admis, imposera silence aux prétentions et aux revendications et fera respecter la limite décrétée par la prétendue justice de l'État? A celui qui a cent mille vous prendrez aujourd'hui dix mille, pourquoi pas demain vingt et après demain le reste? Pourquoi pas, sous prétexte d'égalité, puisqu'il n'est pas possible de loger tout le monde à la fois au même étage, chacun à tour de rôle à la bonne et à la mauvaise place et, comme le demandait Babœuf, les honnêtes Sans-culottes convenablement installés dans les demeures des bourgeois? Reste à savoir si une fois là ils se laisseraient déloger facilement et si la rotation serait de leur goût.

On se récrie contre l'héritage, et l'on se révolte à la pensée qu'un homme sans avoir, comme on

dit vulgairement, pris d'autre peine que celle de naître, puisse se trouver à son entrée dans la vie en possession de biens dont l'acquisition représente un long travail. Et l'on veut, pour faire disparaître ce scandale, enlever au père la faculté de laisser à ses enfants le fruit de son labeur et de ses économies. Et l'on ne voit pas qu'à côté de ces inconvénients, de ces dangers parfois, que nul ne méconnaît, cette prolongation de l'existence des pères dans celle des enfants, qui est le lien visible des générations, a des avantages que l'on ne peut supprimer sans causer à ceux-là même que l'on appelle les déshérités un préjudice irréparable ! On croit agrandir leur part de ce que l'on veut enlever aux patrimoines privés, et on la diminue. Le patrimoine commun n'est en quelque sorte que le rayonnement des patrimoines particuliers. Qu'un certain nombre d'entre nous, sans autre but que de s'éclairer eux-mêmes, allument un flambeau dans une salle obscure, et la salle tout entière sera éclairée. Que chacun dans une société produise, sous l'aiguillon de l'intérêt personnel, et la société entière sera mieux pourvue. Vous m'enlevez, avec l'espoir de laisser quelque chose de moi à ceux qui viennent après moi, la récompense anticipée de mon labeur et de mon économie. Vous me privez, en m'interdisant de planter pour mes arrière-neveux, de la joie de penser qu'ils me devront cet

ombrage. Je cesse de planter. Vous croyez avoir déshérité ma descendance, c'est vous que vous déshéritez.

Vous trouvez que le crédit est trop rare et trop cher, et pour le rendre plus abondant et plus accessible, vous n'imaginez rien de mieux que de supprimer le libre débat qui en détermine les conditions, et de décréter le crédit universel et gratuit. Vous tuez le crédit, tout simplement; vous égorgez la poule aux œufs d'or, parce qu'à votre avis elle ne pond pas assez. Est-ce qu'il n'y a rien d'universel, en dehors des choses qui, comme l'air respirable, viennent à nous d'elles-mêmes? Est-ce qu'il n'y a rien de gratuit parmi les choses qui coûtent à faire de la peine et du temps? Tout prêt ne suppose-t-il pas l'existence de la chose prêtée? Et s'il n'y a que vingt charrues, que vingt sacs de blé, que vingt métiers, comment voulez-vous qu'ils soient mis à la disposition de trente, de cent, de deux cents emprunteurs? Choisirez-vous d'autorité entre les prétendants? Ce sera la faveur et le bon plaisir. Tirerez-vous au sort entre eux? Ce sera le crédit aveugle; et, s'il est gratuit, s'il n'oblige à rien celui qui l'aura reçu, le crédit sans garantie du bon emploi, c'est-à-dire stérile et destructif. C'est, je ne dis pas dans l'intérêt de l'emprunteur, pour qui cependant ce n'est que justice, je ne dis pas dans l'intérêt du prêteur, pour qui c'est justice égale-

ment, mais dans l'intérêt général, le crédit productif, le crédit clairvoyant qu'il nous faut. Ce crédit-là, c'est le crédit libre, le crédit aux enchères, livrant le capital au plus offrant, à égalité de garantie, c'est-à-dire au plus méritant et au plus utile.

On trouve les salaires insuffisants, et l'on demande à la loi d'intervenir pour en régler le taux. Mais, quelle que soit la forme du salaire, qu'il soit fixe ou aléatoire, en nature ou en espèces, est-ce qu'il peut être autre chose qu'une quote part du produit total qui résulte à la fois du travail de l'ouvrier, du capital mis en œuvre et de l'intelligence appliquée à cette mise en œuvre? Cette quote part est-elle indéfinie? est-elle arbitraire? Et connaissez-vous quelque chose de mieux encore, pour la grossir, que d'accroître par l'intelligence et par le bon emploi du temps la puissance productive du travail, et par la liberté le moyen pour le travail de faire valoir efficacement ses droits? Ici encore, est-ce que les représentants de l'école économique de la liberté ont si mal servi la cause démocratique? Est-ce qu'ils n'ont pas démontré, c'est la conclusion notamment du livre de M. Le Hardy de Beaulieu sur ce sujet, qu'à un salaire élevé, rétribuant un bon travail, correspond une production à bon marché, et que les intérêts du patron et ceux de l'ouvrier sont en réalité étroitement solidaires?

Est-ce que ce ne sont pas eux qui ont, plus que personne, travaillé à faire disparaître ces lois restrictives qui empêchaient autrefois les ouvriers de se concerter pour défendre leurs intérêts, et, sans dissimuler l'abus qui pourrait en être fait, faire connaître pour tous le droit de discuter les conditions du travail et de le refuser au besoin? Si l'on était juste, on reconnaîtrait que depuis l'abolition de ces lois la partie est au moins égale entre les ouvriers et les patrons, et que ce ne sont pas toujours ceux-ci, quoique l'on puisse dire de la tyrannie du capital, qui tiennent ceux-là à leur discrétion. Si l'État, en ces matières, doit intervenir, et je crois pour ma part qu'il en a le devoir, ce n'est ni pour faire pencher la balance d'un côté, ni pour la faire pencher de l'autre, ni pour faire capituler les ouvriers, ni pour faire capituler les patrons; c'est pour empêcher, de la part des uns comme de la part des autres, tout acte de violence, et pour faire respecter également le droit de travailler et le droit de ne pas travailler, le droit de demander des augmentations de salaires et le droit de les refuser.

J'en dirai autant de cette question en ce moment à l'ordre du jour de la réduction des heures de travail. Il y a longtemps que les économistes l'ont posée; et il y a longtemps qu'ils ont établi que c'est la liberté seule qui peut la résoudre

et qu'elle tend à la résoudre dans un sens favorable. On accuse les machines d'être à la fois une cause d'asservissement et une cause d'appauvrissement pour les ouvriers. L'expérience, Messieurs, démontre le contraire, pour ceux du moins qui savent voir et comprendre les leçons de l'expérience; et ce n'est pas la faute des économistes si en cette matière elle ne sont pas plus généralement et mieux comprises. D'une part la machine, fruit de l'intelligence humaine, instrument dans la main de l'homme, n'est point pour lui un maître mais un esclave qui, en prenant à son compte ce qu'il y a de plus dur, et comme le mot le dit de plus machinal dans la tâche de l'homme, allège d'autant cette tâche et l'affranchit d'autant. D'autre part, puisque par l'emploi des machines, par le travail de ces bêtes de fer et de feu qui représentent aujourd'hui chez les peuples civilisés pour chaque habitant plus de dix esclaves attachés à son service ; puisque par ce travail mécanique la production s'accroît sans relâche parmi nous, il est clair que le progrès de l'outillage, bien loin de nous appauvrir nous enrichit, qu'il met à notre disposition pour le même temps et pour le même effort plus de ressources. Et en effet, sans méconnaître ce qu'il y a encore de misères dans nos sociétés, mais sans oublier non plus que ces misères ne sont pas toutes involontaires et imméritées, com-

ment ne pas être frappé des changements qui se sont produits dans ce siècle, et dans la seconde moitié de ce siècle, dans la façon dont la plupart des hommes sont logés, vêtus et nourris, c'est-à-dire apparemment rétribués ?

Au siècle dernier, le salaire habituel d'un ouvrier comportait rarement des souliers et pas toujours des chemises. Aujourd'hui combien de fois sera-t-il impossible de distinguer par le vêtement, parfois même par le langage et par la tenue, au jour ou aux heures qui ne le tiennent point à l'atelier, l'ouvrier de son patron, l'homme du travail manuel de l'homme de science ou d'études? Même réflexion quant à la durée du travail. Si dans le même temps on peut faire davantage, il n'est plus indispensable de travailler aussi longtemps. Mais ce n'est pas tout. Comme la machine coûte, comme elle exige du combustible, de l'éclairage, de la surveillance, comme par sa complication et sa délicatesse elle demande à celui qui la mène de l'intelligence, de l'adresse, de l'attention, il est désirable qu'elle ne soit en action que dans les conditions les plus favorables à son bon emploi et que pendant qu'elle est employée elle rende le plus possible. De là un intérêt, matériel d'abord, moral ensuite, à ne point exagérer, à réduire au contraire le temps du travail. Demander moins pour obtenir davantage, c'est

à ce qu'il semble un insoutenable paradoxe; les industriels et les économistes se disputent l'honneur d'en avoir fait une vérité. Un fabricant philanthrope, il y a plus d'un demi-siècle, écrivait: « On disait autrefois que c'est la dernière heure qui fait le bénéfice du fabricant; nous disons aujourd'hui que c'est la dernière heure qui mange le bénéfice du fabricant. »

Jean Dollfus, à peu de temps de là, diminuait d'une demi-heure, c'est-à-dire d'un vingt-quatrième, la journée de travail dans son établissement de Dornach. Il obtenait un vingt-quatrième de plus. « Pourquoi produisons-nous plus chèrement que les Anglais? disait un filateur gantois: Parce que nous travaillons deux heures de plus. » — « Il est aujourd'hui démontré, écrit la Chambre de Commerce de Verviers, que l'on peut faire en neuf et dix heures autant et plus qu'on ne faisait autrefois en douze, treize et quatorze. » Je professe hautement pour ma part cette opinion. Je l'ai enseignée dans tous mes cours; je l'ai portée à la tribune du Parlement français; et j'ai contribué en quelques occasions à la faire adopter dans de grands établissements industriels, et à y faire réduire la durée du travail. Je puis m'honorer même d'avoir reçu à cet égard des témoignages non équivoques de gratitude.

Mais si ma conviction à cet égard est entière,

si je n'hésite pas à dire que depuis plus de cinquante ans, c'est-à-dire depuis que j'ai eu connaissance de la vie du célèbre forgeron américain Elihu Burritt, la formule des *trois-huit* m'a paru être celle de la meilleure distribution d'une existence utile et laborieuse ; et si depuis mes réflexions et mes études économiques n'ont fait que me confirmer dans cette conviction, je n'hésite pas davantage à déclarer qu'entrevoir de loin un idéal et chercher à s'en approcher n'est pas l'atteindre, et que pour pouvoir, quoiqu'on en dise, il ne suffit pas de vouloir. Toutes les professions et tous les états sociaux n'ont pas les mêmes exigences et ne comportent pas les mêmes facilités. Tel travail ne peut sans excès être poursuivi au-delà de cinq ou six heures ; tel autre sera aisément conduit à dix ou à onze. Tel est purement physique ou purement intellectuel, et réclame des diversions en sens inverse ; tel autre par sa nature même met en jeu tour à tour ou tout à la fois et le corps et l'esprit. Tel homme est faible et ne peut donner qu'une dose restreinte de force ; tel autre est robuste et résiste sans inconvénient à un effort prolongé. Celui-ci d'ailleurs, qui par la qualité de son travail obtient un salaire élevé, ou qui par la modération de ses désirs n'a pas besoin de donner tout ce qu'il pourrait donner, se contente d'une journée courte ; celui-là, que les exigences de sa famille ou

ses goûts de dépenses, ou la préoccupation de se préparer un capital pour s'établir, du repos pour ses vieux jours, que sais-je, pousse à tirer actuellement de son travail tout ce qu'il en peut tirer, non seulement peut, mais veut consacrer à son métier une portion plus considérable de son temps. Il ne se contente point de la journée réglementaire ; il recherche la haute paye des heures de supplément ; ou, travailleur libre, exerçant sa profession dans sa boutique ou dans sa mansarde, il se lève avant le jour, se couche après la fermeture des magasins, et le bruit de son marteau à cinq heures du matin ou à neuf heures du soir rend, comme dit Franklin, ses créanciers faciles pour six mois et ses clients confiants dans son zèle et dans son exactitude. Irez-vous de par la loi vous faire juges de toutes ces situations diverses; substituer vos appréciations à celles des intéressés ; interdire à l'un de se donner plus de mal, à l'autre de se passer plus de fantaisies ; régler comme dans un couvent le lever, le coucher, les repas ; prescrire ce qui devra être prélevé sur le salaire pour les assurances, pour la retraite, pour l'éducation des enfants; imposer la prévoyance, l'économie, la fraternité, la solidarité et remplacer partout, de par votre sagesse, l'effort personnel, le mérite, la vertu par la consigne ? Il le faudrait pour être logique. Mais faire tout cela, c'est tuer l'homme. N'en faire qu'une partie c'est le mutiler.

Et vous appelez cela développer l'individualité ! Vous voulez perfectionner l'ensemble, et vous ne trouvez rien de mieux que d'anéantir les éléments qui le composent. Vous voulez élever un édifice solide, et vous réduisez en poussière, à plaisir, les pierres qui doivent le former !

Ecoutez encore Bastiat, car je ne me lasserai point de le redire, vos prétendues nouveautés sont bien vieilles, et vous avez tort de prétendre à un brevet d'invention : « Détruire la liberté d'agir, c'est détruire la possibilité et par suite la faculté de choisir, de juger, de comparer. C'est tuer l'intelligence, c'est tuer la pensée, c'est tuer l'homme. De quelque côté qu'ils partent, voilà où aboutissent toujours les réformateurs modernes ; pour améliorer la société, ils commencent par anéantir l'individu, sous prétexte que tous les maux en viennent, comme si tous les biens n'en venaient pas aussi ! »

Je m'arrête, Messieurs ; car de quelque côté que je me tourne moi aussi, je ne puis que répéter les mêmes choses et il faut mettre un terme à ces redites. En résumé l'école libérale n'est autre chose, comme le disait un jour M. Jules Simon à la Société professionnelle de Lyon, que « l'école du sens commun », c'est-à-dire l'école de l'observation, de l'expérience et du progrès par l'amélioration laborieuse. Elle enseigne aux hommes, c'est encore M. Jules Simon qui parle, « à mettre leur intérêt

là où il est, ce qui est un premier service, et à ne pas le mettre là où il n'est pas, ce qui est un second service, peut-être aussi grand. » Elle n'est pas indifférente, mais elle n'est pas chimérique. Elle n'accepte pas le mal, mais elle n'a pas la prétention de le supprimer d'un coup, ni tout entier. Elle ne méconnaît ni la fraternité, ni la solidarité, mais elle les veut réelles, non artificielles ; c'est dans le progrès des lumières et des sentiments ; c'est dans un sage emploi de l'activité spontanée qui est au fond notre seule force, qu'elle cherche un remède aux maux que d'autres voudraient faire disparaître par des moyens empiriques, au risque de tout perdre en enlevant à l'homme le seul vrai bien qui donne du prix à la vie : la liberté et la responsabilité. « *Et propter vitam vivendi perdere causas.* »

Et si vous me permettez, après avoir souvent cité les autres de me citer moi-même, je résumerai, Messieurs, tout ce que j'ai essayé de dire, tout ce que j'aurais dû dire peut-être, dans deux passages qui ne pourront être suspectés d'avoir été écrits pour la circonstance. L'un est de 1883. C'est la conclusion du discours qu'en qualité de Président de l'Association française pour l'avancement des sciences, j'ai eu à prononcer à l'ouverture du Congrès de Rouen. J'avais pris pour sujet : *Un coup d'œil sur l'histoire de l'Économie politique ;* et je m'étais attaché tout particulièrement à montrer

que, si la science n'a point de patrie, les savants en ont une et que c'est en France, plus qu'en aucun autre pays, qu'ont paru les hommes auxquels le monde est redevable des principales vérités de l'ordre économique. Et je disais : « Les hommes dont j'ai, dans cette trop imparfaite ébauche, esquissé la vie et rappelé les travaux, n'ont pas, et ils n'y ont pas prétendu, ouvert à l'humanité toute grande la porte de la terre promise. Ils lui ont enseigné, au contraire, que l'imperfection et la souffrance sont entrées pour elle dans le plan de la Providence ; mais ils lui ont enseigné en même temps qu'il est en son pouvoir, et qu'il est de son devoir de les éliminer graduellement. Ils ont, en substituant l'action à l'agitation, l'observation à l'hypothèse et le raisonnement à la fantaisie, en appliquant avec une sagacité croissante les méthodes de la statistique et de l'analyse, dont Vauban et Lavoisier leur ont donné les premiers et précieux modèles, dissipé des préjugés, rectifié des erreurs, fait répudier des habitudes fâcheuses et abandonner des mesures funestes. Ils ont, au nom de l'intérêt, comme d'autres au nom de la morale et de la religion, prêché aux hommes le travail, l'épargne, la prévoyance, la sobriété, le respect mutuel, la concorde et la paix et mis en honneur, avec la responsabilité personnelle qui s'appelle la liberté, la responsabilité collective qui s'appelle la solidarité.

« Ils ont ouvert contre les maladies du corps social, comme l'hygiène contre les maladies du corps humain, et d'accord avec elle, une campagne raisonnée, qui pour atteindre les effets va aux causes et, suivant le mot de Macaulay, suscite contre des misères qui sont anciennes des forces qui sont nouvelles : l'intelligence qui découvre et l'humanité qui soulage. Ils ont combattu avec une égale énergie et le découragement stupide et l'impatience aveugle, et le fatalisme et l'empirisme. Ils ont, en un mot, compris et réalisé, pour les questions sociales ce rôle nouveau de la science qui, loin de la diminuer la grandit, et montré que la théorie est vaine si elle n'améliore la pratique et la pratique courte si elle ne porte plus avant la théorie. »

Et voici maintenant, Messieurs, le second passage. Il est de 1886 et il termine une étude sur la vie et les œuvres du plus brillant et du plus pur représentant de la doctrine de la liberté, de Frédéric Bastiat en personne :

« Je ne crois pas, non, je ne crois pas que nous puissions jamais faire disparaître en totalité la misère avec laquelle les hommes ont à lutter, parce qu'il y a des maux qui passent sur l'un et sur l'autre sans qu'on sache pourquoi, et qui sont inévitables ; parce qu'il y a des morts et des deuils ; parce qu'il y a des erreurs, des vices et des fautes, qui amènent nécessairement des châtiments à leur

suite. Mais je crois qu'il nous est possible de réduire dans une proportion croissante la part de ces misères, de ces maux, de ces souffrances, en réduisant la part des erreurs et la part des vices. Le plus sûr moyen d'y parvenir, c'est de laisser le champ libre à la liberté, à la responsabilité, qui est, je le répète en terminant avec Bastiat, notre moteur, notre professeur, notre rémunérateur et notre vengeur.

« Ne t'attends qu'à toi-même est un commun proverbe, a dit le bon La Fontaine ; attendons-nous d'abord à nous-mêmes. Et puis, en nous attendant à nous-mêmes, en comptant sur nous-mêmes, regardons autour de nous. Et alors volontairement, librement, parce que nous sommes des hommes, parce que nous avons des devoirs vis-à-vis des autres et non pas parce que nous avons des obligations légales, parce que nous subissons des violences ; alors retournons-nous vers ceux qui sont moins heureux et moins bien partagés que nous, moins éclairés, moins instruits, égarés peut-être, atteints par des accidents ou par des malheurs qu'ils n'ont pas pu prévenir ou qu'ils n'ont pas pu conjurer ; et bienveillamment, fraternellement, librement, ce qui est de l'assistance, de la bienfaisance et non plus de la contrainte, aidons-nous, soutenons-nous, éclairons-nous, aimons-nous. Faisons cela pour nous-mêmes, pour notre développement à

nous et pour le soulagement de ceux qui nous entourent et envers lesquels, je le répète, nous avons des devoirs à remplir.

« C'est là, Messieurs, le fond de ces doctrines de liberté économique qu'on se plaît si souvent à représenter comme des doctrines de gens sans entrailles ; elles ne sont autre chose que le respect en pratique et en action de la justice, de la dignité humaine, et de la seule fraternité qui mérite le beau nom de fraternité, la fraternité volontaire. »

Frédéric Passy.

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE CONFÉRENCE

Pages

L'École de Le Play, — *M. Claudio Jannet* 3

DEUXIÈME CONFÉRENCE

L'École collectiviste, — *M. Gaston Stiegler* 57

TROISIÈME CONFÉRENCE

L'École nouvelle, — *M. Charles Gide* 99

QUATRIÈME CONFÉRENCE

L'École libérale, — *M. Frédéric Passy*. 157

So
Q24
23015
Author Quatre écoles d'économie sociale.
Title

University of Toronto
Library

DO NOT
REMOVE
THE
CARD
FROM
THIS
POCKET

Acme Library Card Pocket
LOWE-MARTIN CO. LIMITED